



RAPPORT ANNUEL

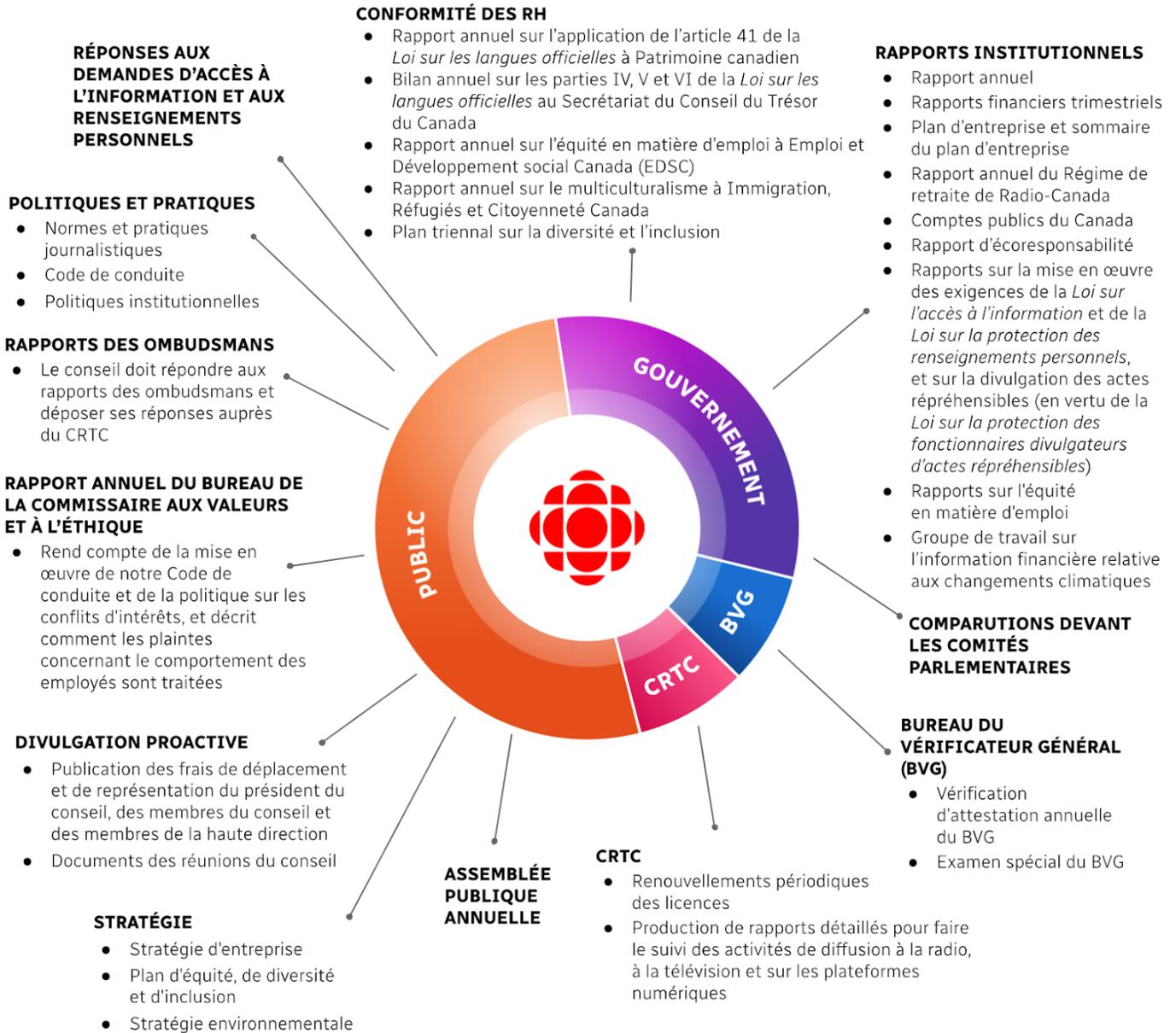
2022-2023

CBC  Radio-Canada



ENGAGEMENT DE CBC/RADIO-CANADA ENVERS LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

En tant que diffuseur public national du Canada, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens et les Canadiennes. Notre [site web institutionnel](#) fournit de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.



MESSAGES

Message du président du conseil

La dernière année a souligné de nouveau le rôle crucial de la radiodiffusion publique pour informer et rassembler la population partout au pays. Les auditoires se sont tournés vers CBC/Radio-Canada pour obtenir de l'information fiable et vérifiée sur des sujets importants qui touchent leurs communautés, le pays et le monde. Nous l'avons vu entre autres durant la tempête post-tropicale Fiona qui a dévasté la côte est du Canada, pendant l'occupation du centre-ville d'Ottawa ou encore avec la guerre en Ukraine.

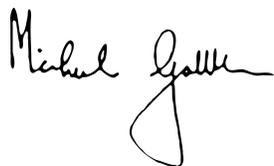
Depuis plus de 80 ans, notre diffuseur public national rassemble toutes les personnes vivant au Canada en leur présentant des contenus de nouvelles, d'affaires publiques et de divertissement primés. CBC/Radio-Canada continue de servir les Canadiens et les Canadiennes sur toutes les plateformes, en reflétant leurs réalités et leurs points de vue dans sa programmation, et en mettant en valeur le talent d'ici.

Le conseil d'administration soutient le travail accompli par la direction de CBC/Radio-Canada pour incarner le Canada d'aujourd'hui. Nous sommes particulièrement fiers d'appuyer [Cap sur le succès](#), le plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion 2022-2025 de la Société. Et ce n'est pas tout : CBC/Radio-Canada s'apprête à lancer sa première stratégie autochtone nationale et son premier plan national sur l'accessibilité grâce aux nombreuses séances de discussion tenues à travers le pays au cours de la dernière année.

Tandis que la confiance dans les institutions publiques et les médias s'effrite, CBC/Radio-Canada a été le premier média de radiodiffusion canadien à obtenir la certification de la Journalism Trust Initiative, qui souligne la transparence et la qualité des pratiques journalistiques des services de nouvelles. Cette distinction de Reporters sans frontières met en évidence les protections fondamentales que le diffuseur public offre à la population canadienne. À une époque marquée par une montée de la désinformation et de la polarisation, le rôle joué par le diffuseur public pour transmettre l'information à l'échelle nationale et internationale est plus essentiel que jamais.

L'exercice 2022-2023 a aussi été marqué par l'inauguration de la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal. Ce nouveau centre de création et de production média multiplateforme est l'une des premières installations de diffusion s'appuyant exclusivement sur la technologie IP, confirmant l'avant-gardisme de CBC/Radio-Canada en tant que média public.

Alors que les secteurs des médias et de la culture continuent de devoir composer avec d'incessants changements technologiques et sociaux, les Canadiens et les Canadiennes peuvent toujours compter sur leur diffuseur public national pour leur offrir une tribune et faire connaître leurs réalités aux auditoires du pays et du monde entier.



Michael Goldbloom
Président du conseil d'administration





Message de la présidente-directrice générale

Après trois ans de pandémie, on peut constater que CBC/Radio-Canada a continué de servir et de rassembler tout le monde au Canada autour de sa programmation de nouvelles, d'information et de divertissement sur toutes les plateformes. Cependant, ce fut une année difficile. Les services numériques étrangers continuent de saturer le marché et cela nuit à l'écosystème médiatique canadien. Tous les médias canadiens ont du mal à s'adapter et CBC/Radio-Canada n'est pas à l'abri de ces défis.

La dernière année a commencé avec le renouvellement de nos licences de radiodiffusion par le CRTC pour cinq ans. Ces nouvelles licences tiennent compte de la contribution croissante de nos services de diffusion en continu ainsi que de notre engagement à refléter la diversité du pays dans nos effectifs et dans l'écosystème médiatique canadien.

La volonté de tenir la population canadienne au fait de l'actualité en lui présentant de l'information exacte et fiable est un pilier de notre mandat. C'est pourquoi, en 2022, CBC/Radio-Canada a renforcé son offre de nouvelles locales, nationales et internationales. En Asie, CBC a ouvert un bureau permanent à Mumbai et Radio-Canada a nommé un correspondant à Taipei. Nos équipes ont certes été contraintes de se retirer de la Russie et de la Chine, mais cela n'a pas freiné notre détermination à continuer de couvrir les enjeux importants qui concernent ces pays. Ici au Canada, de nouveaux bureaux permanents ont été ouverts à Grande Prairie et Lethbridge en Alberta, et à Cranbrook et Nanaimo en Colombie-Britannique. Nous avons également souligné le premier anniversaire de notre programme de partenariats avec les bibliothèques. Nous avons pu resserrer nos liens avec les gens dans plus de 80 communautés du pays à l'occasion d'activités et d'ateliers dans les bibliothèques publiques locales. Et ce n'est que le début de nos efforts pour nous rapprocher de groupes plus difficiles à joindre, comme les néo-Canadiens et néo-Canadiennes, ainsi que les jeunes auditoires.

Du côté des services numériques, nous avons lancé CBC News Explore, un service gratuit de diffusion en continu de nouvelles, afin de satisfaire la demande croissante des auditoires pour du contenu journalistique vidéo fiable et de qualité. Nous avons aussi lancé 10 nouvelles éditions du *Vidéojournal*, un bulletin de nouvelles numérique destiné aux utilisateurs d'appareils mobiles, pour un total de 18 éditions offertes à la grandeur du pays, notamment en Alberta, dans le nord de l'Ontario et en Nouvelle-Écosse.

Nous avons continué d'offrir une programmation de calibre mondial, qui met en relief les diverses réalités de la vie au pays. Par exemple, *Pour toi Flora*, la toute première dramatique autochtone de Radio-Canada, a décroché le prix de la meilleure minisérie au gala des International Drama Awards, qui s'est déroulé pendant la conférence Content London. De son côté, *Sort Of*, comédie dramatique de CBC suivant le parcours d'une jeune personne au genre fluide à Toronto, a reçu un prestigieux prix Peabody.

Comme toujours, je tiens à souligner le dévouement de nos équipes de l'information, de la programmation, du soutien technique et des services institutionnels, sans quoi rien de tout cela ne serait possible. Notre vision de l'avenir est claire : faire de CBC/Radio-Canada le média le plus inclusif, innovateur et accessible au pays, et faire en sorte que la population canadienne soit fière de son diffuseur public national.

Catherine Tait
Présidente-directrice générale



Faits saillants des activités

L'exercice 2022-2023 est à marquer d'une pierre blanche pour CBC/Radio-Canada en raison du nombre de projets et de stratégies qui ont été lancés dans le but de maintenir notre excellence journalistique, nos pratiques rigoureuses en matière de responsabilité et de transparence, et nos objectifs d'équité, de diversité et d'inclusion dans notre programmation et notre effectif. Dans cette optique, nous avons publié un guide pour aider les journalistes et les salles de nouvelles à se [protéger contre la haine en ligne](#), et nous avons tenu des discussions avec des journalistes en activité et des aspirants à la profession à l'Université Simon-Fraser et à l'Université Carleton sur la confiance qu'accorde le public à l'information.

Conscients du rôle que nous devons jouer pour atténuer les effets des changements climatiques, nous avons élaboré notre premier [rapport en réponse aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques \(GIFCC\)](#). Ce rapport ouvre une fenêtre sur les occasions et les risques liés aux changements climatiques dont nous devons tenir compte dans nos décisions de gestion pour faciliter la transition vers une économie écoresponsable à faibles émissions de carbone, un engagement que nous avons [annoncé en juin 2023](#).

Nous avons aussi dévoilé nos projets de [stratégie autochtone nationale](#) et de [plan national sur l'accessibilité](#), deux documents conçus pour nous aider à incarner le Canada d'aujourd'hui dans les histoires que nous racontons et les moyens que nous utilisons pour le faire.

Nous avons également déployé de vastes efforts pour présenter à toutes les personnes vivant au Canada les moments forts de l'actualité d'ici et d'ailleurs, comme la [visite du pape François](#) au Canada, la guerre en Ukraine et le décès de la [reine Élisabeth II](#). Nous avons obtenu les droits de diffusion pour le Canada des [Jeux Olympiques jusqu'en 2032](#) et des [Jeux Paralympiques jusqu'en 2026](#); nous offrirons ainsi pendant toutes ces années aux auditoires canadiens la couverture de grande qualité et accessible qu'ils ont l'habitude de trouver sur les plateformes du diffuseur public.

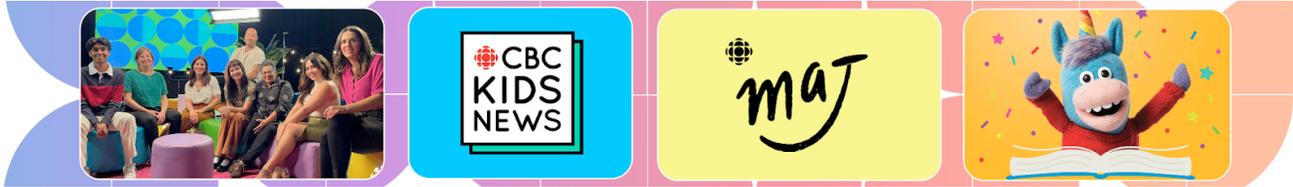
Afin de broser un tableau plus large de ce que nous avons fait au cours de l'exercice pour mieux servir toute personne vivant au Canada, nous présentons ici une revue des faits saillants.

1 PERSONNALISER NOS SERVICES NUMÉRIQUES



- Nous avons publié un [guide d'intervention contre la haine en ligne](#) en format numérique, qui souligne notre engagement à soutenir le journalisme et les professionnels de l'information sur le web.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a renouvelé pour cinq ans nos licences de radiodiffusion dans une [décision historique](#) qui reconnaît, pour la toute première fois, l'importante contribution de nos services de diffusion en continu à l'écosystème de l'offre de contenu au Canada.
- Nous avons lancé [CBC News Explore](#), une chaîne de diffusion en continu gratuite qui offre aux auditoires une nouvelle façon de découvrir, à toute heure du jour ou de la nuit, des émissions d'information originales ainsi que les meilleures vidéos de nouvelles, d'affaires publiques et de documentaire tournées par des journalistes de CBC partout au pays et dans le monde.
- La plateforme [ICI TOU.TV](#) est désormais offerte aux clients d'Helix directement dans l'application Helix TV, ce qui améliore l'accès à nos contenus et leur découvrabilité.

2 CAPTIVER LES JEUNES AUDITOIRES



- Lors de notre assemblée publique annuelle de 2022, nous avons discuté des meilleures façons de s'y prendre pour informer et captiver les prochaines générations, et avec les équipes de [CBC Kids News](#), [Street Cents](#), [MAJ](#) et [Rad](#), nous nous sommes penchés sur les sujets qui préoccupent directement la jeunesse canadienne.
- Radio-Canada a ouvert les portes de la nouvelle Maison de Radio-Canada aux élèves du primaire et du secondaire pour leur permettre de produire un balado, d'enregistrer un bulletin de nouvelles ou de tourner une publicité pour la télévision.
- CBC a renforcé son engagement envers l'auditoire jeunesse en lançant une version de son grand débat littéraire, Canada Reads, adaptée aux enfants. Le nouveau programme [CBC Kids Reads](#) propose aux jeunes lecteurs de participer à cette fête de la littérature.
- Nous avons fait renaître un classique en adaptant [Street Cents](#) sous forme de courtes vidéos quotidiennes sur TikTok afin de rendre la culture financière pertinente, accessible et divertissante pour la génération montante.

3 PRIORISER NOS LIENS AVEC LES RÉGIONS



- Nous avons eu l'honneur d'annoncer l'ouverture de bureaux permanents à Cranbrook et Nanaimo, en Colombie-Britannique, ainsi qu'à Grande Prairie et Lethbridge, en Alberta, pour appuyer notre stratégie de rapprochement avec le public de la région. Nous avons également élargi notre couverture au moyen de bureaux éphémères au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, notamment à Laval, Rouyn-Noranda, Sheshatshiu et Listuguj.
- CBC a renforcé son engagement à l'égard des services locaux en créant 14 nouveaux postes en journalisme dans le but de renforcer ses liens avec les populations de partout au pays. Les recrues occupent une diversité de postes, comme ceux de réalisateurs affectés aux communautés, de reporters permanents, de vidéojournalistes, et d'autres voués à soutenir la programmation en langues autochtones dans le Nord et à favoriser la production de contenus racontant des expériences autochtones dans l'Ouest grâce à l'expansion de l'équipe de CBC Indigénus.
- Nos équipes d'un océan à l'autre ont travaillé en collaboration avec des bibliothèques publiques afin d'élaborer des programmes, des événements et du contenu de grand intérêt pour les communautés canadiennes. De plus, nous avons lancé [L'espace Radio-Canada](#), un portail numérique créé spécialement pour les bibliothèques publiques qui regroupe un large éventail de contenus de CBC et de Radio-Canada.

4 INCARNER LE CANADA D'AUJOURD'HUI



- Nous poursuivons le travail pour atteindre les objectifs de [Cap sur le succès](#), notre plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion 2022-2025.
- Dans le cadre de l'élaboration de notre [plan national sur l'accessibilité](#), nous avons tenu 27 consultations auprès de plus de 900 personnes d'un bout à l'autre du pays, autant d'occasions pour les Canadiens et Canadiennes qui rencontrent des obstacles à l'accessibilité de faire part de leurs préoccupations et de leurs idées pour les surmonter.
- CBC, BIPOC TV & Film et le Canadian Film Centre ont uni leurs forces pour créer une nouvelle initiative d'avancement professionnel, le [programme Showrunner Catalyst](#), qui vise à appuyer le cheminement professionnel de scénaristes d'expérience qui s'identifient comme personnes autochtones, noires ou de couleur en leur proposant une véritable expérience de production adaptée à leur profil.
- Radio-Canada a offert des productions remarquables relatant l'histoire et la réalité des personnes noires, dont le documentaire en quatre épisodes [Afro Canada](#) et le balado [Résistance](#), qui raconte l'histoire tumultueuse de l'esclavage aux États-Unis et au Canada. De son côté, CBC a offert une programmation multiplateforme comprenant la série [Friends and Allies](#), dans le cadre de Being Black in Canada, et un nouveau volet de la série [Black Changemakers](#) qui, après le Québec, nous amène cette fois dans la région de l'Atlantique.
- En septembre 2022, CBC a brisé le plafond de verre en nommant Adrienne Arsenault [correspondante en chef de CBC News](#) et en lui confiant la barre de [The National](#), son téléjournal phare.
- Dans l'esprit de notre engagement à incarner le Canada d'aujourd'hui, Radio-Canada a diffusé sa nouvelle dramatique [Pour toi Flora](#), réalisée et produite par des Autochtones, sur [ICI TÉLÉ](#) aux heures de grande écoute.

5 FAIRE RAYONNER LE CANADA DANS LE MONDE



- En partenariat avec trois médias de service public, la RTBF (Belgique), la SRG SSR (Suisse) et la ZDF (Allemagne), nous avons lancé l'[incubateur d'espaces publics](#), qui vise à développer et à tester des solutions innovantes pour favoriser des conversations en ligne pertinentes, ouvertes à tous et exemptes de harcèlement et d'intimidation sur des questions d'intérêt public.
- Nous avons également conclu une alliance avec Radio France pour promouvoir nos balados en français et ainsi contribuer à faire rayonner le Canada dans le monde. Issue de cette alliance, la nouvelle coproduction [Mesrine : l'orgueil et le sang](#) est distribuée en exclusivité sur Radio-Canada OHdio et sur les plateformes de Radio France.
- CBC Podcasts et BBC World Service ont amorcé leur collaboration en proposant le documentaire criminel [Love, Janessa](#), lancé le 23 janvier sur BBC Sounds, CBC Listen et la plupart des applications de baladodiffusion. Cette série balado originale, qui présente une enquête approfondie et transporte les auditeurs d'un pays à l'autre, illustre la volonté de CBC de faire du contenu riche pour les auditeurs d'ici et au-delà de nos frontières.



Prix Écrans canadiens 2023

66
prix

The Porter
12
prix

Sort Of
7
prix

Record du film canadien ayant remporté le plus de prix

Brother

12
prix



37^e Gala des prix Gémeaux

70
prix

Infoman

Bye bye 2021

Découverte



New York Festivals Radio Awards 2023

39
prix

Le balado *The Outlaw Ocean* a remporté le Grand prix dans la catégorie des récits ou documentaires balado.

Radio-Canada

2 Or
2 Argent
2 Bronze

CBC News

2 Bronze

CBC

1 Grand prix
3 Or
3 Argent
3 Bronze



Prix Gracie 2023

2
prix

CBC News

Compass
(Î.P.É.)

CBC Radio

The House



Rétrospective de l'année – CBC

Une programmation élargie

En complément de la marque CBC News, déjà bien établie, CBC Entertains proposera aux auditoires une autre passerelle vers notre vaste gamme de contenus sur les différentes plateformes. Au même titre que CBC News est le point de ralliement des Canadiens et Canadiennes qui souhaitent suivre les grands moments de l'actualité, CBC Entertains servira de portillon pour diriger les auditoires dans l'éventail des contenus de divertissement que nous offrons à la télévision, sur [CBC Gem](#), sur [CBC Listen](#) et en balado. La campagne de promotion de CBC Entertains a démarré en janvier.

L'hiver dernier, deux captivantes émissions de télé-réalité sont arrivées sur [CBC Television](#) et [CBC Gem](#). [Push](#), l'une de ces deux nouveautés, entraîne l'auditoire dans le monde des « Wheelie Peeps », un improbable groupe d'amis qui ont ceci en commun qu'ils vivent leur vie en fauteuil roulant. L'autre nouveauté, [Bollywed](#), est une série documentaire réconfortante centrée sur la famille Singh, qui depuis 37 ans tient les rênes d'une boutique nuptiale légendaire dans le quartier indien de Toronto : Chandan Fashion. Cette série met en lumière la culture et la mode de Bollywood, un univers à la fois bouillonnant et glamour, et pose un regard authentique sur une entreprise intergénérationnelle.



Bollywed | CBC

CBC [est plus que jamais](#) le grand carrefour de la comédie canadienne, grâce au renouvellement des deux séries originales [Sort Of](#) et [Run the Burbs](#) qui complètent l'offre de comédies 2023-2024 de la Télévision anglaise, aux côtés de [This Hour Has 22 Minutes](#). Nos comédies ont accumulé [54 nominations aux prix Écrans canadiens 2023](#), dont celle de la meilleure série humoristique pour [Sort Of](#), lauréate d'un prix Peabody, et celle de la meilleure émission ou série humoristique à sketches pour [This Hour Has 22 Minutes](#).

Enfin, dans le cadre de la stratégie environnementale de la Société, CBC News a regroupé tous ses reportages sur les questions climatiques sous la bannière [Our Changing Planet](#) en juillet 2022 et les a rendus accessibles sur [CBC News](#), [CBC Radio One](#) et [CBC Television](#), ainsi que sur son nouveau site [Climate and Environment](#), véritable portail du contenu journalistique voué au climat produit par l'organisation. [Susan Ormiston](#) est aussi devenue la première correspondante internationale affectée aux changements climatiques.



Rétrospective de l'année – Radio-Canada

Notre programmation offerte sur diverses plateformes

En 2022-2023, Radio-Canada a poursuivi l'expansion de sa programmation numérique.

Cette saison hivernale, nous avons célébré le retour de nombreuses séries sur ICI TOU.TV, dont la deuxième saison de [Sans rendez-vous](#) et la troisième saison de [Les mecs](#). En février, ICI TOU.TV a également accueilli AMI-télé, la première et unique chaîne francophone à proposer des contenus entièrement en vidéodescription.

Les premières saisons des émissions [Ça ne se demande pas](#), [Des familles comme les autres](#) ainsi que les séries [Viens souper](#) et [Ces animaux qui nous veulent du bien](#) se sont ajoutées à l'offre d'[ICI TOU.TV](#) afin de présenter les points de vue et les expériences des personnes vivant avec un handicap au Canada.

Nous avons élargi la portée et l'étendue du contenu de notre application OHdio, offrant aux utilisateurs davantage d'offres personnalisables pour mieux répondre à leurs intérêts et besoins individuels. En mars, nous avons lancé Oh! Enfants à bord, une toute nouvelle section de contenu destinée aux parents. On y retrouve notamment [Instinct paternel](#) et [Destination bébé](#), deux balados qui aident les parents à naviguer dans la vie de famille.

Sur ICI TÉLÉ, la programmation de la Saint-Sylvestre comportait encore une fois toute une série d'émissions spéciales. Avec ses 4,7 millions de téléspectateurs, le [Bye bye 2022](#) devient la deuxième émission francophone la plus regardée de l'histoire du Canada¹. [STAT](#), la nouvelle quotidienne qui a remplacé *District 31*, a également connu un énorme succès sur ICI TÉLÉ et sur ICI TOU.TV cette année.

Au cœur de l'actualité internationale

Radio-Canada se fait le témoin direct de l'actualité internationale à travers son réseau de bureaux et de correspondants à l'étranger et son personnel journalistique déployé sur le terrain au gré des événements. Pour comprendre les hauts et les bas de l'actualité internationale et leurs répercussions sur ceux qui les vivent, nos professionnels des médias ont parcouru 36 pays en 2022.

En janvier, nous [avons réuni nos correspondants à l'étranger](#) à la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal pour deux entretiens en direct. Anne-Marie Dussault les a reçus à l'émission spéciale [En direct du monde](#), diffusée sur [ICI TÉLÉ](#), [ICI RDI](#), [ICI TOU.TV](#), [Radio-Canada.ca](#), et sur la page Facebook et la page YouTube de Radio-Canada, et Alec Castonguay a animé une édition spéciale de [Midi info](#) sur [ICI PREMIÈRE](#).



En direct du monde | Radio-Canada

¹ Source : Numeris TV PPM, francophones du Québec 2+, 31 décembre 2022, audience moyenne par minute.

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE NOUS	12
MESURER NOTRE RENDEMENT	18
PERSONNES	23
TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE	24
PERSPECTIVES	26
VIABILITÉ FINANCIÈRE	27
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUE (GIFCC)	38
GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE	39
QUESTIONS COMPTABLES	51
REVUE FINANCIÈRE	51
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	52

Dans le présent compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation (rapport de gestion), les vocables « nous », « notre », « nos » et « la Société » signifient CBC/Radio-Canada. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de CBC/Radio-Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2023. Tous les montants indiqués sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Voici quelques renseignements utiles pour faciliter la compréhension du rapport de gestion :

SAISONNALITÉ

La majeure partie de nos revenus est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation. Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur les objectifs, les initiatives stratégiques et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Gestion des risques et gouvernance* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Nous mesurons notre rendement au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la transformation numérique qui caractérise actuellement l'industrie médiatique. Par exemple, les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes de consommation des médias, la Société et les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Avec l'avènement de nouvelles méthodes de collecte des données, certains chiffres pourraient ne plus être comparables avec les chiffres publiés précédemment. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer nos indicateurs de rendement stratégiques et opérationnels, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données et d'appliquer les pratiques exemplaires de l'industrie.

CHANGEMENT DE PRÉSENTATION

Cette année, nous avons simplifié le rapport de gestion et les états financiers consolidés pour en faciliter la lecture et présenter un résumé plus éclairant de nos résultats financiers. Dans cette optique, nous avons mis fin à l'utilisation de notre mesure non définie par les IFRS, soit le « résultat budgétaire », dans les sections *Faits saillants financiers* et *Analyse des résultats*. Cette mesure non définie par les IFRS avait été instaurée en 2013, après l'adoption d'une version révisée de la norme IFRS sur les régimes de retraite (IAS 19R, *Avantages du personnel*). Après avoir réévalué la situation, la direction estime que les lecteurs comprennent maintenant l'incidence de la norme IAS 19R sur notre résultat net, et que cette mesure n'est donc plus utile.



À PROPOS DE NOUS



<p>QUI NOUS SOMMES</p> <p>Nous sommes le diffuseur public national du Canada, et nous sommes régis par la <i>Loi sur la radiodiffusion</i>.</p>	<p>NOTRE MISSION</p> <p>CBC/Radio-Canada fait rayonner la culture canadienne et soutient la vie démocratique en offrant un large éventail de contenus diversifiés qui informent, éclairent et divertissent.</p>	<p>NOTRE VISION</p> <p><i>Entre nous, c'est pour la vie</i></p>	<p>NOS VALEURS</p> <p>Intégrité Créativité Pertinence Inclusion</p>

Notre mandat prévu par la *Loi sur la radiodiffusion* consiste à informer, à éclairer et à divertir tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. La *Loi* énonce en outre que notre programmation devrait :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Nous portons une attention particulière aux besoins des communautés autochtones du Canada, et nous avons à cœur de les refléter dans nos actions et notre programmation. C'est pourquoi nous diffusons une programmation en huit langues autochtones (chipewyan, cri, gwich'in, inuktitut, inuvialuktun, sahtu got'ine godi, dehcho dene yati et tlicho) par l'intermédiaire de CBC North.

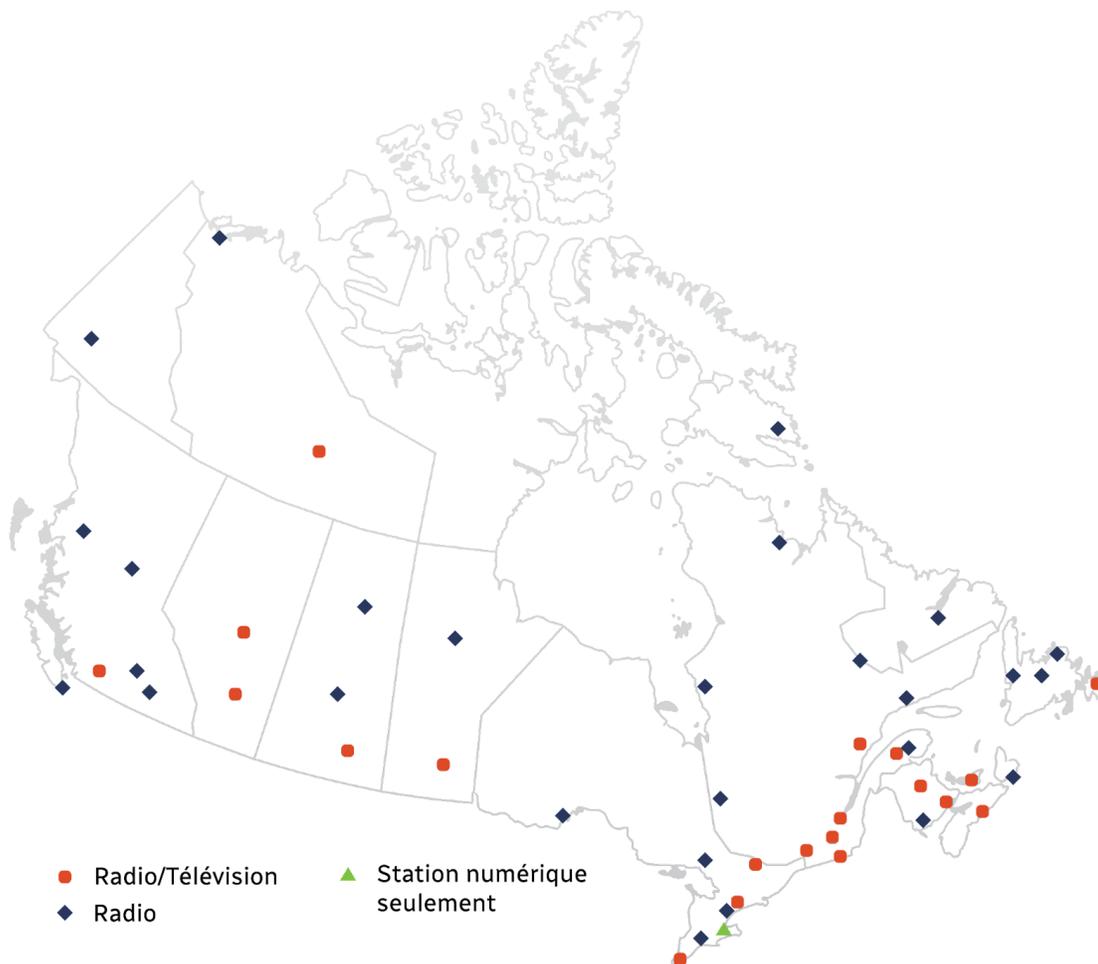
Nous devons offrir, en vertu du paragraphe 46(2) de la *Loi*, un service international, qui est assuré par Radio Canada International (RCI). RCI (ici.radio-canada.ca/rci) est actuellement disponible en sept langues : français, anglais, espagnol, arabe, chinois, pendjabi et tagalog.

Nous devons nous conformer aux conditions de licence et aux autres exigences réglementaires établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'à toute obligation, en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, pouvant s'appliquer à notre utilisation du spectre des radiocommunications.

Nos valeurs organisationnelles déterminent nos façons de faire. Elles appuient notre plan stratégique et éclairent les comportements et la culture que nous devons privilégier pour réaliser notre mission et notre vision. Nos valeurs offrent une image de nos meilleurs atouts et une définition de référence pour les Canadiens, en plus d'orienter la mise en œuvre de notre plan et de nos initiatives stratégiques.

Nos activités

Au 31 mars 2023, nous avons 6 597 employés permanents, 2 065 employés temporaires² et 767 employés contractuels. Nos effectifs proviennent de tous les horizons et d'une variété de cultures. Leur apport est crucial, et c'est grâce à eux que nous arrivons à incarner le Canada d'aujourd'hui.



Cette carte indique l'emplacement géographique de nos stations de radio et de télévision autorisées par le CRTC partout au Canada et de notre station affiliée. On y trouve également notre station consacrée uniquement aux services numériques, même si les autres stations offrent également ce type de services. Cette carte ne tient toutefois pas compte de nos divers centres de collecte de l'information et de nos bureaux journalistiques à l'étranger, qu'ils soient permanents ou éphémères.

En tant que diffuseur public national du Canada, nous sommes guidés par notre mission, notre vision et nos valeurs. Notre objectif est de créer un lien entre tous les Canadiens, pour faire connaître nos histoires, notre culture et nos nouvelles, au Canada et dans le monde entier, jour après jour. Le siège social de la Société se trouve à Ottawa. Nos deux têtes de réseaux sont à Montréal (français) et à Toronto (anglais), et nous sommes présents dans les communautés partout au pays avec 27 stations de télévision, 88 stations de radio et une station uniquement numérique. Nous avons cinq chaînes de télévision spécialisées et quatre réseaux radiophoniques nationaux – deux dans chaque langue officielle. Nous avons aussi cinq bureaux permanents à l'étranger, ainsi que la capacité d'ouvrir, au besoin, des minibureaux dans d'autres endroits.

² À compter de l'exercice considéré, les employés temporaires englobent également les employés à court terme (c.-à-d. embauchés pour une durée inférieure à 13 semaines), car les données sont présentées différemment dans notre nouvelle solution de RH.



Nos services



Partout en Amérique du Nord, il est possible d'écouter CBC Radio One et ICI PREMIÈRE sur la radio par satellite SiriusXM. Nous nous associons également avec d'autres diffuseurs publics francophones sur la plateforme internationale TV5MONDE, où nous diffusons des contenus vidéo canadiens en français.

Notre contexte opérationnel

Chaque année, CBC/Radio-Canada produit le rapport *Enviroscan*, une analyse de l'environnement médiatique canadien. La Société peut ainsi rajuster ses stratégies pour s'acquitter le mieux possible de son mandat de servir l'ensemble de la population canadienne. Voici les faits saillants du rapport [Enviroscan 2022](#) :

AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION DE MÉDIAS NUMÉRIQUES

Les auditoires se servent des médias de plusieurs manières, et leur intérêt et leurs exigences en ce qui concerne les services audio et audiovisuels au Canada demeurent élevés. Les jeunes Canadiens adoptent les plateformes mobiles, les services de diffusion en continu et les autres plateformes numériques. Dans l'ensemble, les auditoires poursuivent leur passage aux services numériques.

Après avoir été, pendant des décennies, le support audiovisuel le plus populaire et le plus lucratif, la télévision linéaire est en déclin, les consommateurs se tournant de plus en plus vers les services de diffusion en continu. Et bien que la plupart des gens au pays écoutent encore la radio AM/FM dans leur voiture, ils ont maintenant accès à une quantité presque infinie de contenus audio en ligne. La consommation de contenus vidéo et audio numériques poursuit son ascension, tout comme le nombre de services de diffusion en continu et d'options d'abonnement offerts à nos auditoires pour les contenus de divertissement en ligne. De plus, il est évident que la tendance vers la dominance des services mobiles se poursuit dans la société : la majorité des Canadiens ont utilisé leur téléphone pour accéder à Internet en 2022. En somme, le nombre de personnes qui choisissent les plateformes numériques pour répondre à leurs besoins de visionnement et d'écoute est clairement en progression.

En juin, le CRTC a reconnu pour la première fois la contribution importante de nos services de diffusion en continu, ICI TOU.TV, CBC Gem, Radio-Canada OHdio et CBC Listen, dans le système réglementé canadien. En outre, bien que nous n'ayons aucunement l'intention d'abandonner les services linéaires, le fait est qu'un nombre croissant de Canadiens consomment maintenant le contenu qui les intéresse uniquement sur les plateformes numériques. Ces auditoires représentent l'avenir, et nous nous engageons à élargir notre offre de contenu numérique pour placer CBC/Radio-Canada au cœur de cette transformation.

FAVORISER UNE SOCIÉTÉ OUVERTE ET INCLUSIVE

L'industrie médiatique se transforme pour améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion sur le plan de la représentation au Canada. Les médias jouent un rôle crucial dans la création et le maintien de l'identité canadienne sous toutes ses formes; CBC/Radio-Canada est à l'avant-garde de ces changements, car elle poursuit son travail visant à améliorer le reflet et la représentation des groupes méritant l'équité : les Autochtones, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap et les membres des communautés LGBTQ2+. Notre plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) 2022-2025, [Cap sur le succès](#), contient des cibles et des actions concrètes. Il traduit l'engagement du diffuseur public de traiter tout le monde équitablement. Guidés par ce plan, nous sommes dans la bonne voie pour mettre en œuvre notre nouvelle vision de l'EDI, en communiquant régulièrement les faits saillants et les leçons apprises qui se dégagent de notre parcours. Nous avons mis sur pied une formation sur les salles de nouvelles inclusives afin d'aider les leaders à bien comprendre l'inclusion, sa mise en pratique dans la production et la création de contenu, et le rôle qu'elle peut jouer pour nous permettre de refléter la diversité de nos auditoires et de créer des liens avec ceux-ci. D'ici 2025, au moins un des postes clés de création devra être occupé par une personne qui s'identifie comme autochtone, noire, racisée ou en situation de handicap dans chacune des nouvelles séries originales scénarisées ou non scénarisées que nous commandons à des producteurs indépendants. Nous avons lancé notre premier [plan national triennal sur l'accessibilité](#) le 29 mai 2023. Nous travaillons aussi à l'élaboration d'une stratégie autochtone nationale, qui vise à approfondir nos relations avec les peuples, les créateurs, les journalistes, les fournisseurs, les membres du personnel et les communautés autochtones dans l'ensemble du pays. Pour y arriver, nous avons fait appel à la participation de leaders dans divers secteurs de l'organisation et eu des échanges avec des communautés autochtones de partout au Canada.



Plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion 2022-2025



BÂTIR LA CONFIANCE ET LUTTER CONTRE LA HAINE ET LE HARCÈLEMENT EN LIGNE

Des enquêtes récentes provenant de nombreuses sources de partout dans le monde indiquent que la confiance envers les gouvernements, certaines institutions choisies et même certaines professions est en déclin. La confiance est essentielle au succès de tout type d'entreprise, et les sources fiables de nouvelles et d'information au Canada sont essentielles à la démocratie. Les nouvelles et les affaires publiques comptent parmi les domaines de compétence essentiels des médias de service public, qui informent les citoyens et les citoyennes avec des nouvelles indépendantes, impartiales, exactes et pertinentes et les aident à mieux comprendre le monde. CBC/Radio-Canada s'efforce d'entretenir cette relation de confiance primordiale dans ses interactions avec toutes les personnes vivant au Canada. Par exemple, CBC News et Radio-Canada sont les premiers médias de radiodiffusion canadiens à recevoir la certification de la Journalism Trust Initiative (JTI) de Reporters sans frontières (RSF). La JTI évalue soigneusement la transparence et les pratiques éditoriales des services d'information, et rend leur degré de conformité accessible au public.

La montée de la haine et du harcèlement en ligne contre les professionnels des médias, surtout les femmes et les personnes racisées, demeure très préoccupante. En plus d'imposer un lourd tribut émotif aux victimes, ce phénomène menace de nous priver des voix et des points de vue essentiels à une société informée et démocratique. Au cours de la dernière année, dans le cadre de la remarquable campagne [#CestAssez](#), nous avons lancé un [guide d'intervention contre la haine en ligne](#), qui fournit des conseils sur la manière de soutenir les professionnels des médias d'information et leurs équipes avant, pendant et après des épisodes de haine en ligne. Nous joignons résolument notre voix à celles d'organisations médiatiques de partout au pays pour dénoncer la menace que représentent le harcèlement et la haine en ligne, et nous poursuivons nos efforts pour protéger nos journalistes et l'important travail qu'ils accomplissent au service de la population canadienne.

PLEINS FEUX SUR LE NUMÉRIQUE

Projet d'harmonisation

Cette année, CBC/Radio-Canada a franchi la ligne d'arrivée d'un gigantesque projet qui dure depuis des années : l'harmonisation d'[ICI TOU.TV](#) et de [CBC Gem](#), nos services de diffusion en continu en français et en anglais.

Les deux services ont toujours eu un but en commun : présenter d'excellents contenus au plus grand nombre de personnes possible, partout au pays. Toutefois, il s'agissait de produits distincts sur le plan technique, chacun ayant ses propres processus dorsaux et systèmes de soutien. Dans un souci d'optimisation des ressources et des expertises, et pour que chacune des deux plateformes puisse bénéficier des fonctionnalités de l'autre, nos équipes responsables des services numériques ont mené à bien l'harmonisation des technologies, une initiative colossale et prioritaire nécessitant un niveau de collaboration sans précédent, notamment pour la résolution de problèmes.

Les utilisateurs remarqueront que les services ont un nouvel aspect plus homogène, mais les parallèles vont beaucoup plus loin. Dirigé par les équipes Stratégie et Produits numériques de CBC et Médias numériques de Radio-Canada, le projet d'harmonisation visait la fusion des deux plateformes en regroupant plusieurs systèmes, comme le système de gestion de contenu, le système d'abonnement et de facturation, le moteur de publicité, et plus encore. Les équipes participantes ont créé des composants qui permettront au bout du compte d'offrir les services dans plus de 20 applications, ce qui les rendra beaucoup plus faciles d'accès.

Nos équipes du numérique ont concrétisé une vision extrêmement ambitieuse au chapitre technique, en offrant une expérience utilisateur plus simple et élégante sur [CBC Gem](#) et [ICI TOU.TV](#).



CBC Gem et ICI TOU.TV : en parfaite harmonie



MESURER NOTRE RENDEMENT

Notre rendement – mandat et vision

L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les perceptions relativement à notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers la population canadienne. Le sondage de perception portant sur notre mandat et notre vision montre comment les Canadiens voient leur diffuseur public national, et dans quelle mesure ils jugent que nos services sont conformes au mandat de la Société. Les données proviennent de sondages menés auprès d'échantillons représentatifs de Canadiens.

Les faits saillants du sondage de 2022-2023 sont présentés ci-après.

70 % des Canadiens utilisent au moins un de nos services sur une base mensuelle

78 %

des Canadiens affirment qu'il est important pour le Canada d'avoir un diffuseur public national comme CBC/Radio-Canada.

63 % + 15 %

76 %

des Canadiens sont d'accord pour dire qu'il y a clairement un besoin et un rôle pour CBC/Radio-Canada dans le futur.

59 % + 17 %

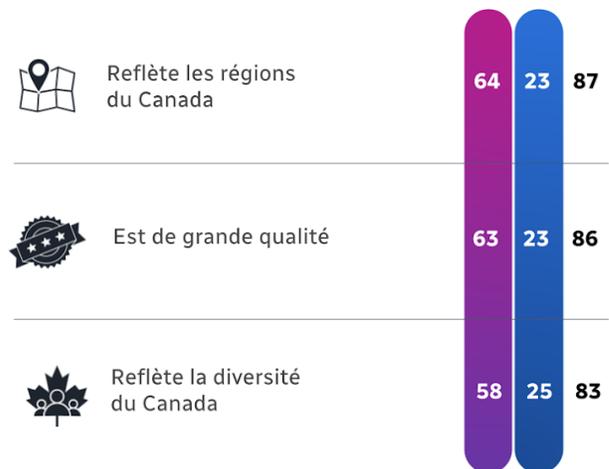
Nos forces principales

La grande majorité des Canadiens sont d'accord pour dire que CBC/Radio-Canada...



Nos forces de programmation

La très grande majorité de nos utilisateurs sont d'accord pour dire que la programmation de CBC/Radio-Canada*...



Tout à fait d'accord (8-10) + D'accord (6-7) = Total

Source : Sondage portant sur le mandat et la vision, 2022-2023 – Léger. Chaque résultat de perception représente le pourcentage de Canadiens qui sont d'accord (c.-à-d. notes de 6 ou 7 sur une échelle de 10 points) et qui sont fortement en accord (c.-à-d. 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points) avec chaque énoncé.

* Utilisateurs des services principaux de CBC/Radio-Canada (c.-à-d. ICI TÉLÉ, ICI PREMIÈRE, ICI Radio-Canada.ca, CBC Television, CBC Radio One ou CBC.ca).

Notre rendement – *Entre nous, c'est pour la vie*

Vous trouverez ci-dessous les indicateurs de rendement clés (IRC) qui servent à mesurer et à suivre nos progrès en ce qui a trait à notre stratégie, [Entre nous, c'est pour la vie](#), et à ses cinq priorités stratégiques : personnaliser nos services numériques, captiver les jeunes auditoires, prioriser nos liens avec les régions, incarner le Canada d'aujourd'hui et faire rayonner le Canada dans le monde³. Ces priorités demeureront à la base de nos initiatives stratégiques jusqu'en 2024.

Les cibles sont axées sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et tiennent compte d'un certain nombre de facteurs, comme les réalités du marché, la concurrence et le taux de pénétration des services. Pour l'année 2022-2023, nous avons comme objectif de maintenir la croissance de l'engagement et de la portée numérique obtenue pendant la pandémie. Nous constatons que certaines de nos mesures et cibles n'ont été que partiellement atteintes en raison de la fragmentation continue des auditoires dans un environnement médiatique de plus en plus concurrentiel, et d'une lassitude face aux nouvelles après deux ans de crise COVID-19⁴.

INDICATEURS	RÉSULTATS 2021-2022	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES ⁵	CIBLES 2023-2024	EXPLICATIONS
PERSONNALISER NOS SERVICES NUMÉRIQUES						
Portée numérique (moyenne mensuelle de visiteurs uniques)⁶						
CBC/Radio-Canada	24,2 M	22,1 M	21,4 M	●	19,7 M	Cette année, la cible de portée numérique a été partiellement atteinte. En effet, les prévisions pour la cible sous-estimaient à la fois le nombre de nouveaux concurrents sur le marché et la menace qu'ils représentent, en particulier les services de diffusion en continu et de jeux étrangers.
CBC	20,7 M	18,8 M	17,4 M	●	16,5 M	
Radio-Canada	6,1 M	5,5 M	5,2 M	●	4,9 M	
Engagement numérique des utilisateurs (minutes mensuelles moyennes par visiteur)⁷						
CBC/Radio-Canada	48 min/vis.	43 min/vis.	40 min/vis.	●	37 min/vis.	L'engagement numérique a partiellement atteint la cible, car les habitudes d'écoute des auditoires pendant la pandémie ne pouvaient pas se maintenir à long terme. L'intense concurrence dans le secteur numérique a aussi contribué aux mesures d'engagement moins élevées que prévu.
CBC	33 min/vis.	31 min/vis.	28 min/vis.	●	27 min/vis.	
Radio-Canada	57 min/vis.	52 min/vis.	50 min/vis.	●	45 min/vis.	

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes de consommation des médias, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et en adoptent de nouvelles afin de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison.

³ Notre cinquième priorité stratégique – Faire rayonner le Canada dans le monde – est mesurée à l'interne.

⁴ Selon les plus récentes données de l'Observateur des technologies médias (OTM), plus des trois quarts des Canadiens déclarent éviter activement les nouvelles au moins une partie du temps. La proportion grimpe à plus de 80 % chez les moins de 50 ans (OTM 18+, automne 2022).

⁵ On considère qu'une cible est « partiellement atteinte » si le résultat se situe entre 90 et 99 % de la cible; « atteinte ou dépassée » si le résultat correspond à 100 % de la cible ou plus; et « non atteinte » si le résultat est inférieur à 90 % de la cible.

⁶ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC/Radio-Canada | CBC | Radio-Canada.

⁷ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de CBC/Radio-Canada | CBC News/Régions | Radio-Canada Info/Régions, avril à mars, Canada.



INDICATEURS	RÉSULTATS 2021-2022	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES ⁸	CIBLES 2023-2024	EXPLICATIONS
CAPTIVER LES JEUNES AUDITOIRES						
Visites numériques aux contenus jeunesse (moyenne mensuelle de visites)⁹						
CBC/Radio-Canada	3 642 k	3 777 k	2 858 k		2 463 k	Bien qu'elles soient demeurées supérieures aux résultats d'avant la pandémie, les visites numériques aux contenus jeunesse ont été moins nombreuses que prévu. La concurrence accrue pour gagner l'attention des enfants livrée par les géants du numérique, les plateformes de médias sociaux et les jeux vidéo est un facteur déterminant.
CBC	3 187 k	3 322 k	2 450 k		2 145 k	
Radio-Canada	454 k	455 k	407 k		318 k	
PRIORISER NOS LIENS AVEC LES RÉGIONS						
Engagement numérique des utilisateurs Info/Régions (minutes mensuelles moyennes par visiteur)⁷						
CBC	23 min/vis.	23 min/vis.	20 min/vis.		19 min/vis.	CBC n'a pas atteint la cible de l'engagement numérique des utilisateurs à l'égard des nouvelles et du contenu régional car l'intérêt pour les contenus d'information a été moins grand que prévu et s'est essoufflé depuis la pandémie. Radio-Canada a partiellement atteint la cible.
Radio-Canada	14 min/vis.	13 min/vis.	12 min/vis.	●	12 min/vis.	
INCARNER LE CANADA D'AUJOURD'HUI						
Représentation de l'équité en emploi (% des nouvelles embauches à l'externe)¹⁰						
CBC/Radio-Canada	44,5 %	43,0 %	45,2 %	●	41,0 %	En raison du passage à notre nouveau système des RH en février 2023, nous avons les résultats réels jusqu'au T3 2022-2023. Les résultats du dernier trimestre et de l'exercice sont des projections fondées sur les résultats observés au cours des trois derniers exercices.
CBC	64,7 %	55,0 %	60,2 %	●	50,0 %	
Radio-Canada	29 %	26,0 %	26,8 %	●	26,0 %	

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte

⁸ On considère qu'une cible est « partiellement atteinte » si le résultat se situe entre 90 et 99 % de la cible; « atteinte ou dépassée » si le résultat correspond à 100 % de la cible ou plus; et « non atteinte » si le résultat est inférieur à 90 % de la cible.

⁹ Source : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse de CBC (CBC Kids, CBC Kids News et CBC Gem) et de Radio-Canada (L'appli des petits, zone Jeunesse et ICI TOU.TV), avril à mars. Le résultat de CBC/Radio-Canada correspond à la somme des visites aux contenus de CBC et de Radio-Canada.

¹⁰ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les personnes racisées.

Notre rendement – composantes médias

Le compte rendu sur les composantes médias nous sert à mesurer notre rendement et à le comparer à nos cibles opérationnelles. Celles-ci ont essentiellement trait à la portée de nos diverses plateformes, aux parts d'auditoire et aux revenus, tous services confondus. La Société continue de surveiller le rendement de ses services de télévision facultatifs, mais ne publie pas ses données d'abonnement pour des raisons de concurrence.

INDICATEURS	RÉSULTATS 2021-2022	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES ¹¹	CIBLES 2023-2024	EXPLICATIONS
TÉLÉVISION (part d'auditoire)¹²						
CBC Television	5,8 %	4,9 %	4,4 %		4,1 %	Le résultat de CBC Television est inférieur à la cible, car l'auditoire de CBC et l'auditoire disponible total pour le segment sont tous les deux en baisse.
CBC News Network	2,1 %	1,8 %	2,0 %	●	1,7 %	CBC News Network a dépassé la cible annuelle en raison de la couverture de grands dossiers de l'actualité au cours de l'année, comme le décès de la reine et la guerre en Ukraine.
ICI TÉLÉ	24,8 %	22,5 %	23,2 %	●	22,8 %	La part d'auditoire d'ICI TÉLÉ a dépassé la cible annuelle, grâce notamment à des nouveautés comme la première saison de <i>STAT</i> .
ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA	5,6 %	5,2 %	5,8 %	●	5,4 %	La part combinée de nos services de télévision facultatifs est supérieure à la cible annuelle, principalement en raison de la couverture de grands dossiers de l'actualité sur ICI RDI, par exemple la guerre en Ukraine.
RADIO						
CBC Radio One et CBC Music ¹³	16,2 %	15,8 %	14,2 %	●	13,5 %	La part d'auditoire et la portée de CBC Radio et CBC Music ont partiellement atteint la cible, car les Canadiens passent moins de temps qu'avant à écouter la radio terrestre et CBC Music.
CBC Radio One et CBC Music ¹⁴	10,9 M	10,9 M	10,4 M	●	10,0 M	
ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE ¹⁵	22,1 %	20,7 %	23,4 %	●	22,4 %	La part d'auditoire combinée d'ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE dépasse largement la cible grâce à des émissions phares et à des nouveautés comme <i>La journée (est encore jeune)</i> .
REVENUS (services généralistes, facultatifs et en ligne)¹⁶						
CBC	368 M\$	218 M\$	223 M\$	●	221 M\$	La cible de revenus a été atteinte ou légèrement dépassée, car la demande des annonceurs s'est maintenue au sortir de la pandémie.
Radio-Canada	376 M\$	225 M\$	225 M\$	●	222 M\$	

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte

¹¹ On considère qu'une cible est « partiellement atteinte » si le résultat se situe entre 90 et 99 % de la cible; « atteinte ou dépassée » si le résultat correspond à 100 % de la cible ou plus; et « non atteinte » si le résultat est inférieur à 90 % de la cible.

¹² Source : Numeris, PPM, 2+, CBC Television : septembre à avril (saison régulière), CBC News Network : avril à mars. Francophones du Québec 2+, ICI TÉLÉ : septembre à avril (saison régulière), ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA : avril à mars.

¹³ Source : Numeris, PPM pour la radio, 2+, marchés anglophones de Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Montréal.

¹⁴ Source : Numeris, PPM pour la radio, 2+, total pour le Canada.

¹⁵ Source : Numeris, PPM pour la radio, marché central francophone de Montréal, 2+, septembre à mars (saison régulière).

¹⁶ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les autres revenus (p. ex., vente de contenus).

Mesure du contenu canadien

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit le cadre réglementaire en matière de contenu canadien à la télévision, et fixe les conditions de licence pour ICI TÉLÉ et CBC Television. Comme l'indique le tableau ci-dessous, pour les deux dernières années de radiodiffusion, ICI TÉLÉ et CBC Television ont respecté ou dépassé les conditions de licence fixées par le CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute.

	CONDITIONS DE LICENCE ANNUELLES	RÉSULTATS DU 1 ^{ER} SEPT. 2020 AU 31 AOÛT 2021	RÉSULTATS DU 1 ^{ER} SEPT. 2021 AU 31 AOÛT 2022
ICI TÉLÉ			
Journée de radiodiffusion	75 %	82 %	78 %
Heures de grande écoute	80 %	95 %	94 %
CBC Television			
Journée de radiodiffusion	75 %	76 %	75 %
Heures de grande écoute	80 %	83 %	81 %



Partenariats avec les bibliothèques

PERSONNES

Nos effectifs

Les relations que nous entretenons avec nos employés sont précieuses pour nous; c'est pourquoi nous faisons tout en notre pouvoir pour leur offrir une expérience des plus agréables parmi nous. Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous nous engageons à offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux membres des quatre groupes désignés, tout en veillant à ce que nos efforts pour maximiser la diversité et l'inclusion se traduisent par une plus grande pluralité des visages, des voix, des expériences et des perspectives dans nos contenus et notre environnement de travail.

REPRÉSENTATION DES GROUPES DÉSIGNÉS DANS NOTRE EFFECTIF AU 1^{ER} JANVIER 2023¹⁷ :

	FEMMES	AUTOCHTONES	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	PERSONNES RACISÉES
Effectif de CBC/Radio-Canada	49,4 %	2,3 %	4,0 %	17,9 %
Main-d'œuvre disponible	41,9 %	2,5 %	8,2 %	19,2 %

Rétrospective de l'année

Apporter notre soutien au personnel

En mars 2023, nous avons annoncé la fin de nos activités internes de gestion de crise liée à la pandémie de COVID-19 ainsi que le retour des procédures normales pour les congés. Toutefois, notre politique de télétravail demeure en vigueur et nous continuons de faire progresser notre approche souple. Nous avons également mis en œuvre notre nouveau système des RH, Workday, afin d'améliorer et de simplifier nos processus, et de rehausser nos capacités d'analytique des données sur les personnes pour soutenir la prise de décisions fondées sur les données. De plus, nous avons lancé notre nouveau portail bien-être le 3 avril 2023. Le bien-être est essentiel pour la réussite de notre personnel comme pour celle de notre entreprise. Ce nouveau portail est un guichet unique donnant accès à une vaste gamme de ressources en lien avec la santé, le bien-être et le mode de vie, couvrant les volets physique, financier, émotionnel/mental et familial/social, afin de créer une meilleure expérience employé.

Nous sommes également heureux d'amorcer ce nouvel exercice après la conclusion réussie des négociations avec l'Association des professionnels et des superviseurs de la Société Radio-Canada (APS) et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (STTRC), qui ont mené à la signature de conventions collectives en vigueur jusqu'en 2025. Ces négociations avaient pour objectif d'entretenir une relation collaborative, efficace et productive entre la direction et les syndicats ainsi que de renforcer cette relation à l'approche des négociations entre CBC/Radio-Canada et la Guilde canadienne des médias en 2024.

Favoriser un milieu de travail équitable, inclusif et diversifié

Guidés par notre plan sur l'EDI, nous continuons d'honorer nos engagements envers nos effectifs. Au moyen d'initiatives ciblant principalement les membres de groupes sous-représentés, comme le programme DEL (formation au leadership), le programme INSPIRE (mentorat) et le Fonds de développement pour l'EDI (développement et stages), nous avons investi dans la création d'une meilleure expérience employé.

¹⁷En raison du passage à notre nouveau système de gestion de l'information des ressources humaines, les résultats sont en date du 1^{er} janvier 2023.

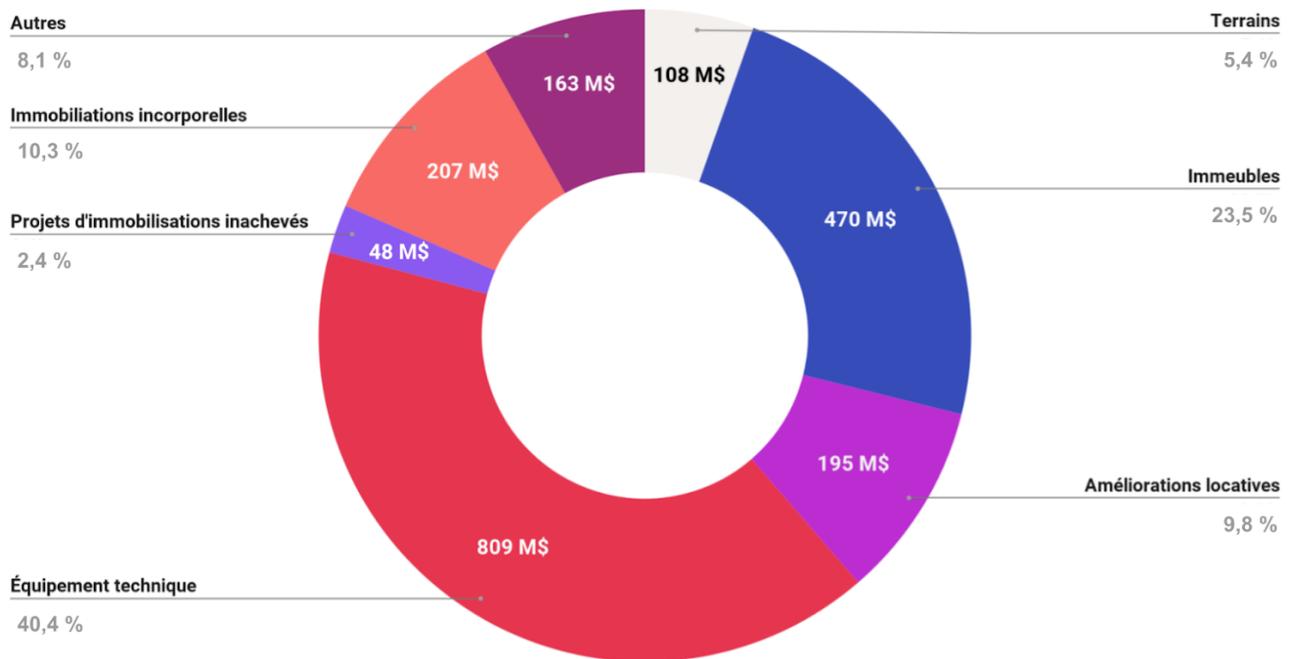


TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE

Nos actifs

Avec ses 74 sites de production, son réseau de radiodiffusion (le plus étendu dans le monde avec ses 727 émetteurs radio et 27 émetteurs de télévision numériques répartis sur 520 sites) et son parc immobilier de 2,7 millions de pieds carrés, CBC/Radio-Canada dispose d'actifs totalisant 2,0 milliards de dollars selon une comptabilité au coût historique (pour une valeur comptable nette de 786 millions de dollars) au 31 mars 2023. Nous avons également un contrat de location-financement pour la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC) dont la valeur comptable nette est de 185 millions de dollars.

Nos coûts d'infrastructure par type d'actif



CBC/Radio-Canada reçoit du gouvernement du Canada un crédit d'immobilisations de base de 85,9 millions de dollars par an. Conformément au paragraphe 54(4) de la *Loi sur la radiodiffusion*, nous présentons notre budget d'immobilisations au ministre du Patrimoine canadien dans notre plan d'entreprise, puis nous le soumettons pour approbation au gouvernement.

Rétrospective de l'année

Attirer les meilleurs talents

Dans le contexte d'un marché de l'emploi difficile, nous recherchons activement des personnes motivées, qui maîtrisent bien les technologies, pour se joindre aux formidables équipes formant le groupe Technologies et Infrastructures (T et I). À cette fin, au cours de l'exercice, nous avons participé au salon de l'emploi FCTM et à ceux de l'Université Concordia et de l'Université McGill, où nous avons interagi avec des étudiantes et étudiants cherchant à démarrer leur carrière en beauté. Nous avons eu l'occasion de les renseigner sur les types de projets exécutés et le travail accompli par le groupe T et I de CBC/Radio-Canada pour réaliser notre mandat et servir le public canadien. Nous avons également partagé des nouvelles et de l'information susceptibles d'intéresser les personnes souhaitant se joindre à notre organisation à l'occasion d'un [séminaire s'adressant](#) à des jeunes suivant le cours de communications optiques de l'École de technologie supérieure.



Groupe d'étudiants de l'École de technologie supérieure à la nouvelle Maison de Radio-Canada

Modernisation de nos installations

La nouvelle Maison de Radio-Canada, notre siège social à Montréal, répond aux normes d'écoresponsabilité les plus strictes, soit l'équivalent d'une certification LEED Argent, notamment en ce qui concerne la gestion écoresponsable des matières résiduelles et de la consommation d'eau et d'électricité. De plus, elle intègre des méthodes de pointe en matière de production de contenu.

Cette année, nos équipes ont contribué à l'organisation de diverses visites des installations pour les groupes souhaitant en savoir plus sur le travail derrière ce projet d'envergure et sur la manière dont les technologies de pointe intégrées à sa conception ont amélioré notre fonctionnement, en ouvrant notamment la porte à de nouveaux modes de collaboration. Parmi ces groupes, certains venaient d'organisations comme les Forces armées canadiennes ou CoreNet.

En plus de tout cela, le travail de T et I a récemment été mis en évidence dans divers médias, par exemple lorsque CBC/Radio-Canada a obtenu un prix [Oui Love Audio Award](#) pour le projet de la nouvelle Maison de Radio-Canada, ou lorsque le travail de l'équipe de la Transmission en régions éloignées a été souligné dans le [balado Middyay Cafe with Leonard Linklater](#).

PERSPECTIVES

À l'exercice 2023-2024, nous ferons avancer plusieurs initiatives importantes qui visent à faire de CBC/Radio-Canada l'organisation la plus innovatrice, écoresponsable et inclusive possible. Nous nous réjouissons de lancer notre [stratégie autochtone nationale](#), qui est le fruit d'un vaste processus de consultation et qui orientera nos façons de travailler et d'entretenir des relations avec les Autochtones, et notre [plan national sur l'accessibilité](#), également fondé sur un processus de consultation publique, qui éclairera notre traitement de la représentation des personnes en situation de handicap dans les médias, les obstacles que ces personnes doivent affronter pour consommer nos contenus, et la manière dont nous pouvons améliorer nos relations avec les différents groupes de personnes en situation de handicap. Notre plan stratégique actuel, [Entre nous, c'est pour la vie](#), prendra fin en 2024, et les travaux sont en cours pour élaborer notre nouvelle stratégie institutionnelle.



Faire route ensemble – La stratégie autochtone nationale

Du côté de la programmation, nous nous félicitons d'avoir obtenu les droits de diffusion nous permettant de demeurer le diffuseur officiel canadien des Jeux Olympiques jusqu'en 2032 et celui des Jeux Paralympiques jusqu'en 2026. À la suite du renouvellement de nos licences de radiodiffusion par le CRTC, nous aurons pour la première fois la permission d'inclure certaines dépenses de programmation visant nos services numériques dans le cadre de nos obligations réglementaires, notamment celles de nos deux services de vidéo en continu, [CBC Gem](#) et [ICI TOU.TV](#). De plus, un certain pourcentage de nos dépenses affectées à la production indépendante sera dorénavant consacré aux producteurs autochtones et aux producteurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), et il y aura une obligation de dépenses globales liées aux producteurs et sociétés de production indépendantes appartenant aux groupes suivants : Autochtones, CLOSM, personnes racisées, membres de la communauté LGBTQ2+ et personnes en situation de handicap.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Revenus	515 584	651 417	(20,9)
Financement public	1 271 846	1 240 014	2,6
Dépenses	(1 906 598)	(2 011 475)	(5,2)
Résultat avant autres gains et pertes et impôts	(119 168)	(120 044)	(0,7)
Autres gains et pertes	(8 440)	(680)	N. S.
Résultat avant impôts	(127 608)	(120 724)	5,7
Recouvrement d'impôt	2 499	28 651	(91,3)
Résultat net de l'exercice en IFRS	(125 109)	(92 073)	35,9

N. S. : Non significatif

Le **résultat net de l'exercice en IFRS** correspond à une perte de 125,1 millions de dollars contre une perte de 92,1 millions de dollars l'an passé. Ces résultats financiers sont analysés plus en détail ci-après :

 <p>REVENUS</p>	<p>2022-2023 : 516 M\$ 2021-2022 : 651 M\$ BAISSE TOTALE -135 M\$ (-21 %)</p>	<p>Les revenus de l'exercice ont diminué de 20,9 %, principalement parce que nos résultats de l'exercice précédent comprenaient des revenus supplémentaires tirés de la publicité et des droits de diffusion grâce à la couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, qui ont eu lieu pendant le même exercice à cause de la pandémie.</p> <p>Exclusion faite des effets des Jeux Olympiques, nos revenus liés aux activités courantes ont augmenté principalement en raison de la hausse des revenus publicitaires sur nos plateformes numériques ainsi que des revenus financiers.</p>
 <p>FINANCEMENT PUBLIC</p>	<p>2022-2023 : 1 272 M\$ 2021-2022 : 1 240 M\$ HAUSSE TOTALE +32 M\$ (+3 %)</p>	<p>Le financement public comptabilisé en résultat a augmenté de 2,6 %.</p> <p>À l'exercice précédent, le financement public avait été moins important en raison d'une avance de 36,7 millions de dollars versée en 2020-2021 pour atténuer les risques de liquidité anticipés durant la pandémie.</p>
 <p>DÉPENSES</p>	<p>2022-2023 : 1 907 M\$ 2021-2022 : 2 011 M\$ BAISSE TOTALE -104 M\$ (-5 %)</p>	<p>Nos dépenses ont diminué de 5,2 %, car les résultats de l'exercice précédent incluaient les droits de diffusion et les coûts associés à la couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022.</p> <p>Exclusion faite des effets des Jeux Olympiques, nos dépenses liées aux activités courantes ont augmenté en raison principalement des pressions inflationnistes et des dépenses de contenu supplémentaires engagées dans nos plateformes traditionnelles.</p> <p>L'augmentation des coûts d'exploitation a été compensée en partie par l'effet de la suspension de la cotisation patronale au Régime de retraite et les charges de retraite moins élevées.</p>



VIABILITÉ FINANCIÈRE

CBC/Radio-Canada dépend à la fois de ses crédits parlementaires et de ses revenus commerciaux, dont des revenus publicitaires, pour soutenir les émissions et les services qu'elle offre aux Canadiens. Nous pensons que les revenus au sortir de la pandémie se maintiendront à court terme, mais les perspectives à moyen terme sur ce plan sont fonction des conditions du marché. Les revenus publicitaires demeureront sous pression, car les grands acteurs du numérique accaparent une part de plus en plus grande de ce marché.

Revenus et autres sources de financement

CBC/Radio-Canada dispose de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.

Financement public : Cette année, le financement pour les activités d'exploitation s'est chiffré à 1 174,9 millions de dollars, le financement des immobilisations comptabilisé en résultat, à 92,9 millions de dollars et le financement pour le fonds de roulement, à 4,0 millions de dollars.

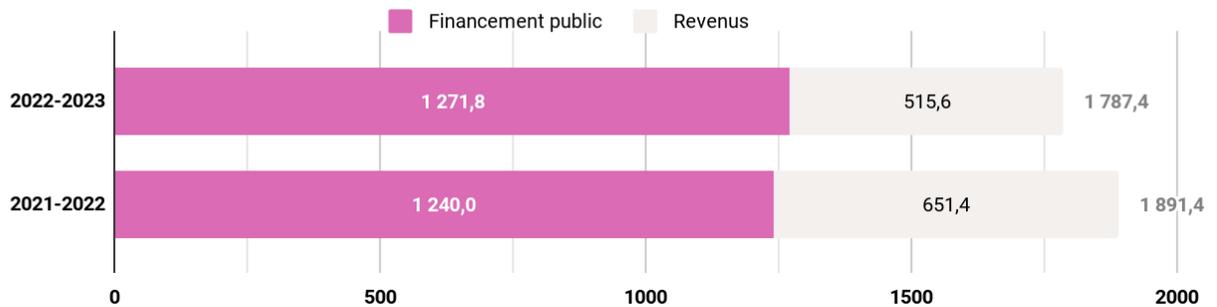
Revenus publicitaires : Revenus tirés de la vente d'espace publicitaire sur nos chaînes de télévision généralistes, nos services de télévision facultatifs et nos plateformes numériques. Les revenus publicitaires tirés des événements, comme les Jeux Olympiques, peuvent avoir un impact majeur sur les revenus autogénérés de la Société. À long terme, la part de notre financement total occupée par les revenus publicitaires de la télévision rétrécit en raison principalement de la transition du marché vers les véhicules publicitaires numériques.

Revenus d'abonnement : Revenus d'abonnement de nos services facultatifs – CBC News Network, *documentary*, CBC Gem, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, ICI TOU.TV EXTRA et Curio.ca. Les revenus d'abonnement tirés de nos plateformes de télévision traditionnelle continuent d'être touchés par les tendances à l'abandon ou à la réduction des services de télévision, alors que les abonnements à nos plateformes numériques de divertissement augmentent.

Revenus financiers et autres revenus : Revenus tirés des activités courantes, comme la location d'actifs immobiliers, la vente de contenus, la location d'espaces aux sites d'émetteurs et les services de diffuseur hôte d'événements sportifs.

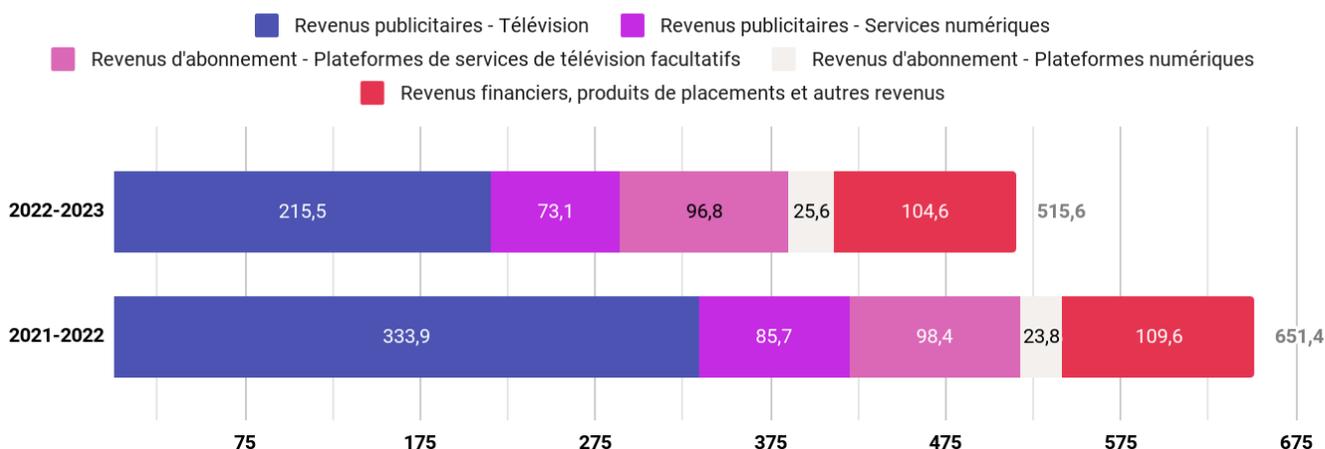
Sources de financement

(en M\$)



Revenus

(en M\$)



Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Pour financer nos activités et nos besoins en capitaux dans un environnement à forte composante technologique, nous dépendons des crédits parlementaires que nous recevons du gouvernement et des revenus que nous tirons de nos activités commerciales. Nos principales sources de liquidités sont les crédits parlementaires qui nous sont versés pour financer nos activités d'exploitation, nos immobilisations et notre fonds de roulement, ainsi que nos revenus de provenances diverses, dont la vente de publicité sur l'ensemble de nos plateformes. Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, aux activités de financement et aux activités d'investissement sont résumés ci-dessous.

Notre solde de trésorerie s'élevait à 108,8 millions de dollars au 31 mars 2023, contre 83,0 millions de dollars au 31 mars 2022.

Position de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Trésorerie – Début de l'exercice	82 960	90 107	(7,9)
Variation de l'exercice			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	53 771	(27 228)	N. S.
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	47 015	92 051	(48,9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(74 938)	(71 970)	4,1
Écart net	25 848	(7 147)	N. S.
Trésorerie – Fin de l'exercice	108 808	82 960	31,2

N. S. : Non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les entrées de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation et pour le fonds de roulement. Les variations du fonds de roulement ont un effet notable sur les entrées et les sorties de fonds dans le cadre de nos activités.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 53,8 millions de dollars pendant l'exercice, comparativement à des sorties de trésorerie de 27,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Les variations dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont principalement attribuables au paiement



d'impôts sur le revenu au premier trimestre de 2021-2022 et aux créances clients plus élevées à l'exercice précédent en raison des Jeux Olympiques de Beijing 2022.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent les flux de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour le financement des immobilisations.

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 47,0 millions de dollars, soit 45,0 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. Les opérations liées aux obligations hypothécaires du Canada ont produit des sorties de fonds nettes de 11,0 millions de dollars, contre des entrées nettes de 46,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. De plus, les dépenses au titre de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ont été inférieures de 8,6 millions de dollars.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent les sorties de trésorerie affectées aux paiements d'intérêts, aux remboursements des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, aux effets à payer ainsi qu'aux obligations au titre de nos contrats de location.

Les activités de financement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 74,9 millions de dollars, en hausse de 3,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse découle principalement d'un versement final effectué sur un bail au premier trimestre de 2022-2023.

Plan d'emprunt

Le paragraphe 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre plan d'entreprise. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

Lorsque la Société a vendu des créances à long terme en 2009 dans le cadre de son plan de redressement pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des revenus publicitaires de la télévision, elle a donné une garantie aux investisseurs afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour la vente de ces créances. Cette garantie était considérée comme un emprunt. La capacité d'emprunt de la Société s'établit donc comme suit :

Capacité d'emprunt totale disponible	220 000
Capacité utilisée au 31 mars 2023	
Garantie pour la monétisation des créances	(48 405)
Capacité restante	171 595

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. Par conséquent, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

Rétrospective de l'année – Nos résultats

Revenus

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Revenus publicitaires			
Services anglais	139 532	248 969	(44,0)
Services français	149 108	170 581	(12,6)
	288 640	419 550	(31,2)
Revenus d'abonnement			
Services anglais	61 265	61 659	(0,6)
Services français	61 060	60 575	0,8
	122 325	122 234	0,1
Revenus financiers, produits de placements et autres revenus			
Services anglais	31 049	45 667	(32,0)
Services français	26 811	23 163	15,7
Services institutionnels	46 759	40 803	14,6
	104 619	109 633	(4,6)
TOTAL	515 584	651 417	(20,9)

Nos revenus ont diminué (↓20,9 %) par rapport à ceux de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

Revenus publicitaires (↓ 31,2 %)

Les revenus publicitaires sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, de l'état général de l'économie et du marché publicitaire, et du succès de notre programmation.

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Publicité – télévision	215 501	333 856	(35,5)
Publicité – services numériques	73 139	85 694	(14,7)
	288 640	419 550	(31,2)

Nos revenus publicitaires totaux ont diminué de 130,9 millions de dollars (↓31,2 %).

Activités courantes

Les revenus publicitaires de la télévision sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent, tandis que les revenus publicitaires des services numériques ont continué à bénéficier d'une demande soutenue, surtout du côté de la publicité vidéo.

Olympiques

La baisse des revenus est principalement attribuable aux montants additionnels comptabilisés à l'exercice précédent relativement à la diffusion des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, qui se sont tous les deux tenus la même année en raison de la pandémie.



Revenus d'abonnement (↑ 0,1 %)

Nos revenus d'abonnement sont tributaires des taux fixés pour nos services facultatifs et les plateformes numériques, et de notre base d'abonnés. Nos revenus tirés des services de télévision facultatifs affichent un recul en glissement annuel à cause de la tendance à la réduction des services qui se répercute négativement sur le secteur de la câblodistribution, tandis qu'on observe une transition du marché vers les abonnements aux plateformes de divertissement en ligne.

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Plateformes de services de télévision facultatifs	96 775	98 399	(1,7)
Plateformes numériques	25 550	23 835	7,2
	122 325	122 234	0,1

Nos revenus d'abonnement sont restés stables (↑ 0,1 %) par rapport à l'exercice précédent, la croissance constante des abonnements à nos plateformes numériques ayant largement compensé la baisse du nombre d'abonnements à nos chaînes facultatives.

Revenus financiers, produits de placements et autres revenus (↓ 4,6 %)

Les revenus financiers, revenus de placements et autres revenus sont fonction des événements et des transactions qui ont lieu pendant le trimestre, puisqu'ils comprennent les revenus de production rattachés aux services de diffuseur hôte et les produits de la vente de contenus. Ce poste incorpore aussi les revenus tirés de nos activités de location, de nos commandites et des droits de retransmission. Pour plus d'informations sur nos sources de revenus, veuillez consulter la note 15, Revenus, de nos états financiers intermédiaires.

Voici les principales variations sur le plan des revenus financiers, produits de placements et autres revenus :

Activités courantes

Les autres revenus ont augmenté en raison d'une hausse de la demande de services de production, des ventes de contenus et des revenus financiers.

Olympiques

À l'exercice précédent, nous avons généré des revenus supplémentaires liés aux droits de diffusion grâce à la couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022.

Dépenses d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques			
Services anglais	996 570	1 101 080	(9,5)
Services français	816 114	816 807	(0,1)
	1 812 684	1 917 887	(5,5)
Autres dépenses d'exploitation			
Coûts de transmission, distribution et collecte	60 162	58 387	3,0
Administration nationale	11 980	11 054	8,4
Charges financières	21 772	24 147	(9,8)
	93 914	93 588	0,3
TOTAL	1 906 598	2 011 475	(5,2)

Nos dépenses d'exploitation totales ont diminué de 104,9 millions de dollars (↓5,2 %) par rapport à celles de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques (↓ 5,5 %)

Les coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice et de notre grille de programmation courante. Ils correspondent aux coûts engagés pour produire nos émissions, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des installations techniques.

Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ont diminué de 105,2 millions de dollars (↓5,5 %).

Activités courantes

Les coûts étaient plus élevés à cause des pressions inflationnistes et des dépenses de contenu supplémentaires engagées dans nos plateformes traditionnelles. De plus, nous avons assumé des coûts supplémentaires liés à la couverture d'un cycle de nouvelles intense, marqué entre autres par la guerre en Ukraine, les élections provinciales en Ontario et au Québec, les funérailles nationales de Guy Lafleur, les émissions spéciales sur la famille royale britannique et les funérailles de la reine Élisabeth II.

Cette hausse a été compensée en partie par des coûts d'exploitation moindres en raison de la suspension de la cotisation patronale au Régime de retraite ainsi que de charges de retraite moins élevées.

Olympiques

À l'exercice précédent, les coûts étaient plus élevés, car ils comprenaient les coûts d'acquisition de droits de diffusion et les coûts de production en lien avec la couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022.

Autres dépenses d'exploitation (↑ 0,3 %)

Les autres dépenses d'exploitation comprennent les coûts de diffusion de la programmation de la Société (« transmission, distribution et collecte »), les coûts de l'administration nationale et les charges financières.

Les autres dépenses d'exploitation sont demeurées stables (↑0,3 %) par rapport à l'exercice précédent.



Financement public

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	1 174 971	1 139 694	3,1
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	4 000	4 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	92 875	96 320	(3,6)
TOTAL	1 271 846	1 240 014	2,6

Le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est comptabilisé en fonction des montants votés par le Parlement.

*Le financement des immobilisations est comptabilisé à titre de **financement des immobilisations différé**. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.*

Le **crédit parlementaire pour les activités d'exploitation** a augmenté de 35,3 millions de dollars (↑3,1 %) en 2022-2023.

Aux exercices 2022-2023 et 2021-2022, nous avons comptabilisé un financement additionnel de 21,0 millions de dollars que le gouvernement du Canada a accordé à CBC/Radio-Canada pour l'aider à couvrir les dépenses d'exploitation exceptionnelles engendrées par la pandémie.

Le financement public pour l'exercice précédent était comparativement moins élevé, car 36,7 millions de dollars avaient été transférés à notre crédit parlementaire pour les activités d'exploitation de 2020-2021 en raison de l'incertitude que la pandémie faisait planer sur nos flux de trésorerie.

L'**amortissement du financement des immobilisations différé** a diminué de 3,4 millions de dollars (↓3,6 %) conformément à la baisse de nos actifs.

Autres gains et pertes

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 440)	(680)	N. S.
TOTAL	(8 440)	(680)	N. S.

N. S. : Non significatif

La perte constatée en 2022-2023 est principalement attribuable aux pertes nettes découlant de la mise hors service d'actifs liés à l'ancienne Maison de Radio-Canada (MRC) et à nos activités courantes.

La perte de 0,7 million de dollars constatée en 2021-2022 est principalement attribuable à la perte nette consécutive à la mise hors service d'actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Impôt sur le revenu

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Recouvrement d'impôt	2 499	28 651	(91,3)
TOTAL	2 499	28 651	(91,3)

En 2022-2023, nous avons récupéré le reste du montant d'impôt sur le revenu payé en 2020-2021. En 2020-2021, nous avons comptabilisé une charge d'impôt de 31,1 millions de dollars en raison de nos résultats nets imposables positifs.

Pour l'exercice 2021-2022, nous avons comptabilisé un recouvrement d'impôt de 28,7 millions de dollars en raison de la perte fiscale inscrite.

Total du résultat global

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022	Écart en %
Résultat net de l'exercice	(125 109)	(92 073)	35,9
Autres éléments du résultat global			
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	(239 561)	813 426	N. S.
Total du résultat global de l'exercice	(364 670)	721 353	N. S.

N. S. : Non significatif

Les réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies surviennent quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles, entraînant d'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque exercice.

Le résultat global total comptabilisé dans l'exercice considéré correspond à une perte de 364,7 millions de dollars, contre un gain de 721,4 millions de dollars dans l'exercice précédent. Outre le résultat net, le total du résultat global comprend des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies telles qu'elles sont définies ci-dessus.

Des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies se sont traduites par une perte de 239,6 millions de dollars au cours de l'exercice, principalement attribuable à une perte de 601,2 millions de dollars sur la valeur des actifs, dont le rendement réel a été inférieur au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles. Nous avons également comptabilisé une perte de 429,5 millions de dollars découlant de la variation du plafond de l'actif de notre régime de retraite capitalisé. Cette réduction est en partie contrebalancée par une hausse de 90 points de base du taux d'actualisation ayant donné lieu à une réduction de 791,2 millions de dollars de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies.

Dans l'exercice précédent, des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies avaient donné lieu à un gain de 813,4 millions de dollars, principalement attribuable à une hausse de 70 points de base du taux d'actualisation, ce qui avait réduit de 599,6 millions de dollars la valeur de l'obligation au titre des prestations définies, et à un gain de 213,8 millions de dollars sur la valeur des actifs, dont le rendement réel avait dépassé le rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles.



Saisonnalité et données financières trimestrielles

Le tableau ci-dessous présente un condensé des données financières des huit trimestres précédents. Ces données trimestrielles ne sont pas auditées, mais ont été établies sur la même base que les états financiers consolidés annuels. L'analyse de nos résultats par trimestre est incluse dans nos rapports trimestriels, accessibles [ici](#).

	2022-2023				
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	131 358	112 287	141 989	129 950	515 584
Financement public	288 559	307 211	320 316	355 760	1 271 846
Dépenses	(414 382)	(433 814)	(496 873)	(561 529)	(1 906 598)
Résultat avant autres gains et pertes et impôts	5 535	(14 316)	(34 568)	(75 819)	(119 168)
Autres gains et pertes	40	(159)	(1 011)	(7 310)	(8 440)
Résultat avant impôts	5 575	(14 475)	(35 579)	(83 129)	(127 608)
Recouvrement d'impôt	-	-	2 412	87	2 499
Résultat net de la période en IFRS	5 575	(14 475)	(33 167)	(83 042)	(125 109)

	2021-2022				
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	118 052	182 043	147 147	204 175	651 417
Financement public	273 756	294 582	300 237	371 439	1 240 014
Dépenses	(398 138)	(480 726)	(492 853)	(639 758)	(2 011 475)
Résultat avant autres gains et pertes et impôts	(6 330)	(4 101)	(45 469)	(64 144)	(120 044)
Autres gains et pertes	10	812	(801)	(701)	(680)
Résultat avant impôts	(6 320)	(3 289)	(46 270)	(64 845)	(120 724)
Recouvrement d'impôt	-	-	-	28 651	28 651
Résultat net de la période en IFRS	(6 320)	(3 289)	(46 270)	(36 194)	(92 073)

Nos résultats d'exploitation sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont des retombées importantes d'un trimestre à l'autre. Le caractère saisonnier de nos **revenus** reflète les conditions du marché, la conjoncture économique et les habitudes d'écoute, comme c'est le cas pour tous les diffuseurs traditionnels. Les revenus générés par nos activités courantes au premier semestre de l'exercice sont habituellement les plus faibles en raison de la baisse des cotes d'écoute télévisuelles pendant la saison estivale. En comparaison, les revenus générés par les activités courantes au troisième trimestre sont plus élevés parce que les auditoires de la télévision sont plus nombreux et que plus d'annonceurs achètent du temps d'antenne en prévision de la période des fêtes.

Le **financement public** est comptabilisé dans le résultat de la Société en fonction des dépenses nettes budgétées pour le trimestre. Les budgets mensuels et trimestriels sont établis en s'appuyant sur le budget annuel approuvé par le conseil d'administration au début de chaque exercice, et reflètent le financement attendu pour l'exercice ainsi que les fluctuations saisonnières des dépenses et des revenus.

Les **dépenses** liées aux activités courantes tendent également à suivre un cycle saisonnier en raison des variations de la grille de programmation. Les dépenses d'exploitation ont tendance à être plus élevées au quatrième trimestre, puisque c'est la période de l'année où la Société prépare la saison de radiodiffusion automnale et finalise les projets à livrer avant la fin de l'exercice.

D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le résultat net d'un trimestre à l'autre, notamment les gains ou les pertes de change ainsi que la dépréciation et la vente d'actifs. Le cas échéant, ces variations sont comptabilisées en autres gains et pertes.

La diffusion des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022 s'est répercutée sur nos résultats pour l'exercice 2021-2022.

Perspectives

Revenus publicitaires après la pandémie de COVID-19

Les revenus publicitaires totaux ont dépassé les niveaux d'avant la pandémie, car la croissance des revenus des services numériques a été plus marquée que le recul des revenus de la télévision. Si le déclin des auditoires de la télévision traditionnelle est difficile à prévoir, il est clair que la pérennité de nos revenus publicitaires dépend des revenus tirés des plateformes numériques.

Compressions budgétaires

Le 28 mars 2023, le gouvernement a proposé une réduction graduelle de 3 % des dépenses admissibles des ministères et organismes gouvernementaux d'ici 2026-2027. De plus, le gouvernement a annoncé qu'il collaborera avec les sociétés d'État fédérales pour procéder à une réduction comparable de leurs dépenses. Pour donner suite à cette annonce, nous nous efforcerons d'intégrer à notre planification stratégique les changements nécessaires à mesure que nous obtenons d'autres renseignements.

Modernisation du cadre législatif de la radiodiffusion

Le gouvernement du Canada s'est engagé à moderniser la législation canadienne qui régit les médias, soit la [Loi sur la radiodiffusion](#), la [Loi sur les télécommunications](#) et la [Loi sur la radiocommunication](#). Toute modification apportée à ce cadre législatif pourrait avoir une incidence sur nos perspectives financières, notamment en ce qui concerne l'adoption ou la proposition de nouvelles mesures législatives, comme la [Loi sur la diffusion continue en ligne](#) et le [projet de loi C-18 \(Loi sur les nouvelles en ligne\)](#). Nous collaborons avec le gouvernement pour nous assurer que notre écosystème médiatique continue de soutenir la radiodiffusion publique et pour maintenir sa capacité de servir l'ensemble de la population canadienne.

Jeux Olympiques et Paralympiques

Au début d'avril 2022, le [Comité International Olympique \(CIO\)](#) a annoncé que CBC/Radio-Canada avait obtenu les droits exclusifs de diffusion des Jeux Olympiques et Paralympiques suivants au Canada : Milano Cortina 2026, Los Angeles 2028, les Jeux d'hiver de 2030 (dont la ville hôte n'est pas encore sélectionnée) et Brisbane 2032. En comptant les Jeux de Paris 2024, dont nous détenons déjà les droits, CBC/Radio-Canada demeurera le diffuseur officiel canadien pour les cinq prochains Jeux.



GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GIFCC)

L'environnement est un enjeu important pour la population canadienne – et pour son diffuseur public. Devant l'appel mondial pour des actions concrètes et responsables face aux changements climatiques, CBC/Radio-Canada se transforme pour devenir une entreprise de médias de service public écoresponsable de calibre international, et joue un rôle de premier plan pour rendre l'industrie médiatique canadienne plus verte.

Notre stratégie et nos engagements

[On passe au vert](#) est la toute première stratégie d'écoresponsabilité de CBC/Radio-Canada. En tant que diffuseur public, nous reconnaissons notre responsabilité d'agir contre les changements climatiques. Nous avons pour mission de bâtir une société de médias de service public écoresponsable dont les générations actuelles et futures peuvent être fières, en intégrant la protection de l'environnement à toutes nos activités.

En juin 2023, nous avons [adhéré au Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada](#), une initiative qui nous mènera à la neutralité carbone d'ici 2050.

Consultez la stratégie [On passe au vert](#) pour en savoir plus sur nos engagements, et nos [rapports annuels d'écoresponsabilité](#) pour prendre connaissance des progrès accomplis.

Notre rapport GIFCC

En tant que diffuseur public, nous reconnaissons que nous avons un rôle à jouer pour atténuer les effets des changements climatiques, que ce soit sur nos activités ou sur l'ensemble de la société. Nous appuyons donc les recommandations du GIFCC et sommes ravis de publier pour la première fois [l'information financière relative aux changements climatiques selon le cadre établi par le GIFCC](#) pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2023.

Le GIFCC a formulé une série de recommandations pour encourager les entreprises à communiquer, de façon transparente, de l'information au sujet des occasions et des risques liés au climat afin de favoriser la stabilité financière. Ces 11 recommandations, réparties en quatre piliers (la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs), établissent des lignes directrices comparables et cohérentes pour la communication, par les organisations, d'information relative aux incidences des changements climatiques sur leurs décisions d'affaires et d'investissement.



GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

Gestion des risques

Nous occupons une place importante au sein du système canadien de radiodiffusion et faisons face à des risques uniques. Comme tous les diffuseurs, nous devons nous adapter aux changements technologiques rapides, à l'évolution démographique, aux exigences changeantes des consommateurs, au resserrement de la réglementation et aux changements structurels qui surviennent dans l'écosystème médiatique. Nous constatons que les professionnels des médias doivent faire face à des gestes d'intimidation et de violence, ainsi qu'à un afflux constant de désinformation et de mésinformation. De plus, comme nous avons pour mandat de servir tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, nous devons composer avec des attentes du public et des défis financiers uniques.

Nous avons pour politique de concevoir, de mettre en œuvre et d'appliquer un solide cadre de gestion des risques afin de nous assurer que les risques et les possibilités qui touchent nos stratégies, nos objectifs et nos activités sont déterminés, évalués et gérés de façon appropriée.

Notre programme de gestion des risques s'inscrit dans un cadre intégré aux processus opérationnels à l'échelle de toute l'organisation. La responsabilité de la gestion des risques est partagée entre les groupes suivants :

1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce sa gouvernance à l'égard des principaux risques auxquels nous sommes exposés, il approuve les politiques importantes et s'assure que les processus et systèmes nécessaires pour gérer les risques sont en place.

◀ **2** COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification exerce une surveillance des principaux risques, en discutant de leur situation avec la direction pendant ses réunions trimestrielles et en veillant à ce que cette dernière mette en place des programmes pour évaluer l'efficacité des contrôles internes.

◀ **3** ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

L'équipe de la haute direction détermine et gère les risques, et présente des rapports sur les principaux risques qui nous concernent au comité de vérification et au conseil d'administration, recommande des politiques et supervise la production des rapports financiers, de même que l'application des systèmes de contrôle interne.

◀ **4** COMPOSANTES MÉDIAS ET SERVICES DE SOUTIEN

Les composantes médias et les services de soutien cernent et évaluent d'abord les risques auxquels ils sont exposés, les présentent dans leur plan de gestion annuel, puis élaborent et mettent en œuvre des plans détaillés pour les gérer. Les risques sont classés par ordre de priorité en fonction de leurs répercussions potentielles et de leur probabilité.

De plus, notre auditeur interne planifie les audits qu'il effectue en fonction des résultats d'un processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan d'audit interne couvre successivement les risques les plus importants.

Le tableau suivant présente les principaux risques auxquels nous sommes exposés en date du 31 mars 2023 et à l'avenir.



1. TRANSFORMATION DU PAYSAGE MÉDIATIQUE

Principaux risques

Le secteur des médias et du divertissement continue de faire l'objet de pressions en raison de l'évolution rapide de l'écosystème médiatique et des nouvelles habitudes de consommation média des auditoires.

- Pour le contenu, on priorisera la diffusion en continu par rapport à la distribution traditionnelle, ce qui accélérera le déclin du modèle de distribution traditionnelle.
- Les utilisateurs sont toujours à la recherche de nouvelles fonctionnalités (téléchargement notamment), d'interactivité et de flexibilité – des éléments qui nécessitent des investissements soutenus.
- Le développement d'une plateforme évolutive robuste est coûteux. Les limites de capacité et de rétention du personnel pourraient se répercuter sur les calendriers de développement en cours.

L'impact des grands acteurs internationaux sur le marché numérique accroît la pression sur notre part des dépenses publicitaires.

Mesures d'atténuation

Continuer à concentrer nos efforts sur le contenu numérique.

Accroître la découvrabilité grâce au marketing et à la promotion croisée du contenu sur nos propres plateformes.

Assurer le maintien d'une plateforme de contournement harmonisée pour CBC et Radio-Canada s'appuyant sur une base de données unique et offrant des expériences utilisateur et des fonctionnalités concurrentielles.

Harmoniser les objectifs de revenus entre la stratégie numérique et la monétisation potentielle des revenus.

Adapter le processus d'évaluation du rendement de manière à optimiser la prise de décisions en modelant les indicateurs sur les habitudes des auditoires ainsi que la progression et les tendances en matière de revenus.

Conséquences pour l'avenir

Servir les auditoires sur les plateformes qu'ils préfèrent afin d'accroître la consommation globale de nos contenus, notre valeur et notre pertinence aux yeux du public ainsi que nos revenus publicitaires et d'abonnement.

2. EXPÉRIENCE EMPLOYÉ ET BIEN-ÊTRE

Principaux risques

Notre capacité de réaliser notre nouvelle stratégie axée sur les personnes pourrait ne pas concorder avec les attentes des employés et des candidats. Cet écart pourrait contribuer au désengagement, aux problèmes de rétention et aux difficultés de recrutement des personnes les plus talentueuses.

Il existe une forte demande pour les compétences professionnelles nécessaires à la réalisation de nos stratégies et un écart avec la rémunération offerte sur le marché dans certaines catégories d'emplois, ce qui a une incidence sur la rétention de notre effectif et notre capacité à attirer les meilleurs talents.

Les actions que nous entreprenons pour assurer la santé et la sécurité de nos employés, y compris notre surveillance continue de la sécurité physique de nos professionnels des médias et de la haine en ligne dont ils peuvent être la cible, ainsi que les formations et outils offerts, peuvent être perçus comme insuffisantes. L'augmentation du stress et de la charge de travail aggrave le problème. Ces facteurs peuvent ralentir, retarder ou affecter la réalisation des objectifs.

La sous-représentation de certains segments démographiques de la société dans notre effectif pourrait nous exposer à des risques d'ordre réputationnel et affaiblir notre pertinence. Pour assurer le succès de notre stratégie globale, il est essentiel que nous parvenions à incarner le Canada d'aujourd'hui.

Mesures d'atténuation

Lancer et mettre en œuvre le cadre pour la stratégie axée sur les personnes, comprenant la mobilisation d'un comité de travail élargi qui planifiera le déploiement de la stratégie. La stratégie de Personnes et Culture comprend entre autres les initiatives suivantes :

- Soutenir un comité consultatif sur l'avenir du travail.
- Déployer une feuille de route sur le bien-être.
- Procéder à une planification stratégique de la main-d'œuvre.
- Mettre en œuvre un modèle d'acquisition des talents et une feuille de route sur la rétention.
- Assurer la planification de la relève.
- Procéder au sondage annuel sur la mobilisation des employés pour évaluer les niveaux de mobilisation et résoudre les préoccupations constatées.

Surveiller l'impact de la grippe et des virus respiratoires sur notre lieu de travail.

Poursuivre notre collaboration avec le gouvernement afin que les professionnels des médias puissent profiter d'une protection juridique. Le comité opérationnel multifonctionnel sur les menaces en ligne envers les professionnels des médias continue de mettre en place de nouvelles initiatives pour soutenir nos professionnels des médias.

Poursuivre nos travaux liés à notre stratégie sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) ainsi qu'à notre nouveau plan national triennal sur l'accessibilité et à notre première stratégie autochtone nationale.

Conséquences pour l'avenir

Le bien-être de nos employés, y compris les professionnels des médias, est une priorité constante, qui a des répercussions sur la rétention, la productivité et notre aptitude à atteindre nos objectifs.

La modernisation de l'expérience employé est un aspect important du maintien de notre pertinence, de l'atteinte de nos objectifs et de notre statut d'employeur de choix, facteurs qui soutiennent nos initiatives de recrutement et de rétention.

Pour assurer le succès de notre stratégie globale, il est essentiel que nous parvenions à incarner le Canada d'aujourd'hui.

3. CONTEXTE LÉGISLATIF, RÉGLEMENTAIRE ET FINANCEMENT

Principaux risques

Le gouvernement s'est engagé à moderniser la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. Comme notre mandat est défini par la *Loi sur la radiodiffusion*, toute modification apportée à celle-ci pourrait avoir une incidence sur nos services.

Tout changement apporté à notre mandat, notre indépendance ou notre modèle d'affaires risquerait d'avoir des répercussions profondes sur l'avenir de l'organisation et de nuire à notre capacité de revoir notre modèle d'affaires, qui est sous pression.

Bien que nos licences de radiodiffusion aient été renouvelées jusqu'au 31 août 2027 par le CRTC, le gouverneur en conseil a renvoyé la décision de renouvellement des licences au CRTC afin que ce dernier en réexamine certaines parties.

Mesures d'atténuation

Promouvoir notre plan stratégique et le communiquer aux parties intéressées, à l'interne et à l'externe.

Continuer de promouvoir notre valeur et notre pertinence auprès des parties intéressées, et rappeler la nécessité d'offrir un financement approprié et stable auprès du Parlement.

Collaborer avec le gouvernement sur les prochaines étapes visant à bâtir un écosystème médiatique qui place les auditoires au cœur des décisions et des actions et qui sert tous les Canadiens.

Surveiller le déroulement des différents processus lancés par le gouvernement, et y participer.

Préserver la souplesse dans les décisions d'exploitation afin d'accroître notre agilité.

Développer, mettre en œuvre ou modifier des stratégies et des plans de contingence, au besoin.

Conséquences pour l'avenir

Poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique pour garantir que les services de média public que nous offrons et le modèle d'exploitation sur lequel reposent ces services évoluent au même rythme que les attentes des Canadiens et les transformations au sein de l'industrie.



4. GESTION DE LA RÉPUTATION ET DE L'IMAGE DE MARQUE

Principaux risques

CBC/Radio-Canada fait partie des marques les plus en vue et dont on discute le plus dans le pays. Les Canadiens ont tous une opinion sur leur diffuseur public, ce qui témoigne de notre importance à leurs yeux. À tout moment, nos activités peuvent attirer l'attention du public et des médias.

Il y a un risque qu'une perception négative de notre organisation, si elle n'est pas corrigée, nuise à notre crédibilité et nous fasse perdre l'appui du public.

Mesures d'atténuation

Renforcer notre crédibilité et la confiance que les Canadiens nous accordent en agissant de façon responsable et en rendant des comptes aux Canadiens.

Continuer de travailler avec d'autres diffuseurs publics afin de promouvoir l'importance des médias publics pour combattre la désinformation et encourager les débats démocratiques partout sur la planète.

Établir une culture positive en continuant de promouvoir un environnement de travail sain, respectueux et inclusif grâce à l'application de notre Code de conduite et à l'offre de formations obligatoires sur divers sujets.

Maintenir une stratégie de gestion de crise et des enjeux agiles, responsables, et axée sur la transparence et des mesures concrètes.

Conséquences pour l'avenir

Faire en sorte que nos comportements améliorent notre crédibilité et le soutien du public.

5. VIABILITÉ FINANCIÈRE ET PRIORISATION

Principaux risques

Étant donné que nos crédits parlementaires ne sont pas totalement indexés en fonction de la hausse des coûts et que les revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle sont en baisse, notre modèle d'affaires traditionnel risque de ne plus être viable.

Notre enveloppe de financement des immobilisations ne suffit pas pour répondre à toutes les demandes de projets d'immobilisations, comme les grands projets d'infrastructures, la mise à niveau de l'équipement et les améliorations locatives, ce qui a comme conséquence la priorisation constante des projets clés et des échéanciers prévus dans le cadre du budget d'immobilisations disponible.

Notre contexte d'exploitation reste difficile, caractérisé par le recul des revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle.

L'inflation record, la hausse du taux directeur et une récession potentielle pourraient accroître la pression sur nos revenus en raison de la volonté des annonceurs et des consommateurs de limiter leurs dépenses discrétionnaires.

Mesures d'atténuation

Continuer d'investir dans la télévision aux heures de grande écoute, qui constituent toujours le créneau qui génère le plus de revenus pour la Société, tout en gérant le passage des services traditionnels aux services numériques.

Établir des budgets qui tiennent compte des tendances sous-jacentes et se fondent sur des hypothèses prudentes, et dresser des plans de contingence réalistes pour les différents scénarios et pour les grands projets d'investissement, d'exploitation ou de production.

Continuer de surveiller étroitement l'atteinte des objectifs de revenus, de contrôler les coûts et de réaffecter des fonds aux priorités stratégiques. Surveiller la progression et les tendances en matière de revenus pour appuyer la stratégie d'optimisation des revenus.

Continuer de tirer profit de nouveaux partenariats et cibler en priorité les occasions de générer des revenus grâce aux services numériques.

Continuer de démontrer la valeur et l'importance de la radiodiffusion publique auprès des parlementaires et des décideurs clés du gouvernement pour obtenir du financement.

Conséquences pour l'avenir

Atténuer les effets de la baisse des revenus, de l'inflation et d'autres hausses de coûts qui réduisent les ressources disponibles pour réaliser nos priorités stratégiques.

Ajuster notre plan stratégique, au besoin, pour réagir à une diminution supplémentaire des revenus publicitaires et d'abonnement.

6. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET DES TECHNOLOGIES ET GOUVERNANCE DES DONNÉES

6a) Évolution des cybermenaces

Principaux risques

Le nombre, le coût et la complexité des cyberincidents continuent d'augmenter partout dans le monde, malgré une sensibilisation et une attention accrue à la cybersécurité.

Recruter et retenir des personnes qualifiées en cybersécurité est un défi, car la demande dépasse largement l'offre.

Le paradigme du télétravail rend plus difficile le contrôle de l'accès à distance aux actifs informationnels et technologiques de la Société.

Les professionnels des médias de CBC/Radio-Canada sont de plus en plus victimes de menaces en ligne.

Mesures d'atténuation

Surveiller et évaluer la sécurité des réseaux et des technologies infonuagiques ainsi que les vulnérabilités des systèmes, et mettre constamment à jour les guides de gestion des incidents en tenant compte des techniques d'attaque émergentes.

S'assurer que les contrôles de sécurité des fournisseurs restent adéquats pendant toute la durée du contrat.

Exécuter une feuille de route pour la gestion des identités et des accès (GIA) afin de mieux contrôler l'accès aux actifs informationnels et technologiques.

Élaborer de nouvelles formations ciblées de sensibilisation à la cybersécurité. Augmenter la fréquence et la portée des simulations de campagnes d'hameçonnage.

Continuer d'améliorer la formation à la cybersécurité pour les professionnels des médias. Soutenir le programme de gestion de la haine en ligne et le processus de déclaration des incidents.

Conséquences pour l'avenir

Continuer de mettre en œuvre et de peaufiner les stratégies déterminées afin de réduire au minimum la perturbation de nos services en ligne, de notre diffusion, de nos activités et de l'expérience de l'auditoire.

6b) Vulnérabilités

Principaux risques

L'exploitation des vulnérabilités liées aux technologies IP pourrait grandement perturber nos activités et nuire à notre marque.

Le nombre croissant d'applications infonuagiques ou logicielles non vérifiées ou non approuvées qui sont utilisées par les employés pourrait causer des fuites ou des violations de données, ou encore la non-conformité à certaines modalités de licence entraînant des pénalités financières.

Le dérèglement des chaînes d'approvisionnement, exacerbé par la hausse de la demande pour des appareils grand public et les transformations numériques, pourrait nuire au renouvellement ou au remplacement d'équipement et d'appareils obsolètes.

L'utilisation d'ordinateurs, d'appareils mobiles et de systèmes d'exploitation désuets peut entraîner des problèmes de compatibilité et de sécurité.

Mesures d'atténuation

Surveiller, évaluer et améliorer les stratégies de gouvernance et d'atténuation des vulnérabilités liées aux technologies IP, notamment par la mise à jour des outils de suivi et l'élaboration de plans de contingence.

Renforcer le processus de démarrage du sourçage pour s'assurer que les nouvelles applications infonuagiques et logicielles d'utilisateur final sont vérifiées par l'équipe de la Sécurité de l'information. Poursuivre l'adoption de méthodes ou d'outils pour repérer les applications infonuagiques et logicielles non vérifiées ou les logiciels vulnérables.

Poursuivre le remplacement/la mise à niveau des ordinateurs dans le cadre des activités de gestion des actifs.

Intégrer les appareils mobiles d'entreprise dans la nouvelle solution de gestion des appareils mobiles afin d'améliorer la sécurité sur les appareils mobiles et de réduire l'obsolescence.

Examiner les vulnérabilités liées à l'équipement et aux appareils désuets et élaborer des stratégies d'atténuation en conséquence.

Conséquences pour l'avenir

Continuer de mettre en œuvre et de peaufiner les stratégies déterminées afin de réduire au minimum la perturbation de nos services en ligne, de notre diffusion, de nos activités et de l'expérience de l'auditoire.



6c) Gestion et gouvernance des données

Principaux risques

La gestion des données doit être correctement alignée sur les besoins de l'entreprise pour qu'il soit possible d'atténuer efficacement les risques liés aux données et de prendre en charge les activités d'intelligence d'affaires. L'intégrité des données servant aux décisions commerciales et aux rapports, la protection des données, nécessaire au respect des lois et règlements, et la sécurité des données, c'est-à-dire les mesures prises pour s'assurer qu'elles sont utilisées et transmises de manière appropriée, sont des aspects importants de la gouvernance des données.

Mesures d'atténuation

Mettre en œuvre la politique sur la gestion des documents afin d'imposer des obligations de classification tenant compte des renseignements personnels. Former les employés devant appliquer cette nouvelle politique.

Continuer à développer des processus de protection contre la perte de données pour détecter et éviter les mauvaises pratiques, principalement dans l'utilisation des informations du titulaire de la carte de paiement et des informations personnelles.

Conséquences pour l'avenir

Poursuivre la mise en œuvre et le perfectionnement des stratégies déterminées pour nous assurer que nos pratiques de gestion des données atténuent les risques tout en répondant aux besoins de l'entreprise.

6d) Renseignements personnels

Principaux risques

Devant une vigilance sociétale accrue relative aux questions de confidentialité et aux considérations éthiques connexes, nos activités et nos décisions pourraient faire l'objet d'un examen plus minutieux. Les attentes des utilisateurs quant à la manière dont les organisations traitent leurs informations et communiquent avec eux évoluent constamment. Cela, associé à un cadre réglementaire en constante évolution, façonne nos stratégies de monétisation.

Il existe un risque que des renseignements personnels soient utilisés sans consentement approprié ou que des fuites se produisent.

Mesures d'atténuation

Continuer d'évaluer les risques liés à la collecte, à la gestion et à la conservation de renseignements personnels.

Établir des lignes directrices sur la protection des renseignements personnels ainsi que des processus pour nous assurer que notre réponse aux changements dans l'écosystème numérique n'entraîne pas de risques pour la Société.

Poursuivre le projet de plateforme de gestion du consentement.

Élaborer des stratégies pour appliquer les changements apportés aux droits numériques et aux pouvoirs du commissaire à la protection de la vie privée, puis faire le suivi et l'évaluation de ces stratégies.

Conséquences pour l'avenir

Continuer de mettre en œuvre et de peaufiner les stratégies pour s'assurer que la collecte, la gestion et la conservation des renseignements personnels par la Société répondent aux attentes des parties intéressées, tout en appuyant la réalisation de l'objectif de personnalisation énoncé dans le plan stratégique.

7. PROJETS D'ENVERGURE

Projet de système des RH – Workday

Principaux risques

Il y a un risque que le nouveau système des RH (Workday) n'atteigne pas les objectifs désirés, c'est-à-dire transformer l'expérience utilisateur des employés, simplifier les processus et créer de la valeur, et avoir l'agilité et la flexibilité nécessaires pour évoluer avec nos besoins opérationnels changeants; de plus, il pourrait dépasser le budget établi ou avoir des conséquences négatives sur les fonctions essentielles de la paie.

La charge de travail et la capacité continuent d'avoir un impact sur les échéanciers du projet, et l'incertitude et le stress pourraient augmenter.

Mesures d'atténuation

Maintenir la solide structure de gouvernance en place pour piloter le projet de système des RH.

Continuer d'améliorer les mesures d'atténuation pour réduire l'impact global sur les délais, les coûts et/ou le traitement de la paie lors de la mise en production.

Mettre en œuvre des plans d'action concernant les lacunes signalées dans les audits internes menés pour obtenir une évaluation indépendante des risques et des mesures de contrôle du projet.

Poursuivre les activités de gestion du changement.

Conséquences pour l'avenir

Surveiller les activités préalables et postérieures à la mise en œuvre et les peaufiner au besoin pour réduire au minimum l'impact sur les programmes visant les personnes et sur le traitement de la paie ainsi que les pressions sur les coûts, tout en veillant à ce que le nouveau système des RH réponde aux objectifs établis.

8. RELATIONS AVEC LES SYNDICATS

Principaux risques

Les négociations avec les syndicats sont en cours pour mettre en œuvre de nouvelles conventions collectives.

Il y a un risque que nos opérations soient perturbées par :

- des revendications de compétences syndicales, ce qui pourrait réduire notre marge de manœuvre dans nos activités;
- des arrêts de travail.

Mesures d'atténuation

Continuer de communiquer de manière transparente avec les employés et les syndicats, et solliciter la participation des employés dans l'élaboration des initiatives stratégiques.

Mettre en œuvre des mandats de négociation clairs qui garantissent une souplesse dans les conditions de travail et la réduction des barrières juridictionnelles entre les unités de négociation, le cas échéant.

Élaborer une stratégie pour régler les questions de revendication de compétences des syndicats.

Mettre à jour les plans de contingence en cas de conflit de travail.

Travailler en collaboration avec les syndicats, dans la mesure du possible, pour mieux comprendre les enjeux et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes.

Conséquences pour l'avenir

Poursuivre les discussions en cours avec les syndicats et les stratégies ciblées.



Conseil d'administration et structure de la direction

Conseil d'administration



Michael Goldbloom ^{1,2}
Président du conseil
Lennoxville (Québec)



Catherine Tait ²
Présidente-directrice
générale
Ottawa (Ontario)



Guillaume Aniorté ^{2,4,5}
Montréal (Québec)



Sandra Mason ^{1,2}
Toronto (Ontario)



Rita Shelton Deverell ^{2,3,5}
Coldwater (Ontario)



Bill Tam ^{1,2,3}
Vancouver
(Colombie-Britannique)



René Légère ^{2,4,5}
Moncton
(Nouveau-Brunswick)



Jennifer Moore Rattray ^{1,2,4,6}
Winnipeg (Manitoba)



François R. Roy ^{1,2}
Montréal (Québec)



Sandra Singh ^{2,4,5}
Vancouver
(Colombie-Britannique)



Marie Wilson ^{2,3,5}
Yellowknife (Territoires du
Nord-Ouest)

¹ Membre du comité de vérification

² Membre des comités sur la radiodiffusion et sur l'innovation

³ Membre du comité des technologies et de l'infrastructure

⁴ Membre du comité de planification stratégique

⁵ Membre du comité des ressources humaines et de la gouvernance

⁶ Jennifer Moore Rattray est en congé depuis le 24 février 2023.

⁷ Suzanne Guèvremont a démissionné le 18 novembre 2022.

Équipe de la haute direction



Catherine Tait

Présidente-directrice
générale



Michel Bissonnette

Vice-président principal,
Radio-Canada



Daniel Boudreau

Vice-président principal,
Technologies et
Infrastructures



Miguel Baz

Vice-président, Services
juridiques, avocat-conseil et
secrétaire général



Claude Galipeau

Vice-président principal,
Développement d'entreprise



Marco Dubé

Vice-président, Personnes et
Culture



Carol Najm

Vice-présidente et cheffe de
la direction financière



Barbara Williams

Vice-présidente principale,
CBC



Mandat des comités

Comité de vérification – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance, en surveillant l'intégrité de nos renseignements financiers qui seront communiqués au Parlement et aux autres intervenants, nos systèmes de contrôle interne et de gestion des risques établis par la direction et le conseil, ainsi que le processus d'audit et notre rendement financier en fonction des plans de gestion et du plan d'entreprise.

Comités sur la radiodiffusion et sur l'innovation – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à l'exécution de notre mandat de radiodiffusion publique ainsi qu'à l'innovation liée à la programmation et aux services des composantes médias. Les comités sur la radiodiffusion de langue anglaise et de langue française ont été constitués pour répondre aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*.

Comité des technologies et de l'infrastructure – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à nos actifs, notamment le portefeuille immobilier, le parc de véhicules, les actifs liés à la transmission, ainsi que les solutions technologiques, de radiodiffusion et de télécommunications.

Comité de planification stratégique – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à l'orientation stratégique de la Société.

Comité des ressources humaines et de la gouvernance – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement aux stratégies en matière de ressources humaines, à la rémunération, à la gouvernance d'entreprise, à la régie interne du conseil et à d'autres questions connexes.

Rétrospective de l'année

Accès à l'information et divulgation proactive

Durant l'exercice 2022-2023, la Société a répondu à 133 demandes au titre de la *Loi sur l'accès à l'information (LAI)*, ce qui a nécessité l'examen de plus de 20 000 pages de documents relevant de divers secteurs d'activité de la Société. Le temps de réponse moyen à ces demandes a été de 50 jours, ce qui équivaut à notre moyenne des cinq derniers exercices. Sur les 133 demandes, 89 (67 %) ont été closes en moins de 50 jours.

La Société a affiché un taux de présomption de refus de 1,70 % pour 2022-2023. Il s'agit d'une amélioration par rapport au taux de 2,04 % enregistré à l'exercice précédent, et nous demeurons largement en deçà du plafond de 5 % établi par le Commissariat à l'information du Canada (CIC) pour obtenir la note « A ». À la fin de 2022-2023, il y avait sept demandes assorties de plaintes actives au CIC, soit le nombre le moins élevé depuis que la Société est devenue assujettie à la *LAI* en 2007.

Depuis 2011, la Société publie de manière proactive des documents d'intérêt général communiqués en vertu de la *LAI*. La Société publie également des documents liés aux réunions de son conseil d'administration, comme s'ils avaient fait l'objet de demandes au titre de la *LAI*. Pendant l'exercice considéré, 5 093 et 1 882 pages de documents ont été publiées dans les sections respectives du site institutionnel, et elles ont été visitées 11 321 fois au total. Chacune de ces visites représente une transaction avec un membre du public, effectuée par voie électronique sans qu'il y ait eu de demande officielle de documents ou d'information à traiter. Cela se traduit par d'importantes économies de ressources pour la Société, et par des gains de temps et une plus grande transparence pour le public.

Assemblée publique annuelle

Notre assemblée publique annuelle (APA) a eu lieu le 28 septembre 2022. L'événement hybride, ayant pour thème « L'actualité pour les prochaines générations », traitait plus particulièrement des meilleurs moyens d'informer et de captiver les jeunes auditoires, et comprenait une conversation franche visant à déconstruire les mythes sur la manière dont le diffuseur public s'adresse à eux. L'événement a été diffusé en direct dans les médias sociaux et

sur YouTube. Des sous-titres codés ainsi que l'interprétation en ASL (langue des signes américaine) et en LSQ (langue des signes québécoise) étaient offerts pour rendre l'événement encore plus accessible.

Normes et pratiques journalistiques

CBC/Radio-Canada applique des normes et des pratiques journalistiques très rigoureuses et dispose de solides mécanismes de contrôle éditorial pour guider ses employés et assurer l'équilibre et l'exactitude de l'information présentée dans sa programmation, particulièrement dans le contexte des médias sociaux d'aujourd'hui. Les Normes et pratiques journalistiques de CBC/Radio-Canada sont accessibles sur notre [site web institutionnel](#).

Ombudsmans

Les plaintes, expressions de préoccupation ou autres communications du public concernant les émissions d'information et d'affaires publiques sont traitées par les bureaux des deux ombudsmans, soit Pierre Champoux à Radio-Canada et Jack Nagler à CBC. Les plaignants insatisfaits de la réponse obtenue des services de programmation peuvent faire appel aux ombudsmans pour qu'ils révisent leur plainte. Les ombudsmans jouissent d'une indépendance totale par rapport au personnel et aux responsables de la programmation; ils relèvent directement de la présidente-directrice générale et, de ce fait, du conseil d'administration. Les ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer notre responsabilisation et notre transparence à l'égard des Canadiens. Les communications qui ne touchaient pas directement les émissions d'information et d'affaires publiques ont été transmises aux services de programmation concernés ou au service des Relations avec l'auditoire.

	PLAINTES, EXPRESSIONS DE PRÉOCCUPATION ET AUTRES COMMUNICATIONS TRAITÉES	DANS LES LIMITES DU MANDAT	TRAITÉES AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2021-2022)
CBC (Services anglais)	3 296	2 552	8 457
Radio-Canada (Services français)	1 817	1 378	2 343
TOTAL	5 113	3 930	10 800

Commissaire aux valeurs et à l'éthique

Le bureau de la commissaire aux valeurs et à l'éthique a continué d'offrir de l'accompagnement et des conseils sur des questions éthiques, ainsi qu'un autre point de contact possible aux employés qui souhaitent exprimer des préoccupations ou porter plainte en vertu du Code de conduite ou des politiques connexes. Le rôle du bureau a continué d'évoluer avec l'ajout d'une médiatrice principale, dont le mandat consiste à diriger et à animer un large éventail d'interventions expertes visant à résoudre des conflits – médiation, conversations dirigées, interventions auprès de groupes – pour le compte de CBC/Radio-Canada concernant divers types d'enjeux.

NOMBRE DE DEMANDES DE CONSULTATION TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT ENTRE AVRIL 2022 ET MARS 2023	122
NOMBRE DE PLAINTES INTERNES TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT	22
NOMBRE DE PLAINTES REÇUES DU PUBLIC TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT	91
NOMBRE D'INTERVENTIONS DE LA MÉDIATRICE	35



Rémunération des administrateurs

Le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale sont rémunérés conformément aux modalités du décret en vertu duquel ils sont nommés. La présidente-directrice générale touche un salaire annuel à titre de haute dirigeante de la Société, mais ne perçoit pas de rémunération additionnelle à titre d'administratrice. Le président du conseil reçoit une rémunération annuelle (entre 14 500 \$ et 17 100 \$) ainsi que des indemnités quotidiennes (entre 565 \$ et 665 \$) pour assister aux réunions, couvrir ses déplacements et remplir d'autres responsabilités de direction, d'analyse et de représentation. Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

RÉUNIONS		CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE VÉRIFICATION	AUTRES COMITÉS
Réunions ordinaires	Participation en personne (incluant les réunions par vidéoconférence)	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 2 000 \$/jour	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 1 300 \$/jour pour les membres et 1 550 \$ pour le président	Pour les 4 premiers jours de réunion ordinaire : 1 000 \$/jour pour les membres et 1 250 \$ pour le président
		Par la suite : 625 \$/jour	Par la suite : 625 \$/jour	Par la suite : 625 \$/jour
	Participation par téléphone	625 \$/jour ou 312,50 \$/demi-journée	250 \$/jour	250 \$/jour
Conférences téléphoniques		250 \$/jour	250 \$/jour	250 \$/jour

Le résumé de la rémunération versée à nos administrateurs se trouve à la note 22, *Parties liées*, des états financiers consolidés annuels.

Conseil d'administration – Assiduité

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉS SUR LA RADIO-DIFFUSION ET L'INNOVATION	COMITÉ DES TECHNOLOGIES ET DE L'INFRA-STRUCTURE	COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA GOUVERNANCE
Nombre de réunions ordinaires	8	5	2	4	2	4
Michael Goldbloom ¹	8/8	1/1	2/2			
Catherine Tait	8/8		2/2			
Guillaume Anioté	6/8		2/2		2/2	4/4
Suzanne Guèvremont ²	6/6	3/3	1/1	2/2		
René Légère	8/8		2/2		2/2	4/4
Sandra Mason	8/8	5/5	2/2			
Jennifer Moore Rattray ³	5/7	3/4	2/2		1/1	
François R. Roy	6/8	4/5	1/2			
Rita Shelton Deverell	8/8		2/2	4/4		4/4
Sandra Singh	6/8		2/2		1/2	4/4
Bill Tam	8/8	5/5	2/2	4/4		
Marie Wilson	8/8		2/2	4/4		4/4

**Les réunions régulières en personne ont eu lieu par vidéoconférence.

Aucune réunion par conférence téléphonique n'a eu lieu au cours de l'exercice

1. Michael Goldbloom s'est joint au comité de vérification en février 2023.

2. Suzanne Guèvremont a démissionné le 18 novembre 2022.

3. Jennifer Moore Rattray est en congé depuis le 24 février 2023.

QUESTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 ont été préparés conformément aux IFRS. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 27 juin 2023. Le compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés.

Nouveautés en matière de comptabilité

Aucune nouvelle norme comptable n'a eu d'incidence sur nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

Principales estimations comptables et jugements importants

Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés dans les notes pertinentes de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2023. Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs déclarés à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur des revenus et des dépenses déclarés dans la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont régulièrement présentés au comité de vérification et font l'objet de discussions avec ce dernier.

Transactions entre parties liées

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Comme il est indiqué à la note 13, à compter du 21 avril 2022, CBC/Radio-Canada a dû suspendre sa cotisation patronale au Régime de retraite de Radio-Canada, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société a fourni des services de gestion et d'administration pour ses régimes de retraite à prestations définies.

REVUE FINANCIÈRE

Contrôle interne

La Société utilise un programme de contrôle interne inspiré du cadre de travail élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, qui prescrit des examens périodiques des principaux contrôles appliqués à l'information financière. Ce programme reflète les pratiques exemplaires de l'industrie afin de maintenir et de consolider les politiques et procédés nécessaires pour assurer la fiabilité de l'information financière produite et préserver les actifs de la Société. Une équipe spécialisée procède sur une base régulière à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière en place.

Le programme de contrôle interne a le soutien des auditeurs internes de la Société, qui procèdent à des audits et à des examens (dont certains portent sur les rapports financiers et les activités opérationnelles), déterminés par une stratégie axée sur les risques et approuvée au terme de discussions avec l'équipe de la haute direction de la Société et le comité de vérification.

En 2022-2023, la Société a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes clés à l'égard de l'information financière. Cet exercice n'a mis au jour aucune faiblesse importante dans l'efficacité opérationnelle des contrôles internes, mais a dégagé des améliorations possibles. La direction a déjà défini un plan d'action pour procéder à ces améliorations. La Société profitera des occasions qui se présenteront en cours d'exercice pour poursuivre le renforcement des contrôles.



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Certains renseignements présentés dans ces états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des opérations. Ces états financiers consolidés ont été préparés avec soin, selon les Normes internationales d'information financière. La direction estime que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les activités de la Société sont menées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe à l'auditeur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant des états financiers consolidés annuels et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien.

Le comité de vérification du conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport afférent du vérificateur général, et fait des recommandations au conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités d'audit interne et rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et le vérificateur général pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant l'audit, la comptabilité et les rapports.

Catherine Tait

Présidente-directrice générale

Carol Najm

Vice-présidente et cheffe
de la direction financière

Ottawa, Canada

Le 27 juin 2023



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Radio-Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état consolidé du résultat, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi que les règlements administratifs de la Société Radio-Canada.

À notre avis, les opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Société Radio-Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société Radio-Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Nathalie Chartrand, CPA, CA
Directrice principale

Ottawa, Canada
Le 27 juin 2023

**ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS**
2022-2023

TABLE DES MATIÈRES - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	58
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	59
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	60
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	61
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023	62
ACTIVITÉS ET CONTEXTE	62
1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	62
2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	62
3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES	67
ACTIFS ET PASSIFS	68
4. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	68
5. AUTRES ACTIFS	69
6. PROGRAMMATION	70
7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72
8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	74
9. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION	76
10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	77
11. OBLIGATIONS FINANCIÈRES	77
12. OBLIGATIONS LOCATIVES	78
13. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	80
14. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	91
REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE	93
15. REVENUS	93
16. FINANCEMENT PUBLIC	99
17. CHARGES FINANCIÈRES	100
18. IMPÔT SUR LE REVENU	101
19. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	102
AUTRES INFORMATIONS	103
20. INSTRUMENTS FINANCIERS	103
21. GESTION DU CAPITAL	107
22. PARTIES LIÉES	108
23. ENGAGEMENTS	110
24. ACTIFS ÉVENTUELS	110

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

(en milliers de dollars canadiens)

	NOTE	2023	2022*
ACTIFS			
Courants			
Trésorerie		108 808	82 960
Encaisse affectée		1 954	-
Obligations		74 476	59 692
Créances clients et autres créances	4	138 554	233 041
Impôt à recevoir	18	87	24 428
Programmation	6	291 947	300 433
Charges payées d'avance		45 372	41 834
Autres actifs*	5	12 926	12 297
		674 124	754 685
Non courants			
Immobilisations corporelles	7	748 256	776 467
Immobilisations incorporelles	8	37 315	40 056
Actifs au titre de droits d'utilisation	9	307 968	324 544
Programmation	6	51 874	48 156
Obligations		10 280	14 422
Actif au titre du Régime de retraite	13	1 318 529	1 621 166
Charges différées		34 034	29 049
Autres actifs*	5	32 853	41 873
		2 541 109	2 895 733
TOTAL DES ACTIFS		3 215 233	3 650 418
PASSIFS			
Courants			
Créditeurs et charges à payer	10	119 024	107 111
Obligations financières	11	38 230	36 938
Revenus différés et autres passifs*		12 628	18 477
Obligations locatives	12	18 047	22 285
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	13	206 010	217 607
Provisions	14	18 076	25 057
		412 015	427 475
Non courants			
Obligations financières	11	136 592	170 109
Revenus différés et autres passifs		17 923	24 482
Obligations locatives	12	290 625	298 688
Financement des immobilisations différé	16	528 340	512 889
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	13	203 015	225 382
		1 176 495	1 231 550
TOTAL DES PASSIFS		1 588 510	1 659 025
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		1 625 836	1 990 558
Total des capitaux propres attribuables à la Société		1 625 836	1 990 558
Participations ne donnant pas le contrôle	2	887	835
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 626 723	1 991 393
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		3 215 233	3 650 418

Engagements (note 23) et éventualités (note 14 et note 24)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR PUBLICATION LE 27 JUIN 2023

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2023	2022*
REVENUS	15		
Publicité		288 640	419 550
Revenus d'abonnement		122 325	122 234
Autres revenus*		104 619	109 633
		515 584	651 417
FINANCEMENT PUBLIC	16		
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation		1 174 971	1 139 694
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement		4 000	4 000
Amortissement du financement des immobilisations différé		92 875	96 320
		1 271 846	1 240 014
DÉPENSES			
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques		1 812 684	1 917 887
Coûts de transmission, distribution et collecte		60 162	58 387
Administration nationale		11 980	11 054
Charges financières	17	21 772	24 147
		1 906 598	2 011 475
Résultat net avant les autres gains et (pertes) et impôts		(119 168)	(120 044)
AUTRES GAINS ET PERTES			
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles		(8 440)	(680)
Résultat net avant impôts		(127 608)	(120 724)
Recouvrement d'impôt	18	2 499	28 651
Résultat net de l'exercice		(125 109)	(92 073)
Résultat net attribuable :			
À la Société		(125 161)	(92 153)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	52	80
		(125 109)	(92 073)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2023	2022
RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		(125 109)	(92 073)
Autres éléments du résultat global – non reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	13	(239 561)	813 426
Total du résultat global de l'exercice		(364 670)	721 353
Total du résultat global attribuable :			
À la Société		(364 722)	721 273
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	52	80
		(364 670)	721 353

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<i>NOTE</i>	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2022		1 990 558	835	1 991 393
Variation de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(125 161)	52	(125 109)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	13	(239 561)	-	(239 561)
Total du résultat global pour l'exercice		(364 722)	52	(364 670)
Solde au 31 mars 2023		1 625 836	887	1 626 723

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<i>NOTE</i>	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2021		1 269 285	755	1 270 040
Variation de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(92 153)	80	(92 073)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	13	813 426	-	813 426
Total du résultat global pour l'exercice		721 273	80	721 353
Solde au 31 mars 2022		1 990 558	835	1 991 393

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2023	2022*
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		(125 109)	(92 073)
Ajustements :			
Amortissement	7,8,9	115 863	110 584
Revenus financiers et produits de placement	15	(9 791)	(5 789)
Charges financières	17	21 772	24 147
Dépenses au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	13	62 673	117 655
Cotisations de la Société à titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	13	(21 964)	(75 075)
Recouvrement d'impôt	18	(2 499)	(28 651)
Impôt reçu (payé), net de remboursement		26 840	(26 926)
Variation nette de l'actif de programmation (non courant)		(3 195)	(10 668)
Amortissement du financement des immobilisations différé	16	(92 875)	(96 320)
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles		8 440	680
Gain net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers		(141)	(451)
Variation des charges différées		(4 985)	484
Variation des revenus différés et autres passifs (non courant)		(7 082)	(6 521)
Amortissement de la prime à l'émission d'actifs obligataires		362	652
Variation de l'encaisse affectée		(1 954)	-
Variations du fonds de roulement	19	87 416	61 044
Trésorerie provenant (utilisée pour) des activités d'exploitation		53 771	(27 228)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	7,8	(67 101)	(75 724)
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations	16	108 326	106 730
Acquisition d'actifs obligataires		(70 763)	(105 068)
Acquisition d'autres actifs*	5	(3 852)	(3 814)
Recouvrement d'actifs obligataires		59 758	151 973
Recouvrement d'autres actifs*	5	12 055	11 484
Produit net de la vente d'immobilisations corporelles		215	1 370
Intérêts reçus		8 377	5 100
Trésorerie provenant des activités d'investissement		47 015	92 051
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement des obligations locatives	12	(21 457)	(18 343)
Remboursement des obligations financières	11	(31 412)	(29 408)
Intérêts payés		(22 069)	(24 219)
Trésorerie provenant des activités de financement		(74 938)	(71 970)
Variation de la trésorerie		25 848	(7 147)
Trésorerie, début de l'exercice		82 960	90 107
Trésorerie, fin de l'exercice		108 808	82 960

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

ACTIVITÉS ET CONTEXTE

La présente section contient une description des méthodes comptables de la Société s'appliquant à l'ensemble des états financiers. Toute méthode propre à une note y est décrite dans la note en question. Cette section présente également les nouvelles méthodes comptables et les modifications futures des méthodes et indique si elles sont en vigueur pour 2023 ou ultérieurement. Nous y expliquons les répercussions que ces changements devraient avoir sur la situation et les résultats financiers de la Société.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CBC/Radio-Canada (« la Société », « nous », « nos », « notre ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1936. Société d'État fédérale domiciliée au Canada, la Société est un mandataire de Sa Majesté, et tous ses actifs et passifs sont ceux de l'État. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas visée par certains articles de cette *Loi*¹.

À titre de diffuseur public national, nous offrons, dans les deux langues officielles, des services de radio, des services de télévision et des services numériques présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Nous avons obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des licences d'exploitation de tous nos services de télévision et de radio généralistes ainsi que de nos services spécialisés. En échange du privilège que constitue la détention de licences de radiodiffusion, nous sommes tenus d'honorer des obligations particulières imposées par la réglementation. Nous avons choisi de comptabiliser ces subventions non monétaires à leur valeur nominale, soit zéro.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sous le régime des Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Nous avons appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes considérées, comme si celles-ci avaient toujours été en vigueur. Les présents états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui font l'objet d'évaluations actuarielles.

Les montants sont exprimés en dollars canadiens, notre monnaie fonctionnelle, et arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

Changement de présentation

Cette année, nous avons entrepris une revue de nos états financiers consolidés et des informations y afférentes. L'objectif de cette revue était de fournir des informations plus utiles aux utilisateurs de nos états financiers, tout en résumant les informations financières clés de manière plus simple et plus claire.

En conséquence, nous avons apporté plusieurs modifications. Dans l'État consolidé de la situation financière, nous avons créé une nouvelle rubrique intitulée « Autres actifs » qui regroupe les titres négociables, les billets à recevoir, l'investissement dans des contrats de location-financement et les actifs détenus en vue de la vente. Nous avons également regroupé les instruments financiers dérivés avec les revenus différés et autres passifs. Dans l'État consolidé du résultat, nous avons regroupé les revenus de financement et d'investissement avec les autres revenus. Ces

¹ La Société n'est pas visée par les sections I à IV de la partie X de cette *Loi*, à l'exception des articles 89.8 à 89.92, du paragraphe 105(2) et des articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01.

changements ont eu une incidence sur la présentation de certains postes de l'État consolidé des flux de trésorerie. Nous avons également supprimé certaines informations sur les politiques comptables ainsi que certaines notes explicatives jugées non significatives, car elles n'apportaient aucune information supplémentaire. Nous avons également supprimé les notes relatives à la trésorerie, aux obligations, aux revenus différés ainsi qu'aux autres passifs. De plus, nous avons regroupé certaines informations financières afin d'améliorer la pertinence et la clarté des informations présentées. Ces changements sont identifiés par un astérisque (*) dans l'ensemble des états financiers consolidés.

B. Base de préparation

La présente section comprend les méthodes comptables qui se rapportent à la base de préparation et qui sont appliquées à l'ensemble de nos états financiers consolidés. Elle décrit également les estimations et les jugements importants faits par la direction au cours de l'application des méthodes comptables, de même que leur incidence sur les montants comptabilisés à ces états. Les estimations et les jugements importants pourraient avoir un effet notable sur l'information financière, puisque d'importantes variations pourraient survenir selon les critères et les hypothèses retenus. Toute méthode applicable à une note afférente aux états financiers y est décrite dans la note en question, ainsi que les estimations et les jugements qui s'y rapportent.

i) Principes de consolidation

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Nous intégrons dans nos états financiers ceux de notre filiale (Documentary Channel, ou « <i>documentary</i> ») et de nos entités structurées (la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion et la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada) à partir de la date à laquelle nous exerçons un contrôle sur elles. La filiale et les entités structurées sont des entités sous notre contrôle continu lorsque les critères suivants sont remplis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous détenons le pouvoir sur l'entité émettrice du fait que nous avons le droit de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice; • nous sommes exposés ou avons droit aux rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice; et • nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements de cette dernière. 	<p>Nous consolidons la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada et la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, puisque nous considérons que nous contrôlons ces entités émettrices, conformément à la définition du contrôle donnée dans IFRS 10 <i>États financiers consolidés</i>.</p>

La filiale et les entités structurées appliquent des méthodes comptables compatibles avec les nôtres. Les transactions, soldes, revenus et dépenses interentreprises sont intégralement éliminés au moment de la consolidation. Les changements dans notre participation dans la filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Informations sur notre filiale et nos entités structurées

Filiale

Notre filiale canadienne est *documentary* :

<i>documentary</i>	
Participation	2023 et 2022 : 82 %
Activité principale	Service de télévision spécialisé dans la diffusion de documentaires
Notre détermination du contrôle sur l'entité	Participation majoritaire et engagement dans les travaux du conseil d'administration de <i>documentary</i> et de ses sous-comités.

Étant donné que l'exercice de *documentary* se termine le 31 août, des états financiers supplémentaires correspondant à notre période de présentation de l'information financière sont préparés à des fins de consolidation.

Aucune restriction importante n'est imposée à notre capacité d'accéder aux actifs de *documentary* ou de les utiliser, et de régler les passifs de cette filiale. Plus particulièrement, nous ou notre filiale ne sommes assujettis à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds aux investisseurs.

Entités structurées consolidées

Nous avons deux entités structurées, à savoir :

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (« FCCR ») – Pour financer la construction du Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble), la FCCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent à échéance en mai 2027 et sont garanties par les loyers que nous lui versons pour les locaux occupés par notre personnel. Le loyer comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations, ainsi que la totalité des dépenses d'exploitation et du passif de la FCCR. La FCCR est :

- un preneur, du fait qu'elle loue, en vertu d'un contrat de location à long terme passé avec nous, le terrain sur lequel l'immeuble est érigé à Toronto en contrepartie d'un loyer de un dollar versé le 1^{er} octobre 1988; et
- un bailleur, du fait du contrat de sous-location à long terme de l'immeuble passé avec nous.

Nous offrons aussi en garantie de la dette obligataire les loyers que nous versons à la FCCR pour les locaux occupés. Plus de renseignements sont donnés à la note 11.

Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion

Nature de la fiducie	Fiducie caritative
Notre détermination du contrôle sur l'entité	Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la location-financement en notre nom, alors que la direction détient les pouvoirs décisionnels finaux sur les activités pertinentes.
Autres informations	Exercice terminé le 31 mars

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada – En 2003, nous avons vendu deux parcelles de terrain à Ontrea Inc. en contrepartie de deux billets à recevoir. La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada a été créée en 2009 et a pour mission d'acquies notre participation dans les billets à recevoir.

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, nous détenons deux billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer. Un complément d'information est présenté aux notes 5 et 11.

Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada

Nature de la fiducie	Fiducie caritative
Notre détermination du contrôle sur l'entité	Nous assumons la majeure partie des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie en raison de la garantie que nous avons fournie. Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la monétisation des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en œuvre pour gérer les déficits budgétaires de 2009-2010. Un accord contractuel préétabli nous confère la majorité des pouvoirs décisionnels sur ses activités pertinentes nous exposant à des rendements variables.
Autres informations	Exercice terminé le 31 décembre États financiers supplémentaires préparés à des fins de consolidation.

Nous ne détenons aucune participation dans des partenariats ou des entités structurées non consolidées.

Nous n'avons fourni aucun soutien, financier ou autre, à nos entités structurées consolidées pendant l'exercice, et ne comptons pas le faire présentement.

ii) Dépenses d'exploitation

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques

Les coûts rattachés aux services de télévision, de radio et des services numériques sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus ou amortis, et comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre et aux installations techniques. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par Personnes et Culture, Finances, et Technologies et Infrastructures (T et I), ainsi qu'une portion de l'amortissement, sont également incluses dans les coûts de programmation correspondants. Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques englobent aussi les autres activités associées à la programmation comme les ventes et le marketing, le merchandising et les communications.

Coûts de transmission, distribution et collecte

Les coûts de transmission, distribution et collecte sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la diffusion de nos émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre technique. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables aux coûts de transmission et de distribution comme les services fournis par Personnes et Culture, Finances, et T et I, ainsi qu'une portion de l'amortissement, sont incluses dans les dépenses correspondantes.

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre les intervenants du marché, à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 d'une hiérarchie des justes valeurs, selon que les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur sont observables ou non, et selon leur importance. La hiérarchie des justes valeurs que nous appliquons classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des données d'entrée qui sont directement observables (comme les cours) ou indirectement observables (c.-à-d. obtenues à partir des cours), autres que les données d'entrée de niveau 1.

Niveau 3 – Évaluations de la juste valeur établies au moyen de techniques qui évaluent la juste valeur à partir de données du marché non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

iv) Dépréciation d'actifs

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, nous examinons les valeurs comptables de nos immobilisations corporelles et incorporelles, de nos actifs au titre de droits d'utilisation, ainsi que de nos actifs de programmation à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer s'il existe un indice quelconque de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation, l'UGT est le plus petit groupe d'actifs identifiables dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation à l'échelle de l'UGT lorsqu'ils ne peuvent être testés individuellement.

Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans notre modèle d'affaires, aucun actif n'est considéré comme un actif qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs et passifs. Tous les actifs participent plutôt à l'« exploitation d'un réseau de

radiodiffusion », ce qui inclut les actifs immobiliers, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. L'exploitation d'un tel réseau est financée par des crédits parlementaires, par la publicité nationale et locale ainsi que par d'autres activités commerciales. Les flux de trésorerie globaux sont dictés par les exigences et les décisions en matière de politique publique. Ils correspondent au financement qui nous est octroyé pour l'ensemble de nos activités. S'il existe des indices qu'un actif ait pu se déprécier, sa valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

v) *Charges différées*

Les charges différées ont principalement trait aux services payés d'avance, mais qui seront reçus plus de douze mois après la date de l'État consolidé de la situation financière.

vi) *Revenus différés*

Les revenus différés constituent des compensations reçues à l'avance pour des installations, des services de production et d'autres services non encore fournis.

vii) *Principales méthodes comptables supplémentaires*

Pour faciliter la lecture des présents états financiers consolidés, des méthodes comptables, estimations et jugements supplémentaires (autres que ceux qui sont indiqués à la note 2) sont exposés dans les notes, accompagnés de l'information financière pertinente. Ils sont recensés dans le tableau suivant à des fins de consultation :

POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS	POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Créances clients et autres créances (note 4)	68	✓	✓	Provisions et passifs éventuels (note 14)	91	✓	✓
Programmation (note 6)	70	✓	✓	Revenus (note 15)	93	✓	✓
Immobilisations corporelles (note 7)	72	✓	✓	Financement public (note 16)	99	✓	✓
Immobilisations incorporelles (note 8)	74	✓	✓	Charges financières (note 17)	100	✓	
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 9)	76	✓	✓	Impôt sur le revenu (note 18)	101	✓	✓
Créditeurs et charges à payer (note 10)	77	✓		Instruments financiers (note 20)	103	✓	✓
Obligations locatives (note 12)	78	✓	✓	Parties liées (note 22)	108	✓	
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (note 13)	80	✓	✓	Engagements (note 23)	110	✓	✓

3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

A. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

En date du présent rapport, aucune nouvelle prise de position comptable émanant de l'IASB ou de l'IFRS Interpretations Committee n'a eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

B. Changements futurs de méthodes comptables

En date du présent rapport, on prévoit qu'aucune nouvelle norme ou modification émanant de l'IASB n'aura d'incidence majeure sur nos états financiers consolidés.

ACTIFS ET PASSIFS

La présente section contient une description des actifs que nous utilisons pour remplir notre mandat et des passifs qui en découlent. Les pages qui suivent contiennent des notes sur le fonds de roulement, l'actif et le passif non courants, les provisions et les régimes de retraite.

4. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients et autres créances représentent les montants que nous nous attendons à récupérer d'autres parties. Nos créances clients et autres créances sont essentiellement liées à la vente d'annonces publicitaires et d'abonnements.

MÉTHODES COMPTABLES

Les créances clients et autres créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, par la suite, évaluées au coût amorti diminué d'une provision pour pertes de crédit attendues (PCA). Nous comptabilisons une provision pour PCA, évaluée selon les PCA sur la durée de vie de l'actif, selon la note 20 *Instruments financiers*.

Avant d'accepter tout nouveau client publicitaire, nous réalisons une évaluation du crédit. Nous pouvons avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.

Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, nous assurons un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de nos clients.

Les créances irrécouvrables sont sorties de l'État de la situation financière en contrepartie d'une provision pour PCA. Les montants de créances sorties qui sont recouvrées subséquemment sont crédités à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ».

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La détermination du moment où nous ne pouvons plus raisonnablement espérer recouvrer une partie des sommes dues fait appel au jugement.

Informations supplémentaires

	31 mars 2023	31 mars 2022
Créances clients	127 838	201 373
Crédits parlementaires à recevoir (note 16)	-	21 000
Provision pour pertes de crédit attendues (note 20 B)	(476)	(473)
Autres	11 192	11 141
Total	138 554	233 041

5. AUTRES ACTIFS

	31 mars 2023	31 mars 2022
Investissement dans des contrats de location-financement	21 785	26 204
Billets à recevoir	20 088	24 106
Titres négociables	3 852	3 814
Actifs détenus en vue de la vente	54	46
Total	45 779	54 170
Courants	12 926	12 297
Non courants	32 853	41 873

A. Investissement dans un contrat de location-financement

L'investissement dans un contrat de location-financement, qui est détenu par la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, a trait à la location de deux terrains à Toronto. Le contrat porte un intérêt annuel implicite de 7,15 % et vient à échéance en mai 2027. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer.

B. Billets à recevoir

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, une entité structurée, nous détenons, au 31 mars 2023, deux billets à recevoir pour des terrains vendus. Ces billets, qui viennent à échéance en mai 2027, portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 % et font l'objet de paiements confondus mensuels égaux, le mois écoulé.

Les billets ont une valeur comptable de 20,1 millions de dollars au 31 mars 2023 (24,1 millions de dollars au 31 mars 2022) et sont donnés, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer (voir la note 11 B).

6. PROGRAMMATION

La programmation comprend les émissions nécessitant notre participation pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

MÉTHODES COMPTABLES

La programmation achevée et en cours de production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des radiations de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par Personnes et Culture, Finances et Administration, et Technologies et Infrastructures, ainsi qu'une portion de l'amortissement, sont également incluses dans les coûts de programmation correspondants.

La programmation comprend les émissions produites avec notre participation (émissions produites) et les droits achetés auprès de tiers (émissions acquises).

Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont constatés comme programmation dans les actifs courants ou les actifs non courants.

Les émissions produites sont habituellement comptabilisées dans les actifs courants étant donné qu'elles sont disponibles pour diffusion dès qu'elles sont achevées, à moins d'indication contraire. Les conventions d'achat de droits de diffusion sont comptabilisées comme programmation dans les actifs courants si les droits de diffusion peuvent être exercés dans les douze mois suivants, et comme programmation dans les actifs non courants si ces droits ne peuvent être exercés qu'après douze mois. La programmation comptabilisée dans les actifs non courants est virée dans la programmation comptabilisée dans les actifs courants dès qu'elle est censée être diffusée dans les douze mois suivants.

Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques à l'État consolidé du résultat, selon le plan d'amortissement présenté dans cette section, ou lorsque ces coûts sont jugés non recouvrables.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous devons déterminer un taux d'amortissement approprié pour chaque catégorie de programmation. L'utilisation que la direction prévoit faire de chaque catégorie de programmation est fonction des contrats de programmation, de l'expérience de diffusion, de l'expérience passée des auditoires et des plans de télédiffusion futurs lors de l'établissement du plan d'amortissement pour la programmation. Nous examinons l'utilisation que nous prévoyons faire de notre programmation à la fin de chaque exercice.

De nombreuses incertitudes entourent l'estimation de l'utilisation prévisible des actifs de programmation, surtout celles qui sont inhérentes aux hypothèses sur les habitudes d'écoute et de consommation des auditoires. La direction examine périodiquement les taux d'amortissement.

Des changements dans les hypothèses pourraient donner lieu à des ajustements des montants comptabilisés à l'État consolidé de la situation financière et à l'État consolidé du résultat.

Plan d'amortissement

La direction utilise les paramètres de constatation suivants pour la programmation :

CATÉGORIE	DESCRIPTION	CONSTATATION DES DÉPENSES PAR DIFFUSION	
		Taux pour CBC	Taux pour Radio-Canada
Programmation des chaînes généralistes	Droits de diffusion pour toutes les catégories de programmation	Entre 80 % / 20 % et 20 % pour chacune des cinq premières diffusions	Entre 100 % et 20 % pour chacune des cinq premières diffusions
Programmation des chaînes facultatives	Droits de diffusion pour toutes les catégories de programmation	Entre 70 % / 30 % et 50 % / 30 % / 20 %	Uniformément sur la période du contrat jusqu'à un maximum de 3 années
Programmation numérique	Droits de diffusion en continu pour toutes les catégories de programmation	100 % lorsque l'émission est disponible en ligne	

Informations supplémentaires

A. Programmation par catégorie

	31 mars 2023	31 mars 2022
Émissions achevées	167 468	173 601
Émissions en cours de production	91 601	90 663
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	32 878	36 169
Total de la programmation courante	291 947	300 433
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	51 874	48 156
Total de la programmation	343 821	348 589

B. Variation de la programmation

	31 mars 2023	31 mars 2022
Solde d'ouverture	348 589	421 219
Acquisitions	1 170 061	1 334 348
Émissions diffusées	(1 174 829)	(1 406 978)
Solde à la fin de l'exercice	343 821	348 589

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Ce coût comprend des coûts directement attribuables à l'acquisition des éléments. Le coût des biens que nous avons construits comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les montants inclus dans les projets d'immobilisations inachevés sont transférés à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée une fois le projet terminé.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et les taux sont fondés sur leur durée d'utilité estimative, dès qu'elles sont prêtes à être utilisées aux fins prévues. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation entière, elles sont séparées de l'immobilisation et amorties selon les principales composantes dont elles font partie. Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de celle-ci s'il est probable que nous retirerons les avantages économiques futurs associés à la partie et s'il est possible de mesurer le coût de la partie de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.</p> <p>Nous classons un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure et sont inclus en tant qu'autres actifs courants dans l'État consolidé de la situation financière.</p> <p>Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation corporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.</p> <p>Les durées d'utilité appliquées dans le calcul de l'amortissement sont les suivantes :</p>	<p>Nous sommes tenus d'estimer la durée d'utilité attendue de nos immobilisations corporelles. À cette fin, nous prenons en considération notre expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.</p> <p>Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations corporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.</p> <p>Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de plusieurs éléments pour lesquels il est approprié d'appliquer des méthodes ou des taux d'amortissement différents, il faut exercer son jugement pour déterminer le niveau adéquat de décomposition.</p>
Immeubles	15 à 65 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du contrat de location et de la durée de vie économique de l'actif
Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Équipement électrique	16 ans
Autres	8 ans
Ordinateurs, équipement de bureau et autres	
Ordinateurs et autre matériel	
Serveurs	5 ans
Ordinateurs personnels	3 ans
Véhicules	
Véhicules spécialisés	20 ans
Camions de reportage de la télévision et de la radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Motoneiges, véhicules tout terrain	10 ans
Véhicules utilitaires, fourgons	8 ans
Automobiles et fourgonnettes	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateurs, équipement de bureau et autres	Projets d'immobi- lisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2022	107 864	466 969	191 133	1 038 201	189 352	41 831	2 035 350
Acquisitions	8	66	3 610	10 587	6 982	40 085	61 338
Transferts (note 8)	-	4 935	1 076	23 001	5 401	(33 750)	663
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(31)	311	-	(369)	-	-	(89)
Sorties et radiations	(11)	(2 613)	(788)	(262 334)	(38 889)	-	(304 635)
Coût au 31 mars 2023	107 830	469 668	195 031	809 086	162 846	48 166	1 792 627
Amortissement cumulé au 31 mars 2022	-	(291 434)	(58 482)	(785 050)	(123 917)	-	(1 258 883)
Amortissement pour l'exercice	-	(11 146)	(9 724)	(44 636)	(16 473)	-	(81 979)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	(289)	-	369	-	-	80
Sorties et radiations	-	1 826	788	255 443	38 354	-	296 411
Amortissement cumulé au 31 mars 2023	-	(301 043)	(67 418)	(573 874)	(102 036)	-	(1 044 371)
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	107 830	168 625	127 613	235 212	60 810	48 166	748 256

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateurs, équipement de bureau et autres	Projets d'immobi- lisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2021	107 816	461 017	183 779	976 219	157 700	129 864	2 016 395
Acquisitions	48	92	-	7 761	4 724	42 272	54 897
Transferts (note 8)	-	7 834	7 415	84 526	31 988	(130 305)	1 458
Sorties et radiations	-	(1 974)	(61)	(30 305)	(5 060)	-	(37 400)
Coût au 31 mars 2022	107 864	466 969	191 133	1 038 201	189 352	41 831	2 035 350
Amortissement cumulé au 31 mars 2021	-	(272 920)	(49 816)	(775 605)	(116 117)	-	(1 214 458)
Amortissement pour l'exercice	-	(19 710)	(8 695)	(38 514)	(12 857)	-	(79 776)
Sorties et radiations	-	1 196	29	29 069	5 057	-	35 351
Amortissement cumulé au 31 mars 2022	-	(291 434)	(58 482)	(785 050)	(123 917)	-	(1 258 883)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	107 864	175 535	132 651	253 151	65 435	41 831	776 467

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	68 372	66 208
Coûts de transmission, distribution et collecte	13 260	13 184
Administration nationale	347	384
Total	81 979	79 776

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et que nous contrôlons. Nos immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne pour nos besoins.

MÉTHODES COMPTABLES

Les logiciels acquis séparément du matériel sont comptabilisés au coût à la date d'acquisition.

Les dépenses pour le développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif quand les critères suivants sont remplis :

- le logiciel d'application est techniquement faisable;
- nous entendons achever l'application logicielle en vue de la mettre en service;
- nous pouvons mettre en service l'actif intangible;
- les dépenses attribuées à l'actif intangible durant son développement peuvent être mesurées de façon fiable;
- nous disposons de ressources appropriées techniques, financières et autres, pour achever le développement de l'application et l'utiliser; et
- il est probable que l'application générera des avantages économiques futurs.

Dans le cas des logiciels développés à l'interne, le montant initialement comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'immobilisation incorporelle répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'intégration de dépenses à l'actif cesse lorsqu'une immobilisation incorporelle est prête à être mise en service.

Les dépenses engagées à l'égard d'une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement sont comptabilisées aux dépenses lorsqu'elles sont engagées, à moins qu'il soit probable qu'elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs supérieurs au niveau de performance apprécié à l'origine, et qu'elles puissent être mesurées et attribuées à l'actif de façon fiable. En l'absence d'un logiciel développé à l'interne à comptabiliser, les dépenses de développement sont constatées dans l'État consolidé du résultat dans la période où elles ont été engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les logiciels acquis séparément et les logiciels développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles (de trois à cinq ans) et la charge d'amortissement est répartie aux fins de présentation entre les différentes fonctions dans l'État consolidé du résultat.

Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation incorporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous exerçons notre jugement pour déterminer si les dépenses engagées à l'égard d'immobilisations incorporelles répondent aux critères de la comptabilisation à l'actif. Comme les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leurs durées d'utilité estimatives, nous devons estimer ces durées.

À cette fin, nous prenons en considération notre expérience, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations incorporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations.

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobili- sations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2022	127 933	81 420	1 761	211 114
Acquisitions	-	1 088	9 498	10 586
Transferts (note 7)	247	4 316	(5 226)	(663)
Sorties et radiations	(6 220)	(7 885)	-	(14 105)
Coût au 31 mars 2023	121 960	78 939	6 033	206 932
Amortissement cumulé au 31 mars 2022	(124 863)	(46 195)	-	(171 058)
Amortissement pour l'exercice	(975)	(11 250)	-	(12 225)
Sorties et radiations	5 861	7 805	-	13 666
Amortissement cumulé au 31 mars 2023	(119 977)	(49 640)	-	(169 617)
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	1 983	29 299	6 033	37 315

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobili- sations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2021	136 068	54 661	15 964	206 693
Acquisitions	-	922	16 603	17 525
Transferts (note 7)	1 868	27 480	(30 806)	(1 458)
Sorties et radiations	(10 003)	(1 643)	-	(11 646)
Coût au 31 mars 2022	127 933	81 420	1 761	211 114
Amortissement cumulé au 31 mars 2021	(134 039)	(40 217)	-	(174 256)
Amortissement pour l'exercice	(827)	(7 621)	-	(8 448)
Sorties et radiations	10 003	1 643	-	11 646
Amortissement cumulé au 31 mars 2022	(124 863)	(46 195)	-	(171 058)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	3 070	35 225	1 761	40 056

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	11 448	7 935
Transmission, distribution et collecte	720	460
Administration nationale	57	53
Total	12 225	8 448

9. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Les actifs au titre de droits d'utilisation se composent principalement de baux immobiliers pour accueillir des bureaux et l'équipement technique nécessaire à nos activités de transmission. De façon générale, les baux de locaux pour bureaux sont valides pour une durée de 2 à 37 ans, et ceux pour l'équipement technique (comprenant nos actifs de transmission), pour une durée de 3 à 35 ans.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
On considère qu'un contrat est un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.	Nous exerçons notre jugement pour déterminer si un accord constitue un contrat de location à la date de passation du contrat et pour en évaluer la durée.
Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût à la date de prise d'effet. Le coût se compose de l'obligation locative initiale (se reporter à la note 12) et de tous les paiements de loyer avant la prise d'effet du contrat ou à cette date et les coûts directs initiaux, moins les incitatifs reçus. Par la suite, ces actifs sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La norme IAS 36 est appliquée afin de déterminer si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié.	La durée du contrat de location correspond à la durée non résiliable du contrat et des options de prolongation ou de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. Nous avons l'intention d'exercer les options de prolongation prévues au contrat et de ne pas exercer les options de résiliation lorsqu'il y a des avantages économiques rattachés à la décision en question.
Pour établir la durée du contrat, nous tenons compte de toute option de prolongation ou de résiliation prévue au contrat que nous avons la certitude raisonnable d'exercer.	
L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, selon la méthode linéaire, s'effectue sur la durée utile du bien ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte.	
Nous ne constatons pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de location à court terme (dont la durée est de douze mois ou moins) et pour les actifs de faible valeur (dont la valeur est inférieure à 5 000 \$). Afin de simplifier le processus, les coûts associés à ces types de contrats de location sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus.	

Informations complémentaires

Au 31 mars 2023	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Total
Valeur comptable nette pour l'exercice	2 156	291 023	-	14 789	307 968
Charge d'amortissement pour l'exercice	359	17 192	-	4 108	21 659

Au 31 mars 2022	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Total
Valeur comptable nette pour l'exercice	2 099	300 263	3 609	18 573	324 544
Charge d'amortissement pour l'exercice	349	17 320	602	4 089	22 360

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, la valeur des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation se chiffre à 9,1 millions de dollars (8,1 millions de dollars au 31 mars 2022).

10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédeurs et charges à payer consistent essentiellement en des montants dus à des fournisseurs et à des employés qui ont été facturés ou qui sont courus.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les crédeurs et autres charges à payer sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués par la suite au coût amorti.	Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux crédeurs et charges à payer.

Informations supplémentaires

	31 mars 2023	31 mars 2022
Fournisseurs	49 420	49 622
Charges à payer	66 972	54 639
Autres	2 632	2 850
Total	119 024	107 111

11. OBLIGATIONS FINANCIÈRES

Les obligations financières comprennent la dette obligataire et les effets à payer.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Obligations financières courantes		
Dette obligataire	28 031	27 015
Effets à payer	10 199	9 923
	38 230	36 938
Obligations financières non courantes		
Dette obligataire	100 017	124 153
Effets à payer	36 575	45 956
	136 592	170 109
Total	174 822	207 047

A. Dette obligataire

Les obligations sont garanties par les actifs du Centre canadien de radiodiffusion, dont la valeur comptable est de 104,6 millions de dollars (109,9 millions de dollars au 31 mars 2022). Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 % par an et exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable de la dette obligataire se présentent comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Moins d'un an	28 031	27 015
Un à cinq ans	100 017	108 233
Plus de cinq ans	-	15 920
Total	128 048	151 168

La charge d'intérêts liée à la dette obligataire comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 9,9 millions de dollars (11,6 millions de dollars en 2022).

B. Effets à payer

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada détient des effets à payer qui viennent à échéance en mai 2027 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,688 %. Des paiements semestriels du capital et des intérêts sont effectués chaque année, en mai et en novembre.

Les effets sont remboursables au gré de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, en totalité ou en partie, occasionnellement avant échéance moyennant un préavis de 30 à 60 jours. Le prix de remboursement est la somme la plus élevée entre le capital impayé des effets concernés et la valeur actualisée nette de tous les paiements semestriels prévus entre la date du remboursement et la date d'échéance, le taux d'actualisation utilisé à cette date équivalant au rendement des obligations du Canada majoré de 0,30 %, somme à laquelle s'ajoute dans chaque cas l'intérêt couru, mais impayé jusqu'à la date du remboursement exclusivement. Les effets à payer sont garantis par les billets à recevoir et l'investissement dans un contrat de location-financement comme il est décrit à la note 5.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des effets à payer se présentent comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Moins d'un an	10 199	9 923
Un à cinq ans	36 575	40 337
Plus de cinq ans	-	5 619
Total	46 774	55 879

La charge d'intérêts liée aux effets à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 2,4 millions de dollars (2,8 millions de dollars en 2022).

12. OBLIGATIONS LOCATIVES

MÉTHODES COMPTABLES

La valeur des obligations locatives correspond à la valeur actuelle des paiements de loyer restants à la date de début de la période considérée, actualisée en fonction de notre taux d'emprunt marginal lorsque les contrats de location ne comportent aucun taux implicite. Nous réévaluons l'obligation locative liée à un contrat de location (et rajustons en conséquence la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation) chaque fois que la durée du contrat est modifiée, que l'évaluation du prix d'exercice d'une option d'achat change, que les paiements de loyer exigibles changent par suite du mouvement d'un indice ou d'un taux auquel le contrat est lié, ou lorsqu'une modification est apportée au contrat sans qu'elle soit considérée comme un contrat distinct.

Les paiements de loyer propres à des contrats de location à court terme (dont la durée est d'au plus douze mois) et à des actifs de faible valeur sont comptabilisés dans les « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques » et les « Coûts de transmission, distribution et collecte » selon la méthode linéaire tant que le contrat de location est en vigueur.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge financière est constatée dans l'État consolidé du résultat sur toute la durée du contrat afférent de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant de l'obligation pour chaque période.

Si un contrat comporte une composante locative et une ou plusieurs composantes non locatives, nous répartissons la contrepartie prévue au contrat entre chacune des

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous exerçons notre jugement pour estimer le taux d'emprunt marginal de la Société lorsqu'il n'est pas possible de déterminer aisément le taux d'intérêt annuel implicite du contrat de location.

composantes sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives.

Certains des baux dans lesquels nous sommes locataires contiennent des paiements de loyer variables liés à un indice ou à un taux. Ce type de paiement est commun dans le secteur immobilier.

Informations supplémentaires

	31 mars 2023	31 mars 2022
Terrains	2 125	2 050
Immeubles	290 791	295 250
Améliorations locatives	-	4 010
Équipement technique	15 756	19 663
Obligations locatives incluses dans l'État consolidé de la situation financière	308 672	320 973
Courant	18 047	22 285
Non courant	290 625	298 688
Obligations locatives incluses dans l'État consolidé de la situation financière	308 672	320 973

Analyse des échéances

	31 mars 2023	31 mars 2022
Flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins d'un an	25 787	30 226
Un à cinq ans	90 834	92 190
Plus de cinq ans	297 479	311 049
Total des obligations locatives non actualisées	414 100	433 465

Montants comptabilisés à l'État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location totalisaient 30,4 millions de dollars (27,5 millions de dollars en 2022). La charge d'intérêts liée aux obligations locatives et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 9,0 millions de dollars (9,1 millions de dollars en 2022).

13. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Nous offrons des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (AAPE)

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p><u>Régimes de retraite à prestations définies</u></p> <p>Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction. Par ailleurs, des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice.</p> <p>Les éléments des coûts des régimes de retraite à prestations définies sont classés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût des services – Comprend le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés. Nous comptabilisons ce coût en résultat net de la période. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat dans la période où le régime a été modifié. • Revenus ou charges d'intérêts nets – Comptabilisés en résultat net de la période. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation déterminé au début de la période au passif net ou à l'actif net au titre des prestations définies. 	<p>La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE exige la formulation d'hypothèses qui facilitent l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du Régime.</p> <p>Les principales hypothèses et estimations comprennent les taux d'actualisation, les taux d'évolution du coût des soins de santé, les taux de croissance de la rémunération à long terme, les augmentations futures des prestations de retraite et la mortalité des participants. L'horizon à long terme de ces hypothèses est compatible avec la nature des avantages postérieurs à l'emploi.</p>
<p>Ces deux éléments pris globalement sont répartis entre nos diverses fonctions dans l'État consolidé du résultat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réévaluations – Comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du Régime (à l'exclusion des intérêts), ainsi que les variations du plafond de l'actif du Régime (le cas échéant). Elles sont immédiatement présentées dans l'État consolidé de la situation financière par la comptabilisation d'un débit ou d'un crédit dans les autres éléments du résultat global dans la période où elles sont effectuées. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont jamais reclassées ultérieurement dans le résultat net. Nous avons pour politique de les virer directement aux résultats non distribués. 	<p>Nous nous référons à la courbe de Fiera Capital (« courbe de l'ICA ») pour déterminer le taux d'actualisation à utiliser dans le calcul de l'obligation au titre des prestations définies.</p>
<p>Le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière, diminuée de la juste valeur des actifs du Régime. L'obligation au titre des prestations définies est déterminée chaque année par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Sa valeur actualisée est obtenue par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées en appliquant un taux d'intérêt déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.</p>	<p>Des changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Une analyse de sensibilité de la modification des hypothèses principales est présentée à la note 13 D.</p>
<p>Quand le calcul actuariel donne un actif au titre des prestations, l'actif comptabilisé se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs par le régime ou de diminutions des cotisations futures au régime (« plafond de l'actif »). La valeur actualisée des avantages économiques tient compte des exigences en matière de financement minimal applicables à tout régime de la Société. Un avantage économique est disponible s'il peut être réalisé pendant la durée de vie du régime ou lors du règlement des passifs du régime.</p>	

AAPE ET AVANTAGES DU PERSONNEL AUTRES QUE LES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
---------------------	--

AAPE

Des montants sont comptabilisés au passif pour les AAPE de la manière suivante :

- lorsque l'événement donnant naissance à l'obligation de la Société se produit, pour l'invalidité à long terme et l'indemnisation des accidents du travail;
- pour assurer le versement continu des indemnités d'invalidité de longue durée et pour le régime non contributif d'avantages à long terme, la provision est déterminée sur une base actuarielle au moyen de taux d'actualisation et d'hypothèses compatibles avec celles qui sont utilisées pour les avantages postérieurs à l'emploi, et les dépenses s'y rapportant sont comptabilisées pendant la période où l'employé rend les services. Les gains (pertes) actuariels et le coût des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'État consolidé du résultat dans la période où ils surviennent.

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux avantages du personnel autres que ceux se rapportant aux principales hypothèses actuarielles décrites plus haut.

Avantages du personnel autres que les avantages postérieurs à l'emploi

Nous comptabilisons la charge liée aux avantages à court terme, y compris les absences à court terme rémunérées, aux moments suivants :

- dans la période où les employés rendent les services, pour ce qui est des salaires, des cotisations de sécurité sociale, des primes et des congés annuels;
- dans la période où les frais sont engagés, pour ce qui est des régimes de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance vie;
- dans la période où l'absence se produit, pour ce qui est des absences à court terme rémunérées non cumulatives, comme les congés de maladie, les congés parentaux, l'invalidité de courte durée et l'indemnisation des accidents du travail.

Les avantages du personnel à court terme sont passés aux dépenses au moment où le service afférent est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que l'on s'attend à payer si nous avons une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce paiement parce que l'employé a rendu des services dans le passé et qu'il est possible d'estimer l'obligation de façon fiable.

INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
---------------------	--

Nous comptabilisons les indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : (a) la date à laquelle nous ne pouvons plus retirer notre offre d'indemnité; et (b) la date à laquelle nous comptabilisons les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux indemnités de cessation d'emploi.

Dans le cas d'un départ volontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi dès que l'employé accepte l'offre ou qu'une restriction limitant notre capacité de retirer notre offre prend effet. Dans le cas d'un départ involontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi quand nous avons communiqué un plan de licenciement à l'employé concerné.

Informations supplémentaires

A. Passifs liés aux avantages du personnel

Les avantages du personnel comptabilisés et présentés à l'État consolidé de la situation financière sont les suivants :

	Courant	
	31 mars 2023	31 mars 2022
Indemnités de vacances	77 408	78 082
Indemnités de cessation d'emploi	4 717	4 960
Passifs liés aux salaires	123 885	134 565
Total des régimes de retraite et autres avantages du personnel	206 010	217 607

B. Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les régimes de retraite à prestations définies.

	Charges de retraite comptabilisées en résultat net						Prestations versées	Montants nets issus des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies comptabilisés dans les AÉRG ¹	Cotisations des employés	Cotisations de l'employeur	31 mars 2023
	1 ^{er} avril 2022	Coût des services rendus	Revenus (charges) d'intérêts	Frais d'administration	Autres	Sous-total comptabilisé en résultat net					
Régime de retraite capitalisé											
Juste valeur des actifs du Régime	8 430 477	-	331 826	(8 000)	-	323 826	(326 415)	(601 195)	60 172	-	7 886 865
Obligation au titre des prestations définies	(6 809 311)	(101 514)	(269 010)	-	-	(370 524)	326 415	774 787	(60 172)	-	(6 138 805)
Surplus (déficit) du Régime	1 621 166	(101 514)	62 816	(8 000)	-	(46 698)	-	173 592	-	-	1 748 060
Effet des variations du plafond de l'actif	-	-	-	-	-	-	-	(429 531)	-	-	(429 531)
Actif (passif) au titre du Régime de retraite	1 621 166	(101 514)	62 816	(8 000)	-	(46 698)	-	(255 939)	-	-	1 318 529
Régimes de retraite non capitalisés											
Juste valeur des actifs des régimes	-	-	-	-	-	-	(6 330)	-	-	6 330	-
Obligation au titre des prestations définies	(122 115)	(2 617)	(4 813)	-	-	(7 430)	6 330	11 222	-	-	(111 993)
Actif (passif) au titre des régimes de retraite non capitalisés	(122 115)	(2 617)	(4 813)	-	-	(7 430)	-	11 222	-	6 330	(111 993)
Autres avantages postérieurs à l'emploi											
Juste valeur des actifs des régimes	-	-	-	-	-	-	(15 634)	-	-	15 634	-
Obligation au titre des prestations définies	(103 267)	(5 203)	(3 885)	-	543	(8 545)	15 634	5 156	-	-	(91 022)
Actif (passif) lié aux autres avantages postérieurs à l'emploi	(103 267)	(5 203)	(3 885)	-	543	(8 545)	-	5 156	-	15 634	(91 022)
Total	1 395 784	(109 334)	54 118	(8 000)	543	(62 673)	-	(239 561)	-	21 964	1 115 514

¹Les gains et pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont détaillés plus loin.

	Charges de retraite comptabilisées en résultat net					Sous-total comptabilisé en résultat net*	Montants nets issus des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies comptabilisés dans les AÉRG*1				31 mars 2022*
	1 ^{er} avril 2021*	Coût des services rendus*	Revenus (charges) d'intérêts*	Frais d'admi- nistration	Autres*		Prestations versées*	Cotisations des employés	Cotisations de l'employeur*		
Régime de retraite capitalisé*											
Juste valeur des actifs du Régime	8 163 234	-	265 819	(8 000)	-	257 819	(321 609)	213 769	61 854	55 410	8 430 477
Obligation au titre des prestations définies	(7 294 973)	(125 322)	(238 370)	-	-	(363 692)	321 609	589 599	(61 854)	-	(6 809 311)
Actif (passif) au titre du Régime de retraite	868 261	(125 322)	27 449	(8 000)	-	(105 873)	-	803 368	-	55 410	1 621 166
Régimes de retraite non capitalisés*											
Juste valeur des actifs des régimes	-	-	-	-	-	-	(6 067)	-	-	6 067	-
Obligation au titre des prestations définies	(128 163)	(2 665)	(4 177)	-	-	(6 842)	6 067	6 823	-	-	(122 115)
Actif (passif) au titre des régimes de retraite non capitalisés	(128 163)	(2 665)	(4 177)	-	-	(6 842)	-	6 823	-	6 067	(122 115)
Autres avantages postérieurs à l'emploi											
Juste valeur des actifs des régimes	-	-	-	-	-	-	(13 598)	-	-	13 598	-
Obligation au titre des prestations définies	(115 160)	(5 848)	(3 248)	-	4 156	(4 940)	13 598	3 235	-	-	(103 267)
Actif (passif) lié aux autres avantages postérieurs à l'emploi	(115 160)	(5 848)	(3 248)	-	4 156	(4 940)	-	3 235	-	13 598	(103 267)
Total	624 938	(133 835)	20 024	(8 000)	4 156	(117 655)	-	813 426	-	75 075	1 395 784

¹Les gains et pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont détaillés plus loin.

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

Nous souscrivons à un régime de retraite contributif à prestations définies et à des régimes non contributifs d'avantages à long terme :

Régime de retraite contributif à prestations définies (régime de retraite par capitalisation)

Le Régime de retraite de Radio-Canada (le « Régime ») couvre la quasi-totalité de nos employés. Le Régime est administré par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, qui gère également les actifs du Régime et le paiement des prestations dues aux participants et à leurs survivants. Étant sous réglementation fédérale, le Régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les normes de prestation de pension* (la *Loi*) et aux règlements qui en découlent.

Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. Les montants inclus dans les présents états financiers consolidés reflètent la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2022.

Les actifs du Régime et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars 2023.

Le Régime est exposé aux risques suivants :

- **Risque de capitalisation** : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du Régime provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du Régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que le Régime obtienne un taux de rendement à long terme qui lui permette d'atteindre ses objectifs de capitalisation et d'assumer la fluctuation constante de ses obligations.

- **Autres risques** : Les actifs du Régime sont également exposés à divers risques financiers attribuables aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autres risques de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite peut être parfois important et fluctuant.

Régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés (régimes de retraite non capitalisés)

Nous souscrivons aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles annuelles.

Régimes non contributifs d'avantages à long terme (régimes d'AAPE)

Nous fournissons à nos employés les avantages sociaux à long terme suivants :

- Un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant les différentes dates de fermeture du régime, qui varient entre le 1^{er} avril 2005 et le 1^{er} octobre 2007 selon la catégorie professionnelle des employés. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés.

- D'autres avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi.

Les dernières évaluations actuarielles des régimes non contributifs d'avantages à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent au 31 décembre 2022.

Le tableau ci-dessous présente de l'information plus détaillée sur les diverses sources de réévaluation au titre des autres éléments du résultat global (AÉRG) inclus dans les deux tableaux précédents.

	Rendement sur les actifs du Régime (excluant les revenus d'intérêts)	(Gains)/pertes actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(Gains)/pertes actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(Gains)/pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	Effet des variations du plafond de l'actif ¹	Total des (gains)/pertes de réévaluation comptabilisés dans les AÉRG
31 mars 2023						
Régimes de retraite						
Juste valeur des actifs du Régime	601 195	-	-	-	429 531	1 030 726
Obligation au titre des prestations définies	-	(16 307)	(801 824)	32 122	-	(786 009)
Actif (passif) du Régime de retraite	601 195	(16 307)	(801 824)	32 122	429 531	244 717
Autres avantages postérieurs à l'emploi						
Obligation au titre des prestations définies	-	(2 321)	(2 835)	-	-	(5 156)
Actif (passif) au titre des prestations définies	-	(2 321)	(2 835)	-	-	(5 156)

¹Aux termes d'IFRIC 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, nous devons déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite nous donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, du paiement de dépenses liées au régime, ou du remboursement en espèces; si ce n'est pas le cas, le solde doit présenter un «plafond de l'actif».

	Rendement sur les actifs du Régime (excluant les revenus d'intérêts)	(Gains)/pertes actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques*	(Gains)/pertes actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières*	(Gains)/pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience*	Total des (gains)/pertes de réévaluation comptabilisés dans les AÉRG*
31 mars 2022					
Régimes de retraite					
Juste valeur des actifs du Régime	(213 769)	-	-	-	(213 769)
Obligation au titre des prestations définies	-	-	(652 357)	55 935	(596 422)
Actif (passif) du Régime de retraite	(213 769)	-	(652 357)	55 935	(810 191)
Autres avantages postérieurs à l'emploi					
Obligation au titre des prestations définies*	-	(1 454)	(4 106)	2 325	(3 235)
Actif (passif) au titre des prestations définies	-	(1 454)	(4 106)	2 325	(3 235)

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

La charge totale comptabilisée dans les résultats nets a été enregistrée dans nos états consolidés des revenus (pertes) comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	60 166	112 949
Transmission, distribution et collecte	1 880	3 530
Administration nationale	627	1 176
Total	62 673	117 655

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, la charge totale au titre des avantages du personnel, qui comprend tous les salaires et coûts afférents, s'élevait à 1 042,9 millions de dollars (1 081,9 millions de dollars en 2022).

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 1 953,7 millions de dollars au 31 mars 2023 (gains de 2 193,2 millions de dollars au 31 mars 2022).

C. Hypothèses actuarielles importantes

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	31 mars 2023	31 mars 2022
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	4,00 %	3,30 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	4,90 %	4,00 %
Taux d'actualisation – indemnité pour longs états de service	4,77 %	3,81 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	4,77 %	3,81 %
Taux d'actualisation – assurance vie	4,84 %	3,97 %
Mortalité	Table de mortalité 2019 des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM-B	Table de mortalité 2019 des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM-B
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	2,50 %	1,50 % de 2023 à 2024 2,50 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	5,56 % pour 2023 à 2026, avec une décroissance linéaire à 4,81 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,57 % par année en 2040 et par la suite	5,56 % pour 2022 à 2026, avec une décroissance linéaire à 4,81 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,57 % par année en 2040 et par la suite
Indexation des prestations en cours de versement	2024 : 2,70 % et 1,86 % par la suite	2,70 % pour 2023 à 2024 et 1,86 % par la suite

D. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles importantes ferait ressortir les variations suivantes dans la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022
Sensibilité du taux d'actualisation				
Hausse de 100 points de base	-11,6 %	-12,5 %	-6,2 %	-6,5 %
Baisse de 100 points de base	14,6 %	15,9 %	7,2 %	7,6 %
Taux attendu d'augmentation future des salaires				
Hausse de 100 points de base	2,3 %	2,3 %	4,2 %	3,9 %
Baisse de 100 points de base	-2,1 %	-2,1 %	-3,9 %	-3,4 %
Taux attendu d'augmentation future des prestations de retraite				
Hausse de 100 points de base	12,0 %	13,1 %	1,4 %	1,2 %
Baisse de 100 points de base	-10,0 %	-10,8 %	-1,2 %	-1,0 %
Sensibilité de la mortalité				
Retraités vivent un an de plus	2,9 %	3,1 %	-1,5 %	-1,5 %
Retraités vivent un an de moins	-2,9 %	-3,1 %	1,7 %	1,8 %
Sensibilité du taux d'évolution du coût des soins de santé				
Hausse de 100 points de base	S. O.	S. O.	1,6 %	1,4 %
Baisse de 100 points de base	S. O.	S. O.	-1,4 %	-1,2 %

S. O. – Sans objet

Il se peut que l'analyse de sensibilité ci-dessus ne présente pas fidèlement la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies. En effet, il est peu probable que les changements dans les hypothèses surviennent isolément, car certaines hypothèses peuvent être corrélées.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes a été déterminée au moyen de la même méthode que celle qui a servi à calculer le passif de retraite comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière, soit la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Pour le régime de retraite contributif à prestations définies, un examen de l'allocation stratégique des actifs (ASA) est effectué périodiquement afin d'examiner les risques et les avantages associés à la politique actuelle de répartition des actifs à long terme, à analyser le profil risque-rendement d'autres compositions possibles et à étudier les répercussions de différentes conjonctures économiques sur l'actif et le passif (obligation au titre des prestations définies). L'évaluation la plus récente date de 2022 et s'est concentrée sur les actifs de couverture du passif du régime.

En voici les principales recommandations :

- préserver la pertinence de la stratégie de placement en fonction du passif du Régime qui est axée sur la réduction du décalage entre le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation dans l'actif et le passif du Régime;
- réduire le ratio de couverture des taux d'intérêt afin d'assurer un meilleur équilibre entre l'objectif de capitalisation du Régime selon le principe de solvabilité et celui selon le principe de continuité.

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles.

E. Taux de cotisation

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	8,44 %	8,27 %
1 ^{er} juillet au 31 mars	8,19 %	8,44 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	11,10 %	10,87 %
1 ^{er} juillet au 31 mars	10,77 %	11,10 %

¹En 2023, ce maximum est de 66 600 \$ (64 900 \$ en 2022, 61 600 \$ en 2021)

Le ratio de partage des coûts entre les employés et l'employeur pour les cotisations de retraite versées par tous les participants est actuellement de 50:50.

Au cours du prochain exercice, nous comptons cotiser 6,5 millions de dollars au régime de retraite non capitalisé, et ne pas cotiser au régime de retraite capitalisé. À compter du 21 avril 2022, CBC/Radio-Canada a dû suspendre la cotisation patronale au Régime conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

F. Profil des échéances

Le profil des échéances de notre obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi est le suivant :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022
Durée moyenne de l'obligation de retraite	13,1 années	14,2 années	7,4 années	8,1 années
Participants actifs	19,3 années	20,5 années	7,4 années	8,1 années
Participants – prestations différées	20,6 années	21,5 années	S. O.	S. O.
Retraités	9,6 années	10,3 années	7,2 années	7,7 années

S. O. – Sans objet

G. Juste valeur des actifs du Régime

La juste valeur des actifs du Régime peut être répartie entre les catégories suivantes :

Catégorie d'actifs		Cours sur un marché actif	Pas de cours sur un marché actif	Total 31 mars 2023
Actifs de placement				
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	230 983	-	230 983
	Obligations canadiennes	-	2 611 026	2 611 026
	Titres à revenu fixe	-	280 051	280 051
Actions	canadiennes	410 608	-	410 608
	internationales	2 195 100	154 115	2 349 215
Placements stratégiques	Placements immobiliers	-	1 413 521	1 413 521
	Placements privés	-	631 658	631 658
Autre	Dérivés	-	6 353	6 353
Total des actifs de placement		2 836 691	5 096 724	7 933 415
Passifs de placement				
Autres	Dérivés	-	(8 583)	(8 583)
Total des passifs de placement		-	(8 583)	(8 583)
Total des actifs de placement, diminués des passifs		2 836 691	5 088 141	7 924 832
Passifs, diminués d'actifs qui ne sont pas des placements				(37 967)
Juste valeur des actifs du Régime				7 886 865

Catégorie d'actifs		Cours sur un marché actif	Pas de cours sur un marché actif* ¹	Total 31 mars 2022
Actifs de placement				
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	343 070	-	343 070
	Obligations canadiennes	-	3 050 962	3 050 962
	Titres à revenu fixe	-	194 446	194 446
Actions	canadiennes	454 871	-	454 871
	internationales	2 054 712	376 151	2 430 863
Placements stratégiques	Placements immobiliers	25 161	1 260 140	1 285 301
	Placements privés	-	672 733	672 733
Autre	Dérivés	-	7 903	7 903
Total des actifs de placement		2 877 814	5 562 335	8 440 149
Passifs de placement				
Autres	Dérivés	-	(39 764)	(39 764)
Total des passifs de placement		-	(39 764)	(39 764)
Total des actifs de placement, diminués des passifs		2 877 814	5 522 571	8 400 385
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs				30 092
Juste valeur des actifs du Régime				8 430 477

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

¹ Les niveaux 2 et 3 ont été combinés étant donné qu'ils ne sont pas cotés sur un marché actif. Dans nos états financiers consolidés de 2021-2022, les niveaux 2 et 3 étaient présentés séparément.

Le rendement réel des actifs du Régime pour l'exercice est de -211,3 millions de dollars, soit -2,55 % (555,4 millions de dollars, soit 6,93 %, en 2022).

14. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

MÉTHODES COMPTABLES

Une provision est comptabilisée quand :

- nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable que nous devrons éteindre l'obligation; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses requises pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes se rattachant à l'obligation. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Lorsque le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, ou que des sorties de trésorerie sont improbables, un passif éventuel est présenté.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsque la direction conclut qu'une provision doit être comptabilisée, il y a lieu d'établir une estimation fiable de notre obligation à partir d'hypothèses quant aux sorties de ressources qui seront nécessaires pour éteindre l'obligation, ainsi qu'à la probabilité et à l'échéance de ces sorties. Les hypothèses sont notamment fondées sur la nature de la provision, la connaissance du montant de la réclamation, les avis de conseillers juridiques et les opinions d'autres conseillers, l'expérience de situations semblables et toute décision de la direction sur les mesures que nous entendons prendre au regard de son obligation.

Informations supplémentaires

Provisions

Au 31 mars 2023	Réclamations et procédures judiciaires	Autres	Total
Solde d'ouverture	24 832	225	25 057
Provisions supplémentaires comptabilisées	4 403	-	4 403
Provisions utilisées	(7 146)	-	(7 146)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(4 210)	(28)	(4 238)
Total	17 879	197	18 076

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre nous. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Ces réclamations et poursuites contre CBC/Radio-Canada portent principalement sur des litiges, des questions de rémunération et d'emploi, et des tarifs de droits d'auteur.

D'autres provisions correspondent à des passifs environnementaux liés à la mise hors service d'installations, ainsi qu'à des coûts probables relatifs à des restructurations, des réinstallations et des licenciements à CBC/Radio-Canada.

Toutes ces provisions sont classées comme courantes, puisque nous nous efforçons de résoudre ces cas dans les douze mois.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels de CBC/Radio-Canada découlent de réclamations formulées et de poursuites intentées contre la Société, ainsi que d'obligations de restitution pour lesquelles aucune provision n'a été constituée.

- Réclamations et poursuites : Au 31 mars 2023, diverses réclamations légales étaient en cours contre CBC/Radio-Canada. Nous ne prévoyons pas que l'une de ces réclamations (individuellement ou dans leur ensemble) aboutisse à un règlement qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos résultats financiers.
- Obligations de restitution : CBC/Radio-Canada a identifié des passifs éventuels associés à des travaux de restitution en lien avec certaines améliorations locatives non standard, conformément aux termes des contrats de location afférents. Puisqu'il est improbable que des ressources économiques doivent être utilisées pour régler ces obligations légales, et que l'on ignore quand un tel règlement surviendra, le cas échéant, aucune provision n'a été constituée à cet égard dans les états financiers consolidés. Si l'évaluation de la direction devait changer à l'avenir, une provision serait établie. À l'heure actuelle, les flux de trésorerie estimés non actualisés nécessaires pour financer ces passifs éventuels s'élèvent à 8,9 millions de dollars.

REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE

La présente section contient nos résultats et les flux de trésorerie. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des explications sur les revenus et le financement public pour l'exercice, les charges financières et les impôts sur le revenu ainsi que des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

15. REVENUS

MÉTHODES COMPTABLES

Les revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens et des services promis est transféré à nos clients à un montant reflétant la contrepartie attendue en échange de ces biens et ces services. Nos principales sources de revenus sont :

- les revenus publicitaires;
- les revenus d'abonnement;
- les revenus de production; et
- les ventes d'émissions et de droits de diffusion.

Le prix de transaction d'un contrat pour toutes sources de revenus ci-dessus peut être constitué de montants de contrepartie déterminés ou variables. Peu souvent, il peut aussi comprendre une contrepartie non monétaire évaluée à sa juste valeur. Si nous ne pouvons pas estimer de manière raisonnable la juste valeur de la contrepartie non monétaire, nous évaluons la contrepartie reçue indirectement, en utilisant le prix de vente spécifique des biens ou des services transférés.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, la vente de temps d'antenne publicitaire se fait principalement par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement de ces agences est habituellement de 90 jours et moins. Pour les autres sources de revenus, les paiements sont généralement perçus dans un délai de 30 jours, soit la durée de crédit que nous appliquons en moyenne.

La méthode comptable utilisée pour nos principales sources de revenus est détaillée ci-dessous.

Les contrats conclus entre nous et nos clients peuvent renfermer de multiples obligations de prestation. Dans ces cas, nous affectons à chaque obligation de prestation identifiée le prix de transaction qui reflète son prix de vente spécifique. Nous déterminons généralement les prix de vente spécifiques en nous fondant sur les prix demandés aux clients de la même catégorie pour des transactions similaires.

Nous avons choisi d'appliquer les méthodes de simplification décrites ci-dessous :

- Nous ne présentons pas la valeur des obligations de prestation non remplies pour les contrats dont la durée initiale attendue était d'une année ou moins.
- Nous n'ajustons pas le montant de la contrepartie pour tenir compte des effets d'une composante financement importante puisqu'il s'écoule habituellement au plus un an entre le moment où nous fournissons le service et celui où nous recevons le paiement d'un client.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Il faut porter un jugement pour identifier les obligations de prestation découlant de chacune des sources de revenus principales.

Il faut également porter un jugement pour déterminer le prix de vente spécifique associé à certaines obligations de prestation en vue de répartir le prix de transaction.

Tout ce qui précède peut avoir une incidence sur la date de comptabilisation des revenus selon les estimations et les jugements adoptés.

Pour plus de détails sur nos jugements importants par source de revenus, se reporter aux tableaux ci-dessous.

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022*
Publicité		
Publicité – télévision ¹	215 501	333 856
Publicité – services numériques	73 139	85 694
Total de publicité	288 640	419 550
Revenus d'abonnement	122 325	122 234
Autres revenus		
Revenus de production ²	22 555	20 584
Ventes d'émissions et de droits de diffusion	23 385	35 395
Droits de retransmission canadiens	4 200	4 200
Autres services*	11 457	11 122
Produits des contrats avec les clients	472 562	613 085
Autres revenus		
Revenus de location	31 239	32 186
Revenus financiers et de placement	9 791	5 789
Autres droits de retransmission	1 624	1 688
Gains (pertes) net(te)s sur taux de change et provenant de la variation de la juste valeur d'instruments financiers*	368	(1 331)
Produits hors de la norme IFRS 15 – Produits de contrats avec les clients	43 022	38 332
Total des revenus	515 584	651 417

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

¹ Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, le poste « Publicité – télévision » comprenait des revenus provenant d'échange de services de 1,3 million de dollars (1,0 million de dollars en 2022).

² Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, le poste « Revenus de production » comprenait des revenus provenant d'échange de service de 11,2 millions de dollars (9,9 millions de dollars en 2022).

Soldes contractuels avec les clients

Les **actifs sur contrat** sont présentés sous « Créances clients et autres créances » dans l'État consolidé de la situation financière. Les créances clients et autres créances comprennent 17,9 millions de dollars d'actifs sur contrat au 31 mars 2023 (13,7 millions de dollars au 31 mars 2022). Il n'y a pas eu de perte de valeur liée aux actifs sur contrat pour la période considérée.

Les **passifs sur contrat** sont présentés à titre de passifs courants sous « Revenus différés » dans l'État consolidé de la situation financière. Les revenus différés comprennent des passifs sur contrat totalisant 3,2 millions de dollars au 31 mars 2023 (9,0 millions de dollars au 31 mars 2022).

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS PUBLICITAIRES

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
<p>Nous offrons des services de publicité à la télévision et sur nos plateformes numériques. Nous tirons des revenus de ventes publicitaires quand nous vendons des placements publicitaires pour lesquels nous recevons une contrepartie monétaire ou non monétaire, en fonction des taux négociés avec les agences et les annonceurs directs.</p> <p>Aux termes des contrats de vente de publicité, chaque placement publicitaire représente une obligation de prestation. Un placement peut être effectué en échange d'une contrepartie monétaire ou être offert gratuitement dans le cadre d'un incitatif de vente.</p> <p>Nous offrons aussi des services de création, qui vont de la conception à la production et à l'intégration des publicités pour la télévision et les plateformes numériques. Les services de création sont inclus dans les contrats de vente de publicité, mais sont considérés comme des obligations de prestation distinctes.</p>	<p>Les revenus tirés de la fourniture de services publicitaires sont comptabilisés lorsque la publicité est diffusée et que les niveaux garantis de cotes d'écoute ou d'auditoire sont atteints.</p> <p>Quand ce niveau garanti de cotes d'écoute ou d'auditoire n'est pas atteint, l'obligation de prestation est considérée comme non remplie tant qu'une repasse compensatoire n'a pas eu lieu et que les chiffres d'auditoire garantis n'ont pas été atteints.</p> <p>Le prix de vente spécifique d'une publicité est basé sur les intrants observables comme ceux listés dans les grilles de tarifs publiées.</p> <p>Les revenus découlant des services de création sont comptabilisés quand le service est fourni au client, conformément aux conditions du contrat.</p>

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Revenus publicitaires		
Services anglais	139 532	248 969
Services français	149 108	170 581
Total	288 640	419 550

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS D'ABONNEMENT

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
<p>Nous offrons en permanence notre programmation :</p> <ul style="list-style-type: none">• aux câblodistributeurs, aux entreprises nationales de distribution par satellite de radiodiffusion directe ou aux fournisseurs de services de télévision IP (appelés communément les « entreprises de distribution de radiodiffusion » ou « EDR ») par l'intermédiaire d'abonnements à des chaînes facultatives; et• à des clients individuels qui ont des abonnements mensuels à des services en ligne. <p>Dans les contrats d'abonnement, les obligations de prestation sont constituées du droit d'accès à la programmation sur une base mensuelle.</p>	<p><u>Revenus tirés des abonnements à des chaînes facultatives</u></p> <p>Nous remplissons l'obligation de prestation au moment où nous transmettons à l'EDR un signal de qualité de notre chaîne de télévision facultative, conformément aux conditions du contrat.</p> <p>La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la durée de l'abonnement et parfois de frais variables en fonction de l'utilisation. Les frais fixes sont comptabilisés en revenus de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement. Les frais variables sont comptabilisés en revenus dans la période d'utilisation.</p> <p><u>Abonnements à des services en ligne</u></p> <p>L'obligation de prestation est remplie au moment où nous donnons accès à notre contenu aux clients en ligne.</p> <p>La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la période d'abonnement, et les revenus sont comptabilisés de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement.</p>

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Revenus d'abonnement		
Services anglais	61 265	61 659
Services français	61 060	60 575
Total	122 325	122 234

MÉTHODES COMPTABLES – AUTRES REVENUS

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
<p>Les revenus de production sont générés principalement par les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>La location d'installations et de services</u> à des producteurs indépendants en échange d'une contrepartie monétaire et/ou non monétaire. Les ententes de services portent généralement sur la fourniture d'installations, d'équipement et de personnel (selon un nombre d'heures).• <u>Les services de diffuseur hôte</u> – Nous passons des contrats de vente de signaux de diffusion à des réseaux tiers, plus particulièrement pendant la tenue d'événements sportifs d'envergure comme les Jeux Olympiques, en échange d'une contrepartie monétaire ou non monétaire. <p>Les services fournis dans le cadre d'un contrat de location d'installations et de services ou d'un accord de services de diffuseur hôte sont comptabilisés comme une obligation unique puisque les services sont fournis simultanément au client sur la durée du contrat.</p>	<p>Les revenus de production sont comptabilisés :</p> <ul style="list-style-type: none">• progressivement, lorsque le producteur indépendant reçoit et consomme les avantages de <u>la location de nos installations et de nos services</u>. Nous recevons une rémunération pour chaque jour de service en fonction des taux journaliers convenus. La contrepartie pour tout service supplémentaire fourni est comptabilisée en tant que revenu dans la période au cours de laquelle le service est fourni. Les revenus sont comptabilisés sur une base mensuelle, selon le tarif quotidien applicable pour chaque jour où le service est fourni au client, conformément aux conditions du contrat.• progressivement, lorsque le signal de diffusion est fourni au client conformément aux conditions du contrat. Les paiements anticipés reçus sont comptabilisés en passifs sur contrat et virés aux revenus quand les obligations de prestation ont été satisfaites. La contrepartie pour <u>les services de diffuseur hôte</u> consiste en des prix fixes indiqués dans le contrat.
<p>Nous tirons des revenus de la vente de licences de diffusion quand nous concluons des contrats de licences pour vendre du contenu dans le marché canadien et à l'étranger.</p> <p>Ces licences donnent à de tierces parties le droit d'utiliser les émissions de CBC/Radio-Canada qui ne sont plus diffusées (communément appelées « contenu souscrit ») ou qui sont en production (communément appelées « contenu courant »).</p> <p>Pour les contrats de licence de contenu souscrit et de contenu courant d'une saison de programmation, l'ensemble des droits de licence d'épisodes individuels représente une seule obligation de prestation combinée puisque les licences sont délivrées simultanément et que le droit d'utilisation a commencé pour l'ensemble des licences.</p>	<p>Les ventes d'émissions et de droits de diffusion sont comptabilisées au moment où chaque épisode est fourni et où la licence conférant un droit d'utilisation entre en vigueur. Ils correspondent au prix de chaque épisode stipulé dans le contrat.</p> <p>La contrepartie est constituée des prix déterminés dans le contrat pour le contenu ou la licence.</p>

Contrats de location générateurs de revenus

MÉTHODES COMPTABLES

Nous sommes le bailleur à plusieurs contrats de location pour lesquels la direction doit déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

L'entente portant sur la location d'une partie d'un immeuble nous appartenant répond aux critères d'un contrat de location simple et la partie louée n'est pas considérée comme un immeuble de placement selon IAS 40 *Immeubles de placement*.

Des contrats de location simple sont passés pour des immeubles et des pylônes de transmission nous appartenant. Leur durée varie de 1 à 87 ans. Tous les contrats renferment des clauses de revue du marché au cas où le preneur exercerait son option de renouvellement. Le preneur ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers à l'expiration de la période de location.

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Moins d'un an	12 210	11 138
Un an à cinq ans	44 894	45 554
Plus de cinq ans	294 215	304 101
Total	351 319	360 793

Outre les montants présentés ci-dessus, nous nous attendons à recevoir des montants liés aux coûts d'exploitation et aux impôts fonciers afférents à la location de locaux. Ces créances s'élèvent à 62,7 millions de dollars (63,7 millions de dollars au 31 mars 2022).

16. FINANCEMENT PUBLIC

Nous recevons une partie importante de notre financement du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et le fonds de roulement sont comptabilisés dans le financement public à l'État consolidé du résultat de l'exercice pour lequel ils ont été approuvés.	Nous devons estimer le montant de financement public à comptabiliser en résultat pour les dépenses en immobilisations.
Les crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui sont amortissables sont comptabilisés comme financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat sur les mêmes durées d'utilité moyennes que celles des actifs qu'ils ont permis d'acquérir.	Le montant comptabilisé chaque exercice reflète les durées d'utilité estimatives et la proportion de nos immobilisations corporelles et incorporelles acquises au moyen du financement public pour les dépenses en immobilisations.
Le crédit parlementaire pour l'achat de terrains est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat.	

Informations supplémentaires

A. Financement public

Les crédits parlementaires approuvés sont ventilés comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Financement des activités d'exploitation		
Niveaux de références	1 176 213	1 176 214
Virement net permanent au financement des immobilisations pour le contrat de location-financement	(22 416)	(20 820)
Virement approuvé du financement des activités d'exploitation de 2021-2022 à 2020-2021	-	(36 700)
Total du financement des activités d'exploitation reçu (crédit 1)	1 153 797	1 118 694
Financement des besoins opérationnels critiques (crédit 1b pour 2023, crédit 1c pour 2022)	21 000	21 000
Allocation de compensations – Ajustement des dotations	174	-
Financement des activités d'exploitation	1 174 971	1 139 694
Financement des immobilisations		
Niveaux de références	85 910	85 910
Virement net permanent du financement des activités d'exploitation pour des contrats de location-financement	22 416	20 820
Total du financement des immobilisations (crédit 10)	108 326	106 730
Total du financement du fonds de roulement (crédit 5)	4 000	4 000
Total	1 287 297	1 250 424

Les virements entre crédits doivent être demandés au Parlement et approuvés par celui-ci.

Les virements au financement des immobilisations et les virements du financement des activités d'exploitation sont conformes aux propositions d'affaires soumises pour des projets d'immobilisations portés au crédit pour les activités d'exploitation. Ils sont généralement compensés en partie par le virement du produit de la vente d'immobilisations lorsqu'il a été jugé que ce produit sera affecté aux activités d'exploitation.

Le financement total approuvé et reçu pour l'exercice ne correspond pas au financement public total présenté à l'État consolidé du résultat.

B. Financement des immobilisations différé

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Solde d'ouverture	512 889	502 479
Financement public au titre des immobilisations	108 326	106 730
Amortissement du financement des immobilisations différé	(92 875)	(96 320)
Solde à la fin de l'exercice	528 340	512 889

17. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières comprennent les intérêts versés sur la dette obligataire, les effets à payer, les obligations locatives et la désactualisation de passifs.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les charges financières sont constatées dans l'État consolidé du résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la période où elles ont été engagées.	Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux charges financières.

Informations supplémentaires

Les charges financières sont les suivantes :

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Intérêts sur les obligations financières (note 11)	12 287	14 355
Intérêts sur les obligations locatives (note 12)	8 962	9 116
Autres charges financières sans décaissement	523	676
Total	21 772	24 147

18. IMPÔT SUR LE REVENU

CBC/Radio-Canada est une société d'État prévue par règlement en vertu de l'article 7100 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en tant que société d'État prévue par règlement aux fins du paragraphe 27(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Nos activités ne sont pas assujetties aux impôts sur les bénéfices provinciaux.

MÉTHODES COMPTABLES

La direction applique la méthode des actifs et passifs d'impôt différé pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé reflètent les effets fiscaux estimatifs de différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs bases fiscales respectives.

Impôt exigible

Le résultat net imposable diffère du résultat net comptabilisé dans l'État consolidé du résultat, car il exclut des éléments de revenus ou de dépenses qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices ou des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Notre impôt à recevoir (payer) est établi au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

À titre de société d'État recevant une partie importante de son financement du gouvernement du Canada, nous opérons dans une structure d'exploitation qui apparie les dépenses ayant un effet sur la trésorerie aux ressources dont nous disposons, et qui vise l'équilibre à long terme. Nous prélevons des fonds sur nos crédits parlementaires uniquement pour financer nos dépenses d'exploitation, et nous ne pouvons pas contracter d'emprunt pour résorber un déficit de notre fonds de roulement. Par conséquent, nous ne comptons pas produire de résultat net imposable ni de pertes déductibles significatifs au cours de périodes où les différences temporaires devraient s'inverser. Pour cette raison, les montants prévus à titre d'actif ou de passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés dans nos états financiers consolidés tant que ces conditions d'exploitation sont remplies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La direction s'est fiée à son jugement pour déterminer que, à la date de présentation de l'information financière, les impôts différés ne devraient pas être comptabilisés parce que nous ne comptons pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporaires s'inversent en raison de notre structure d'exploitation.

Informations supplémentaires

A. *Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net*

Le recouvrement d'impôt de l'exercice peut être rapproché avec le recouvrement d'impôt qui résulterait de l'application de notre taux d'imposition fédéral de 25,00 % (25,00 % en 2022) au bénéfice comptable, comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Recouvrements pour impôts au taux d'imposition fédéral	31 902	30 181
Différences permanentes	(775)	752
Ajustements pour refléter l'impôt à (payer) recevoir prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles	(28 628)	(2 282)
Recouvrement d'impôt	2 499	28 651

En 2022-2023, la Société a déclaré un ajustement de l'impôt exigible relatif à un exercice antérieur de 2,4 millions de dollars (4,2 millions de dollars au 31 mars 2022).

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement avec les montants de 2023 ci-dessus est le taux d'imposition s'appliquant aux sociétés d'État visées par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, et qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le tableau ci-dessus reflète l'ajustement apporté à l'impôt à recevoir (payer) prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles. Le solde des pertes reportées expirera en 2043.

B. Différences temporaires

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Les sources déductibles (imposables) des différences temporaires pour lesquelles aucun actif ou passif d'impôt différé n'a été reconnu sont les suivantes :		
Charges à payer	21 613	28 777
Obligations locatives	308 672	320 973
Régimes de retraite	(1 206 536)	(1 499 051)
Passifs liés au personnel	91 022	103 267
Pertes reportées	87 409	-
Créances et placements à long terme	747	993
Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances	(15 472)	(19 185)
Immobilisations corporelles	(252 660)	(246 822)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(287 158)	(303 200)
Autres	(22 219)	(21 134)
Total	(1 274 582)	(1 635 382)

19. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

A. Variations du fonds de roulement

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Les variations du fonds de roulement sont composées de :		
Créances clients et autres créances	95 598	(54 263)
Actif de programmation [courant]	8 486	83 974
Charges payées d'avance	(3 551)	6 012
Créditeurs et charges à payer	10 710	22 027
Provisions	(6 981)	5 176
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	(11 597)	(1 802)
Revenus différés et autres passifs [courant]	(5 249)	(80)
Total	87 416	61 044

B. Variations des passifs issus des activités de financement

	1 ^{er} avril 2022	Flux de trésorerie		Variations non monétaires	
		Capital	Intérêts et autres variations	Autres variations	31 mars 2023
Remboursement des obligations locatives (note 12)	320 973	(21 457)	(8 969)	18 125	308 672
Remboursement des obligations financières (note 11)	207 047	(31 412)	(13 100)	12 287	174 822
Distributions aux actionnaires sans contrôle	835	-	-	52	887
Total du passif provenant d'activités de financement	528 855	(52 869)	(22 069)	30 464	484 381

AUTRES INFORMATIONS

La présente section contient des informations sur les instruments financiers, la gestion du capital, les parties liées, les engagements et les actifs éventuels.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette section traite de nos instruments financiers et des risques financiers associés, ainsi que de nos politiques et objectifs de la gestion des risques financiers, de notre exposition et de notre vulnérabilité aux risques financiers.

MÉTHODES COMPTABLES

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés quand nous devenons partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier.

Les actifs financiers sont classés selon qu'ils sont évalués ultérieurement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois du modèle économique suivi par la Société pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Nos actifs financiers sont classés et mesurés comme suit :

- les actifs financiers détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels (« détenus aux fins de la perception ») qui sont uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (« RPVI ») sont classés et évalués au coût amorti;
- les actifs financiers qui ne sont pas uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur (voir tableau ci-dessous) par le biais du résultat net (JVRN).

Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti.

Les instruments financiers dérivés sont classés et évalués à la JVRN.

La classification de nos instruments financiers est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Le modèle de dépréciation est fondé sur les pertes de crédit attendues (PCA). Il repose sur la comptabilisation antérieure des pertes de valeur et la présentation, en temps opportun, de plus d'informations prospectives. En outre, une perte de valeur peut être comptabilisée même en l'absence d'un événement générateur de cette perte.

La méthode simplifiée s'applique aux créances clients et aux actifs sur contrat qui découlent de transactions entrant dans le champ d'application d'IFRS 15. Selon cette méthode simplifiée, une provision basée sur les PCA pour l'ensemble de la durée de vie est fondée sur les taux de pertes historiques, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. La valeur des PCA de tout autre actif financier est déterminée par la valeur actualisée des déficits de trésorerie sur douze mois.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La quantification des pertes de crédit attendues (PCA) au titre de nos actifs financiers évalués au coût amorti repose sur l'utilisation de modèles complexes et d'hypothèses importantes sur la conjoncture économique et le comportement relatif au crédit.

Informations supplémentaires

A. Classement et risques – aperçu

Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché. Notre stratégie globale de gestion des risques se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur notre performance financière. Un cadre de saine gestion financière, allié à une bonne gouvernance, est mis en place pour gérer les risques, le tout sous la supervision du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente nos instruments financiers selon leur nature et leur classement, et précise les risques auxquels ils peuvent être exposés :

	Risques			
	Crédit	Liquidité	Risques de marché	
			Change	Taux d'intérêt
Évalués et classés au coût amorti				
Obligations	X			X
Billets à recevoir	X			X
Créances clients et autres créances	X		X	
Investissement dans un contrat de location-financement	X			X
Créditeurs et charges à payer		X	X	
Obligations financières		X		X
Obligations locatives		X		X
Évalués et classés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)				
Trésorerie	X		X	X
Encaisse affectée	X		X	X
Instruments financiers dérivés	X		X	
Titres négociables	X		X	X

B. Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et nous amène de ce fait à subir une perte financière. Notre exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022. La Société réduit au minimum le risque lié aux titres négociables, ainsi qu'aux actifs obligataires et aux instruments financiers dérivés, en faisant strictement affaire avec des institutions financières de bonne réputation offrant des produits et services de qualité supérieure. Nous ne croyons pas être exposés à un risque significatif de concentration du risque de crédit.

Créances clients et autres créances

La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances clients et autres créances est limitée et gérée grâce à la mise en place d'un programme d'évaluation du crédit et au moyen, si nécessaire, du plafonnement du crédit accordé à un client.

Nous avons établi une provision pour PCA qui reflète les PCA sur la durée de vie de nos créances clients, comme le permet l'approche simplifiée de la norme IFRS 9. Nous appliquons une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. Celle-ci est fondée sur nos taux de pertes historiques par type de client, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. Pour chaque période de présentation de l'information financière, le montant de la PCA est mis à jour afin de tenir compte de tous changements

importants au risque de crédit au titre des créances clients et autres créances depuis la consignation du risque en question.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, nous comptabilisons des créances clients et autres créances essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours que nous appliquons en moyenne. Par conséquent, une partie importante de nos créances clients est en souffrance, mais n'est pas dépréciée, et la période de recouvrement n'est pas nécessairement une indication du risque de crédit.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des créances clients et autres créances en fonction de leur ancienneté ainsi que des informations supplémentaires sur la provision pour PCA.

Créances clients et autres créances de plus de 30 jours	31 mars 2023	31 mars 2022
31 à 60 jours	23 381	110 863
61 à 90 jours	16 863	2 480
Plus de 90 jours	15 967	18 150
Total	56 211	131 493

Variation de la provision pour créances douteuses	31 mars 2023	31 mars 2022
Solde d'ouverture	(473)	(507)
Montants irrécouvrables radiés pendant l'exercice	98	178
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(101)	(144)
Solde à la fin de l'exercice	(476)	(473)

C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que nous ayons de la difficulté à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Nous gérons ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir nos engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de perte. De plus, nous surveillons continuellement nos flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le conseil d'administration examine et approuve nos budgets d'exploitation et d'immobilisations, ainsi que toute transaction significative.

Nous ne sommes pas habilités à obtenir une ligne de crédit ou à contracter une dette non courante sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances de nos passifs financiers en fonction des flux de trésorerie prévus de la date de l'État consolidé de la situation financière jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

Valeur comptable du passif au 31 mars	Flux de trésorerie contractuels				
	2023	Total	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations financières (note 11)	174 822	200 303	44 512	155 791	-
Obligations locatives (note 12)	308 672	414 100	25 787	90 834	297 479
Total	483 494	614 403	70 299	246 625	297 479

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2022	Flux de trésorerie contractuels			
		Total	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations financières (note 11)	207 047	244 814	44 512	178 047	22 255
Obligations locatives (note 12)	320 973	433 465	30 226	92 190	311 049
Total	528 020	678 279	74 738	270 237	333 304

D. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

a. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Nous sommes exposés à un risque de change limité du fait de nos revenus et dépenses libellés en monnaies étrangères. La majorité des transactions en monnaies étrangères sont conclues en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nous avons pour politique de réduire au minimum le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en monnaies étrangères, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change.

Nous atténuons ce risque en concluant des contrats de change à terme. Par conséquent, nous sommes peu touchés par une évolution défavorable des cours du change sur les marchés.

Quant à l'exposition nette aux devises étrangères, nous sommes principalement exposés au dollar américain (exprimé en dollars canadiens) comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Trésorerie	5 725	4 203
Créances clients et autres créances	376	165
Créditeurs et charges à payer	(2 832)	(4 845)
Exposition nette	3 269	(477)

Notre exposition aux autres devises étrangères est non significative (non significative en 2022).

b. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Comme les billets à recevoir, les actifs obligataires, l'investissement dans un contrat de location-financement, la dette obligataire, les obligations au titre de contrats de location-financement et les effets à payer portent des taux d'intérêt fixes, ils sont sensibles au risque de taux d'intérêt, car toute fluctuation des taux du marché se répercutera sur la juste valeur des instruments financiers. Cependant, une variation de la juste valeur sera sans effet sur notre résultat net.

Nous avons pour politique de maximiser les revenus d'intérêts tirés de nos soldes de trésorerie à court terme. Nous pouvons déposer nos liquidités dans des comptes productifs d'intérêts auprès de banques canadiennes de l'annexe I. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt associé à ses soldes de trésorerie est directement lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des banques. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, nous faisons affaire avec de nombreuses banques, ce qui nous permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire notre exposition à un instrument de placement particulier.

E. Juste valeur

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs de nos autres actifs et passifs financiers :

	31 mars 2023		31 mars 2022*		Methode ¹	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
<i>Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sur une base récurrente :</i>						
Trésorerie	108 808	108 808	82 960	82 960	Niveau 1	(a)
Encaisse affectée	1 954	1 954	-	-	Niveau 1	(a)
Titres négociables	3 852	3 852	3 814	3 814	Niveau 2	(c)
Actifs financiers	114 614	114 614	86 774	86 774		
Instruments financiers dérivés	-	-	141	141	Niveau 2	(d)
Passifs financiers	-	-	141	141		
<i>Instruments financiers évalués au coût amorti :</i>						
Courant						
Obligations	74 476	74 533	59 692	59 834	Niveau 2	(b)
Billets à recevoir	4 306	4 306	4 018	4 018	Niveau 2	(a)
Investissement dans des contrats de location-financement	4 714	4 714	4 419	4 419	Niveau 2	(a)
Créances clients et autres créances	138 554	138 554	233 041	233 041	Niveau 2	(a)
Autres actifs	54	54	46	46	Niveau 2	(a)
Non courant						
Obligations	10 280	10 170	14 422	14 029	Niveau 2	(b)
Billets à recevoir	15 782	16 279	20 088	21 537	Niveau 2	(c)
Investissement dans des contrats de location-financement	17 071	19 484	21 785	25 216	Niveau 2	(c)
Actifs financiers	265 237	268 094	357 511	362 140		
Courant						
Créditeurs et charges à payer	119 024	119 024	107 111	107 111	Niveau 2	(a)
Obligations financières	38 230	38 230	36 938	36 938	Niveau 2	(a)
Non courant						
Obligations financières	136 592	145 772	170 109	190 914	Niveau 2	(d)
Passifs financiers	293 846	303 026	314 158	334 963		

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

¹ La méthode renvoie à la hiérarchie décrite à la note 2 B iii). Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant l'exercice terminé le 31 mars 2023.

(a) La juste valeur de ces instruments avoisine leur valeur comptable en raison de leurs échéances rapprochées.

(b) La juste valeur des obligations négociées sur des marchés qui ne sont pas considérés comme des marchés actifs est établie en fonction de cours déterminés par le marché, des courtiers ou d'autres sources de valorisation et qui sont appuyés par des données d'entrée observables.

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur de nos divers passifs financiers a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète notre solvabilité.

21. GESTION DU CAPITAL

Nous sommes assujettis à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt et nécessite l'autorisation du Parlement et l'approbation du ministre des Finances.

Nous définissons le capital que nous gérons comme le total de nos capitaux propres, qui correspond à nos résultats non distribués.

Dans la gestion de notre capital, nous avons pour objectifs de :

- préserver notre capacité à assurer la continuité de notre exploitation;
- financer nos actifs;
- remplir la mission et atteindre les objectifs que nous a conférés le gouvernement du Canada afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, nous effectuons régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communiquons les conclusions au comité de vérification et au conseil d'administration. Notre stratégie globale de gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre nos activités d'exploitation et nos activités d'investissement en immobilisations d'une part, et notre financement d'autre part. Nous rajustons cette stratégie à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et de nos besoins en fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures que nous avons établis pour gérer notre capital sont les mêmes que durant l'exercice 2021-2022.

Nous ne sommes pas soumis à des règles extérieures concernant notre capital.

22. PARTIES LIÉES

Nos parties liées sont principalement les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, nos filiales, nos principaux dirigeants ou les membres de leur famille proche, les entreprises privées sur lesquelles nous exerçons une influence notable et notre Régime de retraite. En vertu du principe de la propriété commune, nous sommes liés avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES

Dans le cadre de l'exploitation courante, nous concluons des transactions avec ces parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Nous les comptabilisons à la juste valeur.

Nous avons choisi de nous prévaloir d'une exemption des obligations d'information prévue par IAS 24 *Information relative aux parties liées*, qui limite les informations à fournir aux transactions entre parties liées conclues avec l'État et d'autres entités liées à des autorités publiques.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux parties liées.

Informations supplémentaires

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

Les transactions effectuées avec des parties liées ont été comptabilisées à la juste valeur et ne sont pas significatives.

De plus, les paiements en espèces pour nos cotisations aux régimes de retraite à prestations définies sont présentés dans la note 13 B.

Nous ne devons aucune somme significative à des parties liées au 31 mars 2023 (non significatif au 31 mars 2022), et aucune dépense n'a été comptabilisée dans la période considérée ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées

B. Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à des autorités publiques »). Nous faisons des transactions avec d'autres entités liées à des autorités publiques, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Obligations hypothécaires du Canada

Nous avons investi 84,8 millions de dollars dans des obligations hypothécaires du Canada (OHC) au cours de l'exercice (74,1 millions de dollars au 31 mars 2022). Les OHC sont émises par la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une fiducie à vocation spéciale garantie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), une autre société d'État, et soutenue par le gouvernement du Canada.

C. Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, à savoir la présidente-directrice générale, les vice-présidents et les membres du conseil d'administration.

La présidente-directrice générale et les vice-présidents ont touché, pendant l'exercice, la rémunération suivante :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Avantages à court terme ¹	4 573	4 536
Avantages postérieurs à l'emploi ²	2 206	2 459
Autres avantages ³	281	353
Total	7 060	7 348

¹ Les avantages à court terme désignent les salaires, les cotisations sociales, les congés annuels payés, l'invalidité de courte durée, la rémunération incitative (si elle est payable dans les douze mois suivant la fin de la période), ainsi que d'autres régimes d'avantages (soins de santé, assurance vie, soins dentaires, assurance accidents) dont bénéficient les membres actifs du personnel.

² Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les pensions et l'assurance vie postérieure à l'emploi.

³ Les autres avantages désignent la rémunération incitative à long terme, l'invalidité de longue durée, l'indemnisation des accidents du travail et les indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi désignent les indemnités payables à la suite de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel avant l'âge normal de départ à la retraite, ou de celle d'un membre du personnel d'accepter une offre de départ volontaire. Elles comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'indemnité pour longs états de service.

La rémunération versée aux membres du conseil d'administration, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, pendant l'exercice totalise 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars en 2022).

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

- **Les membres du conseil d'administration**, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, touchent des honoraires pour chaque réunion du conseil et des comités selon un barème déterminé dans les règlements administratifs de la Société (approuvés par le ministre du Patrimoine canadien). Le président du conseil reçoit aussi une rémunération annuelle.
- La rémunération versée aux **vice-présidents** est approuvée par le conseil d'administration, sur la base d'une recommandation du comité des ressources humaines et de la gouvernance. Cette rémunération est fondée sur le rendement individuel et les tendances du marché.
- La **présidente-directrice générale** est rémunérée conformément aux modalités du décret en vertu duquel elle est nommée.

23. ENGAGEMENTS

Un engagement est un consentement exécutoire et juridiquement contraignant à faire ou à recevoir un paiement futur pour acquérir ou fournir des biens et des services. Les engagements ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, puisque nous n'avons pas encore reçu ou fourni les biens ou les services convenus par contrat.

A. Engagements liés aux émissions et autres

Cette note présente les montants pour lesquels nous nous sommes engagés contractuellement, mais qui ne répondent pas aux critères d'inclusion dans l'État consolidé de la situation financière.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Gestion des installations	54 665	63 982
Programmation	293 390	328 927
Transmission et distribution	52 287	11 891
Soutien et maintenance	83 279	72 991
Immobilisations corporelles et incorporelles ¹	13 688	2 770
Autres	54 825	54 530
Total	552 134	535 091

¹Les immobilisations corporelles et incorporelles ne comprennent aucun montant relié aux engagements contractuels pour l'acquisition d'actifs incorporels au 31 mars 2023 (aucun montant au 31 mars 2022).

Les paiements futurs à effectuer se présentent comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Moins d'un an	159 756	138 324
Un an à cinq ans	247 687	240 619
Plus de cinq ans	144 691	156 148
Total	552 134	535 091

Les engagements liés aux obligations financières sont présentés à la note 20 C.

B. Contrats de location non résiliables

IFRS 16 *Contrats de location* exige que les composantes non locatives, telles que les autres dépenses d'exploitation, soient exclues des passifs de location. Les composantes non locatives sont comptabilisées en tant que dépenses de manière linéaire et les paiements futurs agrégés de ces composantes non locatives sont présentés ci-dessous.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Moins d'un an	21 326	19 591
Un an à cinq ans	78 922	71 417
Plus de cinq ans	312 122	322 041
Total	412 370	413 049

Les montants présentés ci-dessus incluent un montant total de 404,9 millions de dollars (412,5 millions de dollars en 2022) pour les coûts d'exploitation et les impôts fonciers exigibles.

24. ACTIFS ÉVENTUELS

Une autre somme pourrait être due à la Société relativement à certains droits de retransmission de périodes antérieures. La réception de cette somme est probable, mais aucun actif éventuel n'a été comptabilisé dans les créances au 31 mars 2023, puisque le versement est conditionnel à l'issue d'une poursuite. La direction a déterminé qu'il n'était pas possible d'estimer l'impact possible de cet actif éventuel.